

Franche-Comté – Diocèse de Besançon.

Association Acanthe
Présidente : Mme Mary
Le Ségur/15D, rue Rivotte
25 000 Besançon

DRAC Franche-Comté
7, rue Charles Nodier
25 000 Besançon

Inventaire des Jardins de Presbytère dans le Diocèse de Besançon.



Décembre 2013



Parcelle d'Histoire, Emmanuel PARISOT

5, route des Vosges

70 270 Belonchamp

Tel : 06 99 21 87 25 – Mail : parisot.emmanuel@parcelledhistoire.fr

Web : www.parcelledhistoire.fr

Franche-Comté – Diocèse de Besançon.

Association Acanthe
Présidente : Mme Mary
Le Ségur/15D, rue Rivotte
25 000 Besançon

DRAC Franche-Comté
7, rue Charles Nodier
25 000 Besançon

Inventaire des Jardins de Presbytère dans le Diocèse de Besançon.

- Approche historique du jardin de curé.
- Etat actuel des jardins dans le diocèse de Besançon.
- Etude particulière et systématique sur le Haut-Doubs.

Décembre 2013



Parcelle d'Histoire, Emmanuel PARISOT
5, route des Vosges
70 270 Belonchamp
Tel : 06 99 21 87 25 – Mail : parisot.emmanuel@parcelledhistoire.fr
Web : www.parcelledhistoire.fr

Sommaire

Introduction.....	2
I. Approche historique du jardin de curé.....	4
1.1. Le jardin de curé : l'image du bon prêtre.....	4
1.2. De l'expression « Jardin de curé » aux réalités de terrain.....	9
II. État actuel des jardins de presbytère dans le diocèse de Besançon.....	14
3.1. Les presbytères vendus.....	14
3.2. Les presbytères propriété des communes : Une inégale conservation des jardins.....	18
3.2.1. Les jardins disparus ou dénaturés.....	18
3.2.2. Les jardins encore lisibles.....	22
3.2.3. Les jardins de curé bien conservés.....	25
III. Fiches d'enquête.....	29
3.1. Fiches signalétiques, par ordre alphabétique.....	29
3.2. Fiches détaillées, par ordre alphabétique.....	76
Conclusions.....	109
Bibliographie.....	111
Sources.....	111
Archives.....	112
Financement.....	112
Annexe 1 : Relevés sommaires de terrain suite aux visites des différents jardins du Haut-Doubs.....	113
Annexe 2 : Statut foncier des presbytères du Haut-Doubs.....	121
Annexe 3 : Cartes de répartition des jardins des doyennés du Haut-Doubs.....	125
Annexe 4 : Potentielles interventions sur ces jardins.....	127

Introduction.

Partant du constat que depuis plusieurs dizaines d'années le nombre des prêtres en France diminue, les presbytères, attachés à chaque paroisse, se sont retrouvés sans fonction réelle suite au départ des derniers desservants. Face à cette situation, les communes, généralement propriétaires des cures, se sont vu obligées de trouver un devenir à ces demeures.

Les maisons curiales sont généralement facilement identifiables au sein d'un village grâce à leur architecture de caractère, signe de l'identité sociale autrefois accordée au prêtre. Le changement d'usage des presbytères pose la question du devenir des jardins. Chaque presbytère avait son jardin, composé d'un potager destiné aux productions vivrières ; d'un verger ; d'un bouquetier, servant à produire les fleurs qui ornaient les autels et enfin, d'un jardin de plantes médicinales, également appelé jardin des simples.

Cette étude a pour ambition d'établir un repérage des jardins de presbytère du diocèse de Besançon et d'un faire un état des lieux. Cette circonscription religieuse catholique, située en Franche-Comté, comprend les départements du Doubs et de la Haute-Saône, soit plus de 1 000 communes possédant chacune un presbytère, parfois même plusieurs. Dans le cadre du travail d'enquête mené sur les jardins, le parti a été pris de proposer dans un premier temps une vision d'ensemble de ces unités paysagères à travers des exemples ponctuels puisés à l'échelle du diocèse. En revanche, une approche systématique sera accordée au Haut-Doubs, considéré comme une région où la ferveur religieuse semble s'être maintenue plus tardivement que dans le reste du diocèse.

Il est proposé un document de synthèse rendant compte de la situation générale concernant l'état des jardins de presbytère à l'échelle du diocèse, en mentionnant les lieux exceptionnels, les lieux menacés nécessitant une intervention d'urgence, ainsi que quelques lieux complètement dénaturés. Dans une seconde approche, seront abordés systématiquement les jardins des doyennés du Haut-Doubs. Le Haut-Doubs forestier compte six unités pastorales : le Pays de Pontarlier, Levier, Frasne, le Val d'Usiers-Arc sous Cicon, Montbenoit-Gilley et Mouthe-Lac-Mont d'Or. Le Haut-Doubs horloger comprend trois unités pastorales : le Plateau de Maiche, le Val de Morteau et le Plateau du Russey. L'administration diocésaine recense 143 paroisses sur les deux doyennés. Cette liste a servi de support pour localiser les presbytères, puisqu'ils en existaient autant que de paroisses.

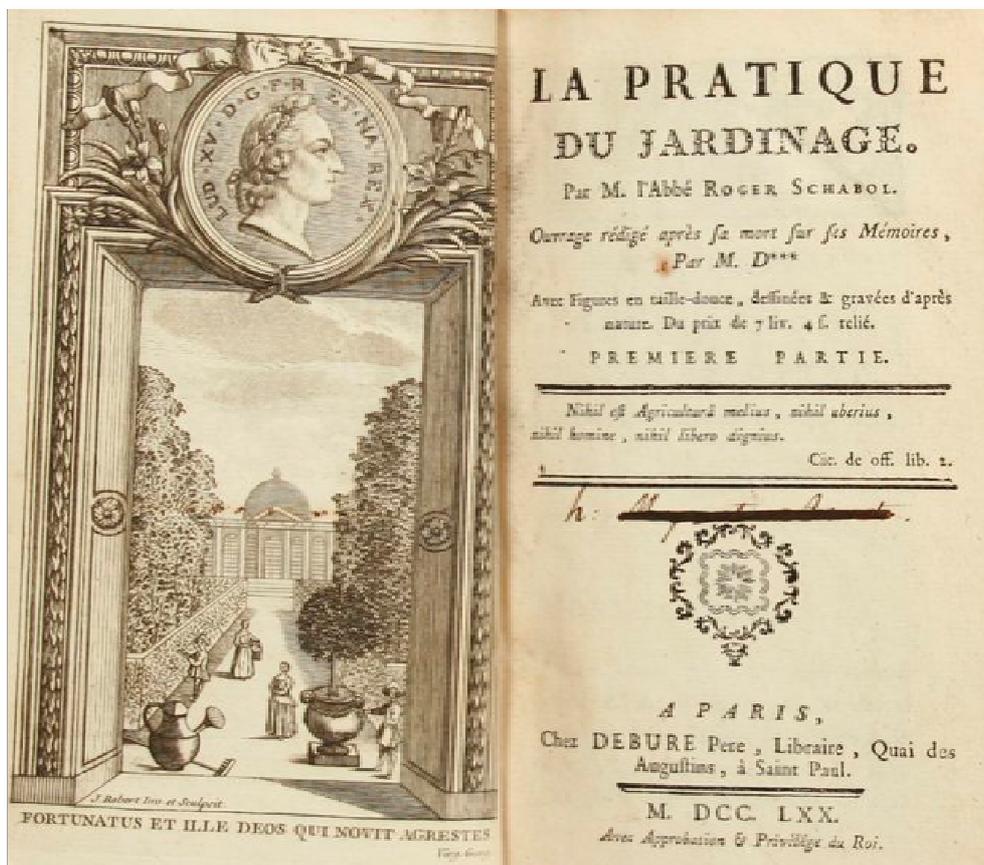
Un repérage des jardins a été réalisé par sondage auprès des prêtres et diacres du Haut-Doubs. En complément de quoi, des observations par vue aérienne et des visites de terrain¹ ont permis d'enrichir cette étape de repérage. La définition d'une typologie de jardins permet de proposer des fiches d'enquête, préalablement définies d'après le dossier monographique type, communiqué par le Ministère de la culture. Seuls les jardins de presbytère, restés propriété d'une commune, ont fait l'objet d'une fiche signalétique pour les lieux encore lisibles et d'une fiche de repérage détaillée pour les lieux bien conservés.

¹ Le tableau récapitulatif en annexe 1 présente les relevés sommaires de terrain en page 113.

I. Approche historique du jardin de curé.

1.1. Le jardin de curé : l'image du bon prêtre.

Historiquement, les prêtres ont toujours pratiqué le jardinage. En effet, l'intérêt pour celui-ci se perçoit par les nombreux ouvrages et traités d'horticulture, d'arboriculture fruitière... autrefois présents dans les bibliothèques des cures. Des prêtres pouvaient eux-mêmes être à l'origine de ces ouvrages tel l'abbé Roger Schabol qui publie en 1770 *La pratique du jardinage*. Ce traité aborde à la fois les cultures potagères et les cultures fruitières, habituellement cultivées par les prêtres.

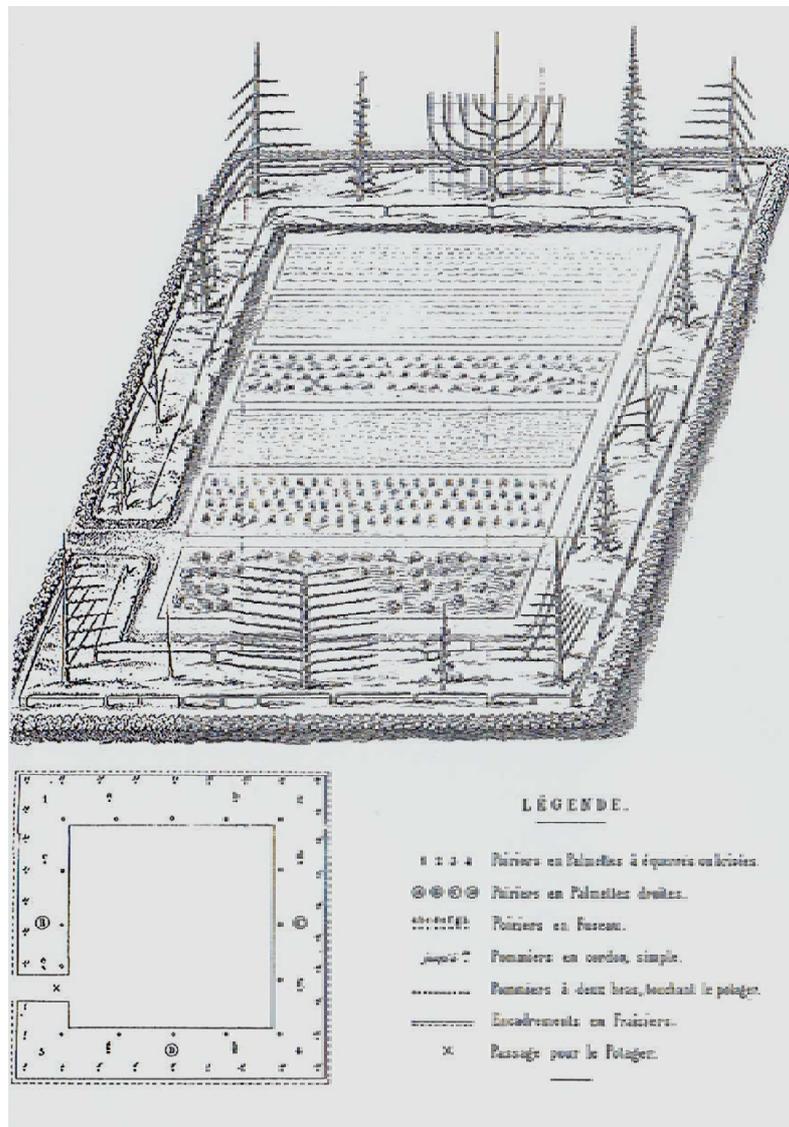


Traité de jardinage de l'abbé Schabol, 1770. Ouvrage du cabinet *Parcelle d'Histoire*.

On peut également citer l'ouvrage de l'abbé Antoine Pluche, *Le spectacle de la nature* (1735), qui met en scène le jeune chevalier de Breuil, initié à la pratique du jardinage et du greffage des arbres fruitiers à travers un personnage fictif, représenté sous les traits d'un prêtre.

Dans le diocèse de Besançon, l'abbé Raoul, curé de Couvelon (70) près de Vesoul publie en 1859 son *Manuel pratique d'arboriculture*. Cet ouvrage a le mérite de clore un débat éternel entre des jardins de curé, fouillis ou ordonnés. Le plan idéal du jardin de curé proposé par l'abbé Raoul,

atteste d'un savant mariage entre une structure ordonnée et un choix de plantes très divers faisant l'identité même de ces enclos.



Plan idéal d'un jardin de curé. Extrait du *Manuel pratique d'arboriculture* de l'abbé Raoul, curé de Couvelon, Ed. Besançon et Turbergue, 1859.

Le jardin du presbytère est bien évidemment le lieu vital pour approvisionner la table de la cure en légumes, en fruits, en herbes aromatiques ; mais également en plantes médicinales, à une époque où seules les plantes permettent de soigner les malades. La table curiale accueille généralement plusieurs personnes : le prêtre desservant, les vicaires, une bonne... Le curé de Montbenoît dans le Doubs, explique en 1811 que « *Montbenoît est un pays de montagne éloigné de tout marché et de toute boucherie d'environ un myriamètre et demi. Le curé obligé d'avoir deux vicaires... il faut donc en hiver des provisions soit en jardinage, soit en basse-cour...*² ». Le jardin de curé est donc une réalité

² Lettre du curé de Montbenoît au ministre des Cultes. Archives Nationales, F13 648.

économique à replacer dans un contexte plus large d'économie agricole. Le jardin de la cure est également le lieu de production des fruits et légumes que le prêtre pouvait offrir aux pauvres ou aux mendiants de passage. Grâce à ses récoltes, il pouvait ainsi faire œuvre de charité en offrant l'aumône aux personnes démunies frappant à sa porte.

Depuis le concile de Trente (1545-1563), tous les traités rappellent que le jardinage est une règle de bienséance ecclésiastique, soulignant ainsi la parfaite adéquation entre le jardinage et l'idéal du bon prêtre. Le jardinage permet en effet d'éviter l'oisiveté tout en proposant une activité digne d'un homme d'Église. La bonne tenue du presbytère et des jardins qui l'entourent sont non seulement les signes de la distinction sociale du prêtre mais également une preuve visible de la bonne dignité du pasteur ayant charge d'âmes.

Le jardin de curé, fermé par ses murs, était également un lieu de repos et de méditation. Les prêtres pouvaient, dans ces lieux calmes, paisibles et sereins, prier tranquillement ou méditer leur bréviaire loin de l'agitation du bourg. Le jardin de curé prend également une symbolique très forte, avec notamment une vision idéalisée du monde, voire comme le dit Florent Quellier, dans son ouvrage sur *l'Histoire du Jardin Potager*, à un mythe de la campagne « à un âge d'or d'avant l'industrialisation, l'urbanisation et l'exode rural... ».

Enfin, le jardin du prêtre prend la forme d'un lieu de promenade et de récréation. L'abbé Pochard, curé de Pontarlier (25) écrit en 1783 dans un recueil intitulé *La méthode pour la direction des âmes dans le tribunal de la pénitence et pour le bon gouvernement des paroisses par un prêtre du diocèse de Besançon*, que la récréation est nécessaire après le repas, délasse l'esprit et le corps, en répare les forces et dispose le pasteur à soutenir l'application et le travail que demandent ses devoirs⁴. Le jardinage figure parmi ces divertissements car il évite la paresse ou les divertissements proscrits par l'Église (les jeux d'argent, la chasse, les tavernes...).

Le peintre de genre, le Franc-comtois Jules-Alexis Muenier (1863-1942), nous donne une représentation de ce qu'était un jardin de curé à la fin du XIXe siècle, à travers deux tableaux frappant de réalisme, tant dans la composition que dans les sujets représentés.

Le premier tableau nommé *Le Bréviaire*, daté de 1886, représente un curé assis au jardin, un bréviaire à la main. Les détails sont nombreux : l'arrosoir, le banc de bois sur lequel est assis le prêtre, ses sabots, son visage ridé... Il est entouré de fleurs aux couleurs délicates, dahlias, roses

³ Florent Quellier. *Histoire du jardin potager*, Armand Colin, Paris, 2012, P. 122.

⁴ Florent Quellier. *Histoire du jardin potager*, Armand Colin, Paris, 2012, P. 133.

trémières, camomilles, il regarde ses choux et autres légumes d'un air méditatif. L'enclos où il se trouve surplombe un village (l'actuel village de Couvelon (70)) dont on distingue, dans une lumière qui est sans doute celle d'un soir d'été, le dégradé des toits, des pignons et des cheminées. Plus loin, se devinent champs et collines. Le second tableau, daté de 1890, intitulé *La Leçon de catéchisme*, représente également un abbé instruisant des enfants dans un jardin. Ce tableau nous donne à voir un exemple de jardin de curé, mais au-delà de cette représentation, on observe que le jardin est également un lieu d'instruction et d'édification, tout en contemplant la nature offerte par Dieu.



Jules-Alexis Muenier, *La Retraite de l'aumônier, ou Le Bréviaire*, 1886, musée de Cambrai.
 Jules-Alexis Muenier, *La Leçon de catéchisme*, 1890, musée des beaux-arts et d'archéologie de Besançon.

Durant le XIXe siècle et le début du XXe siècle, le prêtre dans son jardin sera un sujet récurrent pour de nombreux peintres de genre⁵. Les œuvres de Jean-Georges Vibert (1840-1902), *La Consolation* et de Luis Jimenez y Aranda (1845-1928), *Le jardin du presbytère- Une Madeleine* nous donnent une image de ces jardins de curé où la rigueur des allées, bordées d'un trait de buis, côtoie un réel foisonnement végétal comprenant fleurs, légumes et fruits en tout genre. Le tableau de Jean-Georges Vibert, dans une mise en scène presque théâtrale, montre également un curé jardinier, en sabot et tablier. Enfin, les cloches en verre attestent de la dimension expérimentale et scientifique dans la pratique du jardinage du prêtre.

⁵ Michel Tournier et Georges Herscher, *Jardins De Curé*, Paris, Actes sud, 2002. P.47.



Jean-Georges Vibert, *La Consolation*, 1886, musée d'Orsay.
Luis Jimenez y Aranda, *Le jardin du presbytère- Une Madeleine*, Pontoise, 1902.

Se pose alors la question, du réel investissement physique des prêtres dans le jardinage. L'inégal revenu des desservants influençait bien évidemment les pratiques de jardinage des desservants. Toutefois, Florent Quellier semble conclure que la pratique horticole des prêtres se rapproche davantage de celle des élites, avec la gestion d'une « exploitation agricole » basée sur l'emploi de valets. Le jardinage reste donc pour le prêtre une bienséance proscrivant les travaux pénibles pour se consacrer à des tâches plus nobles : la greffe, la sélection des graines, cueillette des fruits et des fleurs, le bouturage... La place réservée au prêtre à la tête de son jardin va lui permettre de distinguer celui-ci du jardin de paysan par la présence de fruits ou de fleurs à la mode et par les conduites fruitières nobles (espalier, contre-espalier, cordon, arbre nain). Le prêtre va alors progressivement devenir un curé agronome, expérimentant et acclimatant des plantes, son jardin pouvant même aller jusqu'à proposer un modèle de gestion d'agriculture pour la communauté villageoise. L'exemple le plus révélateur est celui de la culture du trèfle qui fut, sous le règne de Louis XVI, expérimentée dans le jardin de l'abbé Launay dans le Maine, avant d'être cultivé sur des parcelles entières.

Si les éléments évoqués précédemment font état d'un esprit général largement approuvé par le clergé depuis le concile de Trente et jusqu'au milieu du XXe siècle, il faut toutefois souligner que les réalités économiques, culturelles, sociales de chaque desservant, combinées à la situation géographique, engendrent une diversité de compositions paysagères dans les jardins de presbytère.

1.2. De l'expression « Jardin de curé » aux réalités de terrain.

Madame Marie Hélène Bénétière, historienne des jardins, définit dans son Dictionnaire du Vocabulaire des Jardins, l'expression « *jardin de curé* » comme étant « *un petit jardin dans lequel sont cultivés simultanément, dans de petits parterres réguliers, des végétaux d'utilité et des végétaux d'ornement*⁶ ». Florent Quellier va plus loin dans cette définition. Il rappelle que le jardin de curé est généralement perçu comme « *un jardin foisonnant, abondamment fleuri, accueillant de vieilles variétés fruitières... des arbres autrefois conduits en espalier, le long d'un mur..., en cordon, le long d'une allée sablée, une treille [de vigne]..., des légumes anciens...des roses anciennes... un banc de pierre émousée à l'ombre d'un vieil arbre plusieurs fois centenaire... des abeilles*⁷... ». Cette description offre l'avantage de donner une image subjective de ce que pouvait recouvrir le terme de « jardin de curé ».

Cependant aucun des jardins que l'on qualifie de « jardin de curé » ne fait référence à un style déterminé comme cela est le cas, par exemple, pour un parc « à l'anglaise » ou à un jardin dit « à la française ». Philippe Ferret dans son ouvrage sur les jardins de curé, paru en 2013, parle plutôt d'émotions, de ressenti et de tradition dans cette expression⁸.

Le jardin de curé répond certes aux définitions évoquées précédemment auxquelles s'ajoute une forte dimension sensorielle, dans laquelle le ressenti joue sans doute un rôle majeur.

Il semble difficile de réduire à une simple définition les jardins de curé qui ont pu exister par le passé dans le diocèse de Besançon.

En effet, l'inégal investissement horticole des prêtres, la diversité des moyens financiers de chaque desservant, ajoutés aux conditions climatiques imposées par le relief, font qu'il n'existe pas une typologie de jardins de curé dans ce diocèse, mais bien tout un spectre de jardins. Les paroisses les plus importantes du diocèse présentaient des jardins proches de ceux des élites, à l'image du parc paysager du presbytère de Lure⁹ (70), implanté en plein cœur du quartier de l'ancien Chapitre de la ville. Entouré de hauts murs le petit parc est entièrement masqué de la rue. La composition, toute en longueur, est orientée nord-sud, formant un jardin d'agrément pour le

⁶ Marie-Hélène Bénétière, *Vocabulaire et typologie et technique des jardins*, Paris, 2000. P. 29.

⁷ Florent Quellier. *Histoire du jardin potager*, Armand Colin, Paris, 2012, P. 122.

⁸ Ferret, Philippe, Mangold Claudie, *Jardin de curé, jardin d'antan*, Paris, Flammarion, 2013. P.13.

⁹ Presbytère encore propriété de la mairie. La ville comptait en 2010 plus de 8 200 habitants.

prêtre. L'accès à l'habitation se fait après avoir franchi un épais couvert, traversé par deux allées qui se rejoignent au niveau du découvert, formant la cour d'honneur. Le bois, planté d'essences caractéristiques des parcs paysagers du XIXe siècle, forme un réel écrin de verdure à la demeure.



Vue aérienne du quartier du Chapitreà Lure. (Source : <http://www.geoportail.gouv.fr>).



Presbytere de Lure (70), propriété de la commune. Août 2013. Clichés de *Parcelle d'Histoire*.

Dans le Haut-Doubs, le presbytere de Maïche¹⁰ (25) semble également avoir présenté par le passé des jardins d'agrément. Les vues aériennes de 1967 attestent de l'existence d'un parterre composé de quatre compartiments au pied de la façade sud. Prolongement de l'architecture, le jardin était structuré autour d'un réseau d'allées rectilignes dessinant une croix grecque. Le reste de la propriété, aujourd'hui appelé « *parc* », était peut-être ornée d'une composition paysagère. Le presbytere de Maïche est contigu au parc paysager du *château du Désert*, datant du XIXe siècle, et ses jardins semblent se rattacher aux jardins d'agrément que l'on rencontrait autrefois aux abords des maisons bourgeoises.

¹⁰ Presbytere encore propriété de la mairie.



Presbytère de Maïche. Photographies aériennes de l'IGN, 1967 et 2007. (Source : <http://www.geoportail.gouv.fr>).

En revanche, dans les communautés villageoises plus modestes, le jardin curial prenait la forme d'un petit jardin paysan qui se distinguait peu de celui des fermes voisines comme le jardin de l'ancienne cure de Beulotte-Saint-Laurent¹¹ (70), dans les Vosges-Saônoises.



Presbytère de Beulotte-St-Laurent (70), propriété de la commune. Septembre 2012. Clichés de *Parcelle d'Histoire*.

Les différences climatiques que l'on peut observer à l'échelle du diocèse de Besançon, ont également influencé les compositions paysagères des jardins de presbytères. D'une superficie assez vaste dans les plaines et premiers plateaux du Doubs, les jardins s'étendaient généralement à l'arrière de la maison curiale, alors qu'à l'avant une cour d'honneur permettait de magnifier l'habitation. Dans le Haut-Doubs horloger, les jardins sont en revanche relativement réduits et présentent une composition paysagère aménagée au pied de la façade sud, façade largement recouverte par des plantes grimpantes et par des fruitiers menés en espalier. L'habitation jouait ici un réel rôle protecteur contre les vents du nord et permettait d'offrir aux végétaux la chaleur accumulée par le rayonnement solaire.

¹¹ Presbytère encore propriété de la mairie. Le village comptait en 2010 70 habitants.

L'unité pastorale de Mouthe (25) semble offrir un cas particulièrement original, puisque la rigueur de l'hiver rendait difficile la pratique du jardinage. En effet, le climat rude de la région la plus froide de France ne se prêtait guère à de grands jardins individuels. Il existait donc des jardins « collectifs », appelés en patois local : « *des nounes* »¹², fréquentés par l'ensemble des habitants de la communauté villageoise, dont les prêtres¹³.

Un dernier cas semble important d'être abordé ici, il s'agit du projet envisagé par la commune de La-Chapelle-Saint-Quillain (70)¹⁴, en 1814. François Debret (1777-1850), architecte en chef de la Ville de Paris, inspecteur général des bâtiments civils, est sollicité pour réaliser un ambitieux projet d'aménagement urbain pour le village¹⁵. La réflexion comprend une église, une place, un « lotissement » mais également un presbytère avec son jardin. Ce dernier est particulièrement bien détaillé dans ce projet, fermé de murs, il souligne l'importance accordée au clos de la demeure curiale. Sur ce plan, la composition ordonnancée comprend huit compartiments avec au centre un puits. En fond de jardin, une chambre de verdure, tout en longueur, devait apporter ombrage au prêtre. Enfin, un second jardin se structure autour d'une allée en croix formant quatre compartiments. Ce projet ambitieux ne fut jamais réalisé. Toutefois, il témoigne des pratiques de construction de nombreux villages de Franche-Comté, qui à la fin du XVIIIe siècle et au début du XIXe siècle se dotèrent d'un centre, marqué par les bâtiments publics, civils et religieux. Il nous offre également un très bel exemple d'un projet de jardin de curé au début du XIXe siècle, dans sa disposition, ses proportions et sa composition.

¹² Orthographe à vérifier.

¹³ L'abbé Michel Duquet, prêtre à Mouthe, communication privée.

¹⁴ La-Chapelle-Saint-Quillain est une paroisse du diocèse de Besançon. Le village comptait en 2011 136 habitants et 495 en 1826.

¹⁵ Michel Tournier et Georges Herscher, *Jardins De Curé*, Paris, Actes sud, 2002. P.38.



Projet de F. Debret pour l'aménagement de la commune de La-Chapelle-Saint-Quillain, 1814. Archives Nationales, cote : F 1536 B.



Projet de F. Debret détail du projet de jardin du presbytère de la commune de La-Chapelle-Saint-Quillain, 1814. Archives Nationales, cote : F 1536 B.

Malgré l'ensemble des diversités paysagères relatives aux jardins de presbytère, il existe toutefois une idéologie unanime, une représentation du « jardin de curé » faisant référence à un jardin clos, planté de légumes, fruits, plantes aromatiques et médicinales, le tout, orné de fleurs¹⁶.

II. État actuel des jardins de presbytère dans le diocèse de Besançon.

Avant la Révolution, les habitants d'une paroisse étaient tenus de fournir au curé et à ses vicaires un logement convenable et d'en effectuer l'entretien. La Révolution Française déclare les presbytères biens nationaux. Certains furent aliénés ou loués. En vertu de l'article 72 de la loi du 18 germinal an X, les presbytères et les jardins attenants, non aliénés, furent rendus pour usage aux curés et desservants des succursales et une grande partie des presbytères vendus furent rendus aux prêtres. Un avis du Conseil d'État de l'an XIII, confirmé par un arrêt du 7 mars 1838, tranche en faveur de la propriété communale de ces édifices. Depuis la loi de Séparation de l'Église et de l'État datant du 09 décembre 1905, la plupart des presbytères sont la propriété des mairies et sont gérés par l'administration communale. Ainsi, les communes mettent à la disposition des ministres du culte catholique les bâtiments nécessaires à leur logement.

De nos jours et en raison de la baisse des vocations, de nombreux presbytères ne sont plus occupés. Face à cette situation, des décisions diverses ont été prises par les municipalités du diocèse, allant de la vente pure et simple de la maison curiale à sa reconversion en logements locatifs ou en services publics (mairie, bibliothèque municipale, école...).

3.1. Les presbytères vendus.

A l'échelle du diocèse de Besançon, l'inventaire des jardins a mis en évidence un désintéressement progressif des municipalités à l'égard des presbytères. En effet, la vente de ceux-ci semble être un phénomène ancien, en lien avec la désertification des campagnes combinée à la diminution des vocations à la prêtrise. Toutefois, il semblerait que le phénomène se soit amplifié durant ces dix dernières années, comme l'ont fait remarquer les personnes contactées durant l'étape de prospection. Il est difficile d'établir les motivations exactes qui ont poussé les mairies à se séparer de ces immeubles. Toutefois, on peut penser que les frais

¹⁶ Michel Tournier et Georges Herscher, *Jardins De Curé*, Paris, Actes sud, 2002.

d'entretien de ces bâtiments, ajoutés à l'augmentation du prix de l'immobilier, ne sont pas étrangers à ce phénomène.

Les bâtiments et les jardins vendus à des particuliers suivent une destination variée en fonction de la sensibilité patrimoniale de chaque acquéreur. Certaines de ces cures seront transformées en gîtes ou chambres d'hôtes comme le presbytère de Pont-sur-l'Ognon (70) qui a conservé son appellation de « *Presbytère* ». Les jardins semblent avoir disparu pour faire place à une vaste pelouse.



Presbytère de Pont-sur-l'Ognon (70), propriété privée. (Source : http://fr.europa-bed-breakfast.com/html/web-hebergement_le-presbytere-pont-sur-l-ognon).

La destination principale des presbytères vendus à des laïcs, reste la demeure d'habitation. A l'image de celui de Vy-lès-Lure (70), vendu le 25 septembre 2012¹⁷. Cet ancien presbytère a conservé intact son emprise au sol ainsi que ses murs de clôture. Les arbres fruitiers, observables sur des cartes postales du début du XXe siècle et la pergola ou treille de vigne à l'est de l'enclos, ont aujourd'hui complètement disparu. Ainsi la composition paysagère d'origine s'est progressivement appauvrie pour prendre aujourd'hui la forme d'une simple pelouse.



Presbytère de Vy-lès Lure, propriété privée. (Source : http://cure-vy-les-lure.blogspot.fr/2012_07_01_archive.html).

¹⁷ Source : <http://cure-vy-les-lure.blogspot.fr>.

Les presbytères de Cromary (70) et d'Arc-sous-Montenot (25), ont également été vendus. Toutefois, la sensibilité paysagère et patrimoniale des nouveaux acquéreurs semble avoir permis de conserver, en grande partie, la composition d'origine.

A Arc-sous-Montenot, commune du Haut-Doubs, le presbytère est devenu le siège d'une petite entreprise dont le site internet propose des formations « dans [un] presbytère rénové¹⁸ ». Les nouveaux propriétaires semblent avoir souhaité conserver « l'âme » de ce jardin, notamment en maintenant son identité de « jardin de curé ». Des plates-bandes fleuries, plantées le long d'une allée serpentine, ornent encore aujourd'hui le jardin. Quant aux anciens fruitiers ils ont été conservés par les nouveaux propriétaires.



Presbytère d'Arc-sous-Montenot (25). (Sources : <http://www.peanformation.net> et delcampe.net).

A Cromary, le jardin, géré par Madame Gyon, se trouve ponctuellement ouvert à la visite. Il propose de retrouver l'esprit des « jardins de curé » avec ses murs, son potager et son jardin fleuriste. On y retrouve des plantes ornementales, des plantes utiles (vivrières, aromatiques et médicinales), des arbres fruitiers, des arbustes à fleurs ainsi qu'un bassin agrémenté de plantes aquatiques.



Jardin du presbytère de Cromary (70). (Source : http://www.jardinez.com/Parcs-et-jardins-Le-Jardin-du-Presbytere_Cromary).

¹⁸ Source : site internet du centre de formation : <http://www.peanformation.net>.

Ainsi, les jardins de presbytère, devenus biens privés, suivent une évolution différente en fonction des sensibilités patrimoniales des nouveaux propriétaires. Cela va de la disparition pure et simple des jardins à la conservation de l'identité paysagère du lieu en passant par toute une série d'états intermédiaires.

Les agences immobilières des départements du Doubs et de la Haute-Saône présentent dans leurs portefeuilles plusieurs annonces proposant à leurs clients des anciens presbytères. L'attrait pour ces maisons est réel, notamment en lien avec leur architecture de caractère et leur vaste jardin. On peut prendre en exemple le presbytère de Confracourt (70) qui est actuellement en vente. Daté de 1847, il présente un terrain de 2 385m², clos de murs avec d'anciens arbres fruitiers et buis¹⁹. Le devenir de ces presbytères à vendre est aujourd'hui particulièrement incertain.



Presbytère de Confracourt (70), propriété de la commune. (Source : <http://achat-vente-appartement.vivastreet.com>).

Les presbytères étant passés dans le domaine privé ne seront pas traités plus en détail dans la présente étude. La liste, en annexe 2, fait état des communes du Haut-Doubs horloger et forestier qui se sont séparées de leur presbytère. Figurent également les paroisses, définies dans la liste de l'administration diocésaine, n'ayant jamais eu de cure ou n'ayant plus de desservant depuis plus d'un demi-siècle.

¹⁹ Source : <http://achat-vente-appartement.vivastreet.com>. Annonce déposée le 07 juillet 2013.

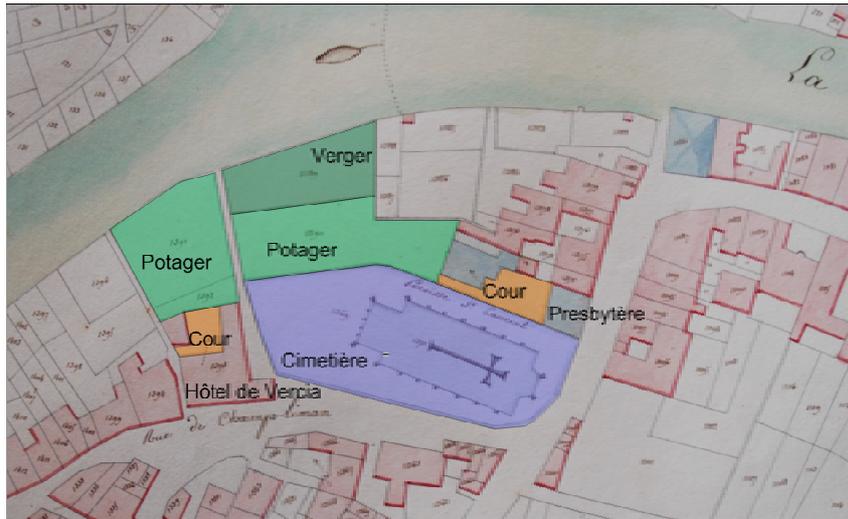
3.2. Les presbytères propriété des communes : Une inégale conservation des jardins.

Les presbytères non vendus et conservés entre les mains des communes vont être affectés à de nouveaux usages en fonction des choix politiques des conseils municipaux. Ainsi, il a été remarqué qu'une minorité des maisons curiales sont restées la demeure d'un prêtre desservant ; d'autres ont été transformées en mairie, en centre culturel, en école ou encore en appartements locatifs. La nouvelle destination, affectée aux bâtiments, influence considérablement le devenir des jardins attenants à l'habitation.

3.2.1. Les jardins disparus ou dénaturés.

La première typologie de jardins, observée dans le diocèse de Besançon, concerne les compositions dénaturées dans leur ensemble ou presque totalement. La disparition de ces unités paysagères passe tout d'abord par la suppression des murs de clôture. Puis par une transformation profonde des abords du presbytère en lien avec la pose d'un revêtement en enrobé bitumeux, engendrant la disparition complète de toute composition paysagère passée.

Le cas de la ville d'Ornans (25) est assez révélateur de la gestion de ce patrimoine paysager qui a pu être envisagée par les municipalités depuis une dizaine d'années. Dans le cadre d'une étude de faisabilité commandée par la mairie d'Ornans au cabinet *Parvelle d'Histoire*, visant à redonner une identité à un lieu dénaturé, il a été mis en évidence l'existence de deux presbytères qui se sont succédés à l'échelle de l'histoire d'Ornans. Le plus ancien correspond à l'actuelle Maison Nationale de la Pêche dont la façade donne sur la rue Saint-Laurent. Le second, correspond à l'ancien hôtel de la famille Guyot de Vercia, qui deviendra à partir de 1859 et jusqu'à nos jours, la cure d'Ornans. Ces deux propriétés comprenaient autrefois des dépendances, des jardins vivriers avec potager et verger, s'étendant jusqu'en bordure de Loue. Le plan de la ville d'Ornans (1753), les matrices du cadastre napoléonien (1812) ainsi que les cartes postales du début du XXe siècle permettent d'appréhender la nature des différentes parcelles.



Etat de la propriété foncière aux abords de l'église St Laurent d'Ornans en 1812. Carte extraite de l'étude de faisabilité réalisée par le cabinet *Parcelle d'Histoire* pour la mairie d'Ornans.

Il y a cinq ans, le parti a été pris de rabaisser les murs à une hauteur d'environ un mètre, ouvrant largement les jardins sur le paysage et sur le bourg. Les vestiges d'une ancienne porte ont été conservés dans le mur en bordure de Loue, ouverture qui permettait autrefois d'accéder à la Loue dans laquelle était puisée l'eau nécessaire à arroser les cultures. Ainsi, la suppression de ces éléments maçonnés a contribué à réduire l'identité même de ces jardins de curé, autrefois systématiquement clos.



Carte postale du début XXe siècle représentant au 1^{er} plan les jardins du presbytère et de l'ancienne cure d'Ornans.

La composition paysagère du jardin de l'actuel presbytère a aujourd'hui complètement disparu. Encore visible sur la vue aérienne de l'IGN, de 1968, le jardin présentait une organisation résolument régulière. Afin de faciliter le stationnement aux abords de l'église Saint-

Laurent, la municipalité a pris le parti d'aménager un parc de stationnement en enrobé bitumeux à l'arrière du presbytère actuel, ne laissant qu'une étroite bande de terre au nord de la parcelle. Ce dernier vestige est séparé du parking par une haie, taillée au cordeau et plantée de hêtres (*Fagus sylvatica*). Deux carrés sont encore cultivés grâce à un contrat de location établi entre la mairie et un habitant du bourg, poursuivant ainsi l'écriture de ce jardin.

Il en est de même du jardin potager à l'arrière de l'ancien presbytère qui a également été transformé en parking. Quant au verger, il ne compte aujourd'hui plus que deux arbres fruitiers (pommier et cerisier), un buis (*Buxus sempervirens 'rotundifolia'*) et un imposant frêne (*Fraxinus excelsior*).



Photographies aériennes de l'IGN, 1968 et 2007. (Source : <http://www.geoportail.gouv.fr>).

Dans le Haut-Doubs forestier, les anciens presbytères de Sombacour (25) et de HautePierre-le-Châtelet (25), ont subi d'importants changements d'affectation, à savoir la réhabilitation des locaux en mairie. Le changement d'usage des bâtiments a engendré une transformation complète des abords passant par la suppression des murs de clôture et par l'utilisation de l'espace laissé libre pour aménager un parc de stationnement en bitume. Le cas de Sombacour est particulièrement flagrant, puisque l'assiette des anciens jardins a été entièrement utilisée pour un parking. *In situ*, l'évocation de l'ancien potager se résume à deux piliers en pierre de taille, supportant un portail en fer forgé qui donnait autrefois accès au jardin du prêtre.



Mairie de Hautepierre-le-Châtelet (25). Août 2013. Cliché de *Parcelle d'Histoire*.



Mairie de Sombacour (25). Août 2013. Clichés de *Parcelle d'Histoire*.

Enfin, le presbytère de la commune de Gilley (25), est également un témoin évocateur de la disparition complète d'un jardin de curé, lié à la reconversion des bâtiments. Transformé en école maternelle, la demeure du XVIII^e siècle a vu ses abords entièrement recouverts de bitume afin d'aménager une cour de jeu pour les enfants.



Ecole maternelle de Gilley (25). Août 2013. Cliché de *Parcelle d'Histoire*.

La liste, en annexe 2, page 121, fait état des communes du Haut-Doubs forestier et horloger, pour lesquelles les jardins ont disparu ou ne présentent plus aucun intérêt.

3.2.2. Les jardins encore lisibles.

Il est défini que les jardins considérés comme encore lisibles regroupent ceux qui ont conservé leur emprise foncière d'origine ainsi que leurs murs de clôture. Les murs étant un élément marqueur de l'identité du jardin de curé.

La composition de ces jardins est généralement particulièrement appauvrie, faisant ainsi perdre au jardin, l'« âme » qu'il avait autrefois. Les allées, qui structuraient autrefois l'espace, peuvent avoir été conservées totalement ou en partie. Concernant la palette végétale, elle est généralement réduite à un simple gazon. Il peut toutefois subsister quelques arbres de haut jet, des fruitiers aux ports libres ou ayant été autrefois menés en espalier ainsi que quelques buis (*Buxus sempervirens*). Le buis étant symbole de l'éternité mais servant surtout à l'aspersion des fidèles, le jour des Rameaux. Des lilas (*Syringa vulgaris*), des forsythias (*forsythia x intermedia*), ainsi que quelques rosiers rustiques ou des vivaces tel que les pivoines (*Paeonia*) représentent les derniers témoins de la palette végétale qui ornait autrefois le site. Dans plusieurs enclos a été conservé un frêne (*Fraxinus excelsior* ou *Fraxinus excelsior Pendula*), semblant être une essence fréquente dans les jardins de presbytère du Haut-Doubs. Dans *l'Herbier des jardins de curé*, le frêne est recensé pour ses propriétés anti-inflammatoires et diurétiques. Il serait également capable de repousser les serpents et servirait d'antidote à leurs morsures²⁰.

Tous ces végétaux se retrouvent dans plusieurs jardins de presbytère, derniers vestiges du foisonnement végétal qui existait par le passé.

On peut considérer dans cette typologie, les jardins de Villersexel (70), des Plains-et-Grands-Essarts (25)²¹ ainsi que celui de Courtefontaine (25).

A Villersexel, le jardin du presbytère s'articule autour de deux unités paysagères, séparées par un mur de soutènement contre lequel est adossé un escalier central, permettant de relier les deux ensembles. Le jardin supérieur est inscrit, par arrêté du 9 décembre 1996, à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques alors que la composition inférieure est protégée au titre des abords. Le jardin bas a fait l'objet d'une restauration et se trouve aujourd'hui ouvert au

²⁰ Jérôme Goutier, *L'herbier Des Jardins De Curé*, Paris, La Maison Rustique, 2009. P. 78.

²¹ Voir fiche signalétique du jardin des Plains-et-Grands-Essarts, page 62.

public. La composition régulière, se structure autour d'une allée centrale et d'une allée périphérique. Les circulations rectilignes dessinent deux rectangles de gazon, formant un parterre à l'anglaise. Les murs, conservés en état, sont bordés de côtières²², aujourd'hui plantées d'arbustes évoquant les anciennes cultures fruitières et florales du prêtre. Grâce à une restauration, impliquant plusieurs acteurs, ce jardin a pu conserver son identité. Ceci passe par l'évocation des anciennes cultures mais surtout par la conservation des éléments maçonnés et des circulations. Il constitue également un bon exemple de restauration de ce patrimoine paysager, impliquant plusieurs acteurs.



Presbytère de Villersexel (70), propriété de la commune. Août 2013. Clichés de *Parcelle d'Histoire*.

Les anciens presbytères des Plains-et-Grands-Essarts²³ ainsi que celui de Courtefontaine²⁴, aujourd'hui reconvertis en mairie, ont conservé de beaux vestiges des jardins d'autrefois cultivés. Celui de Courtefontaine présente la particularité d'avoir conservé trois terrasses en bon état ainsi que son réseau d'allées encore bordées de quelques vivaces, derniers témoins des anciennes fleurs que le prêtre coupait pour fleurir l'église.

L'état de conservation des jardins relevant de cette typologie peut être nuancé en fonction de l'usage qui est fait des bâtiments. L'observation de terrain semble établir une corrélation entre le morcellement des bâtiments en plusieurs logements et la disparition des jardins. En effet, la nécessité de proposer aux locataires des emplacements pour leurs véhicules, conduit souvent les municipalités à reconverter les jardins en parc de stationnement.

²² La *côtière* ou *les ados*, sont des planches de cultures dressés de telle sorte qu'elles offrent un plan incliné vers le sud, ce qui leur permet de bénéficier d'un ensoleillement plus direct, même en hiver. La côtière est adossée à un mur, protégé du nord, lorsque le jardin est clos.

²³ Voir fiche signalétique du jardin des Plains-et-Grands-Essarts, page 62.

²⁴ Voir fiche signalétique du jardin de Courtefontaine, page 42.

Dans le Haut-Doubs, les presbytères des communes de La Planée (25) et de Cernay-l'Église (25)²⁵, ont été réaménagés en plusieurs appartements. Si les cours des deux maisons curiales ont été recouvertes d'un enrobé bitumeux, visant à répondre à la demande en stationnement, les jardins à l'arrière de la bâtisse ont toutefois été préservés. Les murs, les allées, les terrasses et quelques végétaux ont en effet été épargnés lors de la reconversion. A Cernay-l'Église, un des locataires cultive encore un carré de légume.



Ancien presbytère de La Planée (25). Août 2013. Clichés de *Parcelle d'Histoire*.

La liste en annexe 2 fait état des communes du Haut-Doubs forestier et horloger, dont les jardins répondent aux critères des compositions comme étant considérées comme encore lisibles.

Il semble important de rapeler que ces jardins représentent des entités paysagères fragiles, pouvant se trouver rapidement menacées de destruction. En effet, des changements au sein des conseils municipaux, la prise de décisions visant à se séparer d'un bien trop coûteux d'entretien, ou encore une reconversion des locaux ne tenant pas compte des abords... sont autant d'exemples qui pourraient engendrer la disparition définitive de ces jardins. Généralement attentif à leur patrimoine religieux, une sensibilisation des conseils municipaux permettrait de faire prendre conscience aux élus de l'intérêt de conserver ce patrimoine paysager, représentant généralement un ensemble cohérent entre : l'église, le presbytère et leurs jardins. Ceux des anciennes cures de Courtefontaine et de Bians-les-Usiers (25)²⁶ semblent aujourd'hui être des cas présentant un caractère d'urgence, dans la mesure où des travaux sont engagés pour réhabiliter le bâtiment en mairie ou en appartements, remettant ainsi en cause la fonction des abords.

²⁵ Voir fiche signalétique du jardin de Cernay-l'Église, page 34.

²⁶ Voir fiche signalétique du jardin de Bians-les-Usiers, page 32.

3.2.3. Les jardins de curé bien conservés.

La dernière catégorie de jardins relevée dans le diocèse de Besançon comprend les lieux exceptionnellement bien conservés, présentant des compositions paysagères en accord avec « l'esprit » des jardins de curé. Les jardins précédents semblaient être des coquilles vides, sans âme, puisqu'ayant perdu le foisonnement horticole caractéristique du jardin de curé. Les jardins considérés comme préservés ont en revanche conservé une composition paysagère généralement bien lisible et de nombreux végétaux. Ils se structurent autour d'un tracé habituellement régulier défini par le réseau d'allées. Des plantes et arbustes fleuris ornent encore l'espace afin de fournir un décor éphémère à l'église ; les cultures vivrières prennent la forme de carrés, de planches ou de côtières plantés de légumes et de fruits les plus variés ; enfin, des arbres fruitiers sont menés en espalier le long des murs ou en port libre au centre des vergers...

Le presbytère de Ternuay (70), toujours propriété de la commune, est un exemple de ces compositions, aujourd'hui bien conservées. La cure de Ternuay est louée depuis une quinzaine d'année à une famille qui veille à entretenir ces jardins avec toutefois un suivi annuel des structures taillées par la municipalité. L'emprise au sol des jardins ainsi que les murs de clôture n'ont fait l'objet d'aucune transformation au cours des siècles. L'enclos se divise en deux entités paysagères séparées par un muret, orné de pilastres en pierre de taille. Le puits, servant autrefois à alimenter en eau l'habitation et les jardins, se trouve encastré dans ce mur. Le premier jardin correspond à une cour engazonnée, traversée par une allée orientée est-ouest et couverte de pavés, permettant de relier le portail au perron. Deux buis (*Buxus sempervirens*) taillés en topiaire, deux pruniers et deux forsythias (*Forsythia x intermedia*) bordent symétriquement cette allée, tout en cadrant la perspective. De la vigne et des arbres à kiwi (*Actinidia deliciosa*) tapissent la façade de l'habitation. Le second jardin, occupe la partie sud de l'enclos. L'ancienne composition ordonnancée ne comprend aujourd'hui plus que deux grands carrés de culture. L'allée centrale et les allées de ceintures sont en gazon. En limite sud de propriété, un alignement de sapins (*Picea abies*) forme un couvert, offrant autrefois une promenade ombragée au prêtre. Un bouquet de noisetiers (*Corylus avellana*) et de bouleaux (*Betula pendula*) ornent toujours les découverts périphériques. On peut encore voir un noyer (*Juglans regia*), plus que centenaire, planté en isolé à l'ouest du jardin.



Ancien presbytère de Ternuay (70), propriété de la commune. Août 2013. Clichés de *Parcelle d'Histoire*.

A Saint-Bresson (70), la mise en location du presbytère a donné lieu à une action tout à fait originale de réhabilitation d'un jardin de presbytère. L'enclos de la cure est aujourd'hui divisé en deux jardins, affecté chacun à un appartement. La partie sud du clos, aujourd'hui en pelouse, est encore ornées de charmes (*Carpinus betulus*), plus que centenaires qui semblaient autrefois former un cabinet de verdure, en limite ouest de propriété.

En revanche, la partie nord du clos, a fait l'objet d'un aménagement paysager contemporain, fruit de la volonté des locataires de préserver l'identité de ce jardin. Les arbres qui existaient sur le site, tels que les anciens charmes, autrefois taillés en berceau ainsi que plusieurs fruitiers, ont été conservés. Au pied de ceux-ci, des plates-bandes ont été aménagées ainsi qu'une série de massifs plantés d'une multitude d'arbustes et de vivaces. La composition d'origine, sans doute régulière, a fait place à un jardin aux formes plus souples, où les courbes des allées et les formes des massifs dessinent un ensemble paysager. La profusion des essences et la variété des couleurs offertes au regard, renforcent l'aspect paysager de ce jardin. Si la dimension vivrière du jardin a aujourd'hui complètement disparu, le projet a néanmoins permis de redonner une identité à ce jardin, en lui conférant une dimension ornementale et florale, qu'il avait perdu.



Ancien presbytère de Saint-Bresson (70), propriété de la commune. Août 2013. Clichés de *Parvèle d'Histoire*.

Depuis plusieurs années, des actions ont déjà été menées visant à protéger les jardins de presbytère de Franche-Comté. Les actions menées à Villersexel ou à Saint-Bresson en sont quelques exemples. On peut également ajouter l'inscription à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques du jardin du presbytère de Remoray-Bougeons (25)²⁷, en 2001. Mais l'action certainement la plus remarquable menée sur ces jardins reste le cas de La Rivière-Drugeon (25)²⁸.

Cultivé pendant près de vingt ans par l'abbé Borne, ce jardin était voué à disparaître si l'Association culturelle du village, n'avait pas entrepris de restaurer et d'entretenir ce jardin. Soutenu par le CPIE du Haut-Doubs, la DRAC de Franche-Comté et par des interventions plus ponctuelles comme celle d'une classe du lycée Lucien Quellet de Valdoie (90). Ce jardin représente certainement l'exemple le plus explicite de ce qu'était un jardin de presbytère dans le diocèse de Besançon. Le site se veut aujourd'hui non seulement avoir pour vocation de préserver l'identité d'un « jardin de curé », mais également être un espace pédagogique, ouvert à tous, véritable support de sensibilisation au jardinage et à ses pratiques.

Clos par les anciens remparts du village, la composition que l'on observe aujourd'hui comprend tous les éléments constitutifs d'un jardin dit « de curé » : des allées rectilignes en gazon, des légumes et des fruits, des fleurs, des plantes médicinales, des plantes aromatiques, le buis, une statue de la Sainte-Vierge, un rucher et un puits.

Il est aujourd'hui difficile de trouver dans le Haut-Doubs des jardins présentant une composition aussi aboutie et un entretien égal à celui de la Rivière-Drugeon. En effet, la volonté du CPIE du Haut-Doubs de faire de ce lieu un conservatoire confère à ce jardin un caractère proche d'un certain idéal du jardin de curé.

²⁷ Voir fiche complète du jardin de Remoray-Bougeons, page 105.

²⁸ Voir fiche complète du jardin de La Rivière-Drugeon, page 89.

Toutefois, l'inventaire mené dans le Haut-Doubs a mis en évidence plusieurs jardins comportant des éléments marqueurs de l'identité des jardins de curé et dont la composition paysagère se trouve aujourd'hui dans un état correcte de conservation. La liste des paroisses présentant de tels jardins est présentée en annexe 2. Ils sont généralement l'œuvre d'un jardinier, locataire de la cure (prêtre ou laïc) ou simple voisin soucieux de produire ses légumes et ses fleurs. Ces jardiniers se sont appropriés le jardin, ce qui confère à ces compositions un caractère original tout en permettant de poursuivre l'écriture de ceux-ci. Ils représentent un patrimoine fragile demandant une attention particulière dans la mesure où les jardiniers « temporaires », qu'ils soient prêtres ou laïcs, ne sont que de passage sur une parcelle de terre, propriété d'une commune dont le conseil municipal est également nommé pour des mandats limités dans le temps et dont les choix politiques peuvent avoir des conséquences dans la disparition ou la conservation de ce patrimoine paysager.

III. Fiches d'enquête.

3.1. Fiches signalétiques, par ordre alphabétique.

Arc-sous-Cicon	page 30
Bians-les-Usiers	page 32
Cernay-L'Église	page 34
Chapelle-des-Bois	page 36
Chapelle-d'Huin	page 38
Charmauvillers	page 40
Courtefontaine	page 42
Courvières	page 44
Dompierre-les-Tilleuls	page 46
Fournet-Blancheroche	page 48
Goux-les-Usiers	page 50
Hopitiaux-Neufs	page 52
Indevillers	page 54
Jougne	page 56
Le Russey	page 59
Les-Plains-et-Grands-Essarts	page 62
Levier	page 64
Lièremont	page 66
Maîche	page 68
Ouhans	page 70
Septfontaines	page 72
Villeneuve d'Amont	page 74

I. Situation du jardin :

- 1.1. **Nom d'usage du jardin :** jardin du presbytère d'Arc-sous-Cicon.
- 1.2. **Adresse du jardin :** 5, place de la Mairie, 25 520 Arc-sous-Cicon.
- 1.3. **Commune :** Arc-sous-Cicon.
- 1.4. **Département / Région :** Doubs ; Franche-Comté.
- 1.5. **Propriétaire :** mairie d'Arc-sous-Cicon.
- 1.6. **Accès principal du jardin :** 5, place de la Mairie.

II. Fonction et intérêt du jardin :

- 2.1. **Fonction d'origine :** jardin de curé.
- 2.2. **Fonctions successives et actuelles :** jardin d'agrément et cour d'école.
- 2.3. **Intérêt principal du jardin :**
 - 2.3.1. Valeur historique : oui.
 - 2.3.2. Valeur paysagère : faible.
 - 2.3.3. Valeur botanique : moyenne. Plusieurs arbres fruitiers ainsi qu'un frêne pleureur (*Fraxinus excelsior Pendula*), plus que centenaire.
 - 2.3.4. Mise en valeur d'un lieu : oui, jardin de l'ancien presbytère.
 - 2.3.5. Eléments remarquables : aucun.
- 2.4. **Typologie du jardin :** jardin de presbytère.

III. Situation juridique et économique :

- 3.1. **Statut :** public.
- 3.2. **Droit du sol :**
 - 3.2.1. Environnement Monument Historique ou Site : La protection Monument Historique de la mairie-école, édifiée au nord du jardin, protège aujourd'hui le site au titre des abords.
 - 3.2.2. Monument historique : non.
 - 3.2.3. Site : non.
- 3.3. **Ouverture au public :** fermé.

IV. Historique :

XIXe siècle (datation supposée en fonction du bâti).

V. Site / Environnement :

Le village d'Arc-sous-Cicon se situe dans une légère dépression du plateau du Haut-Doubs, au pied du Crêt Monniot, dans un paysage rural. L'ancien presbytère et son jardin représentent un ensemble architectural et paysager au cœur du bourg. Malgré la présence d'un mur de clôture, le jardin se trouve ouvert sur la rue menant à l'église et est largement visible depuis celle-ci ainsi que depuis le cimetière, aménagé au nord de l'église.

VI. Analyse de la composition :

Le jardin a conservé ses murs de clôture en pierres de taille ainsi qu'une partie de son réseau d'allées. Afin de faciliter l'entretien, ces dernières sont aujourd'hui recouvertes d'un enrobé bitumeux.

La composition paysagère est aujourd'hui considérablement simplifiée du fait de la disparition des cultures qui ont été remplacées par une simple pelouse. Au pied des façades est et sud, une vaste esplanade a été recouverte d'un enrobé servant de cour à l'école.

Il ne reste des anciennes plantations que deux fruitiers nains en bordure de l'allée principale, deux espaliers contre la façade ouest ainsi que des arbustes à fleurs (lilas, forsythias, rosiers...). Au sud du clos, a été conservé un imposant frêne pleureur (*Fraxinus excelsior 'Pendula'*), plus que centenaire. Un massif planté devant la véranda représente un point d'intérêt dans l'axe de l'allée d'arrivée, il est aujourd'hui orné de spirées (*Spiraea*) et d'un *Picea glauca 'Conica'*.

VII. Etat de conservation / Entretien :

- **De conservation :** moyen. L'intérêt de ce jardin réside dans la conservation de ses murs ainsi que d'une partie de son réseau d'allées. Toutefois, la composition paysagère a presque totalement disparu.

- **D'entretien :** moyen, réduit à la tonte des pelouses.

VIII. Enquêteur :

8.1. Nom et prénom de l'enquêteur : PARISOT Emmanuel.

8.2. Qualité : Historien-Paysagiste et gérant du cabinet *Parcelle d'Histoire*, spécialisé en restauration de parcs et jardins.

8.3. Date de l'enquête : août 2013.

IX. Photographies actuelles :

Doubs - Arc-sous-Cicon - Jardin de l'ancien presbytère.



Jardin à l'ouest du clos.



Frêne pleureur.

Clichés de *Parcelle d'Histoire*, août 2013.

I. Situation du jardin :

- 1.1. **Nom d'usage du jardin :** jardin du presbytère de Bians-les-Usiers.
- 1.2. **Adresse du jardin :** 12, rue du Val, 25 520 Bians-les-Usiers.
- 1.3. **Commune :** Bians-les-Usiers.
- 1.4. **Département / Région :** Doubs ; Franche-Comté.
- 1.5. **Propriétaire :** mairie de Bians-les-Usiers.
- 1.6. **Accès principal du jardin :** 12, rue du Val.

II. Fonction et intérêt du jardin :

- 2.1. **Fonction d'origine :** jardin de curé.
- 2.2. **Fonctions successives et actuelles :** jardin d'agrément des locataires.
- 2.3. **Intérêt principal du jardin :**
 - 2.3.1. Valeur historique : oui.
 - 2.3.2. Valeur paysagère : faible.
 - 2.3.3. Valeur botanique : faible. Plusieurs fruitiers en port libre.
 - 2.3.4. Mise en valeur d'un lieu : oui, jardin de l'ancien presbytère.
 - 2.3.5. Eléments remarquables : aucun.
- 2.4. **Typologie du jardin :** jardin de presbytère.

III. Situation juridique et économique :

- 3.1. **Statut :** public.
- 3.2. **Droit du sol :**
 - 3.2.1. Environnement Monument Historique ou Site : non.
 - 3.2.2. Monument historique : non.
 - 3.2.3. Site : non.
- 3.3. **Ouverture au public :** fermé.

IV. Historique :

XIXe siècle (datation supposée en fonction du bâti).

V. Site / Environnement :

Le village de Bians-les-Usiers se localise au cœur du Val d'Usiers, dans un environnement rural. Le jardin du presbytère est masqué par l'habitation et par ses murs de clôture. Depuis le jardin, une vue imprenable s'offre sur le clocher du village.

VI. Analyse de la composition :

Le presbytère est séparé de la rue du Val par une cour d'honneur, fermée à l'ouest par les dépendances, au nord et à l'est par une grille en fer forgé. Cette cour donne accès à une terrasse aménagée le long de la façade est accessible par deux imposants escaliers latéraux. Au centre de celle-ci, un perron offre un accès à l'habitation.

A l'arrière de la demeure, l'ancien potager a conservé ses murs, englobant un vaste rectangle, orienté nord-sud, dans le prolongement de l'habitation. Une allée centrale, partant de la porte de la cure permet de rejoindre un portail percé dans le mur sud. Cet axe sert aujourd'hui d'allée d'arrivée pour les locataires et se trouve recouverte d'un enrobé bitumeux. Il ne reste rien des anciennes cultures vivrières du prêtre. Une partie du jardin a été reconvertie en parc de stationnement, le reste est en pelouse. Au sud-ouest du clos, plusieurs fruitiers en port libre tels que des pommiers et des pruniers, ont été préservés dans l'ancien verger.

VII. Etat de conservation / Entretien :

- **De conservation :** faible. Les éléments maçonnés ont été bien conservés, notamment les murs de clôture et la terrasse de la cour. En revanche, la composition paysagère est particulièrement altérée par la disparition des anciennes cultures mais surtout par l'aménagement du nouveau parking au sein même du clos.

- **D'entretien :** faible. Des travaux récents ont été engagés afin de réhabiliter les locaux en appartements, période durant laquelle le jardin a été délaissé.

VIII. Enquêteur :

8.1. Nom et prénom de l'enquêteur : PARISOT Emmanuel.

8.2. Qualité : Historien-Paysagiste et gérant du cabinet *Parcelle d'Histoire*, spécialisé en restauration de parcs et jardins.

8.3. Date de l'enquête : août 2013.

IX. Photographies actuelles :

Doubs - Bians-les-Usiers - Jardin de l'ancien presbytère.



Cour d'honneur du presbytère.



Ancien potager.



Verger au sud du clos.

Clichés de *Parcelle d'Histoire*, août 2013.

I. Situation du jardin :

- 1.1. **Nom d'usage du jardin :** jardin du presbytère de Cernay l'Église.
- 1.2. **Adresse du jardin :** avenue de l'Abbé Cuenin, 25 120 Cernay l'Église.
- 1.3. **Commune :** Cernay l'Église.
- 1.4. **Département / Région :** Doubs ; Franche-Comté.
- 1.5. **Propriétaire :** mairie de Cernay l'Église.
- 1.6. **Accès principal du jardin :** avenue de l'Abbé Cuenin.

II. Fonction et intérêt du jardin :

- 2.1. **Fonction d'origine :** jardin de curé.
- 2.2. **Fonctions successives et actuelles :** jardin d'agrément des locataires.
- 2.3. **Intérêt principal du jardin :**
 - 2.3.1. Valeur historique : oui.
 - 2.3.2. Valeur paysagère : faible.
 - 2.3.3. Valeur botanique : moyenne. Des tilleuls (*Tilia cordata*), plus que centenaires bordent encore l'allée d'arrivée.
 - 2.3.4. Mise en valeur d'un lieu : oui, jardin de l'ancien presbytère.
 - 2.3.5. Éléments remarquables : terrasses du jardin.
- 2.4. **Typologie du jardin :** jardin de presbytère.

III. Situation juridique et économique :

- 3.1. **Statut :** public.
- 3.2. **Droit du sol :**
 - 3.2.1. Environnement Monument Historique ou Site : La protection Monument Historique de l'église du village protège aujourd'hui le jardin au titre des abords.
 - 3.2.2. Monument historique : non.
 - 3.2.3. Site : non.
- 3.3. **Ouverture au public :** fermé.

IV. Historique :

XIXe siècle (datation supposée en fonction du bâti).

V. Site / Environnement :

Le village de Cernay l'Église se situe au pied du Mont Miroir, sur le plateau de Maîche. Le jardin se trouve largement ouvert sur le bourg et sur le paysage rural. Toutefois, sa position en hauteur rend le jardin peu visible depuis le centre du village.

VI. Analyse de la composition :

L'accès au presbytère se fait par une allée d'arrivée, autrefois bordée par deux alignements de tilleuls (*Tilia cordata*), dont subsistent aujourd'hui quatre sujets.

Les jardins se composent de trois terrasses accessibles par un escalier central. L'allée d'arrivée conduit à la première terrasse, formant une cour à l'habitation. Plus au sud, deux autres terrasses, aménagées sur la pente du terrain naturel, ont été préservées. Autrefois cultivées, elles sont aujourd'hui en gazon. Seul subsiste encore un carré de culture à l'ouest de la terrasse inférieure, entretenu par un locataire. Un frêne (*Fraxinus excelsior*) cadre l'entrée du jardin, au niveau de la terrasse supérieure.

VII. Etat de conservation / Entretien :

- **De conservation :** faible. Les éléments maçonnés ont été bien conservés. Toutefois, les terrasses ne sont quasiment plus cultivées. L'allée d'arrivée a en revanche conservé de beaux sujets de l'ancienne structure.
- **D'entretien :** moyen, réduit à la tonte des pelouses.

VIII. Enquêteur :

8.1. **Nom et prénom de l'enquêteur :** PARISOT Emmanuel.

8.2. **Qualité :** Historien-Paysagiste et gérant du cabinet *Parcelle d'Histoire*, spécialisé en restauration de parcs et jardins.

8.3. **Date de l'enquête :** août 2013.

IX. Photographies actuelles :

Doubs - Cernay l'Église - Jardin de l'ancien presbytère.



Allée d'arrivée



Vue du jardin depuis le village



Terrasses du jardin

Clichés de *Parcelle d'Histoire*, août 2013.

I. Situation du jardin :

- 1.1. **Nom d'usage du jardin :** jardin du presbytère de Chapelle-des-Bois.
- 1.2. **Adresse du jardin :** 1, Grande Rue, 25 240 Chapelle-des-Bois.
- 1.3. **Commune :** Chapelle-des-Bois.
- 1.4. **Département / Région :** Doubs ; Franche-Comté.
- 1.5. **Propriétaire :** mairie de Chapelle-des-Bois.
- 1.6. **Accès principal du jardin :** chemin privé entre le N°1 et le N°3 de la Grande Rue.

II. Fonction et intérêt du jardin :

- 2.1. **Fonction d'origine :** jardin de curé.
- 2.2. **Fonctions successives et actuelles :** jardin d'agrément des locataires.
- 2.3. **Intérêt principal du jardin :**
 - 2.3.1. Valeur historique : oui.
 - 2.3.2. Valeur paysagère : faible.
 - 2.3.3. Valeur botanique : faible.
 - 2.3.4. Mise en valeur d'un lieu : oui, jardin de l'ancien presbytère.
 - 2.3.5. Eléments remarquables : aucun.
- 2.4. **Typologie du jardin :** jardin de presbytère.

III. Situation juridique et économique :

- 3.1. **Statut :** public.
- 3.2. **Droit du sol :**
 - 3.2.1. Environnement Monument Historique ou Site : non.
 - 3.2.2. Monument historique : non.
 - 3.2.3. Site : site inscrit de la Chapelle-des-Bois.
- 3.3. **Ouverture au public :** fermé.

IV. Historique :

XVIIIe siècle. (datation supposée en fonction du bâti. Les travaux de construction de la cure sont achevés le 11 juin 1757).

V. Site / Environnement :

La Chapelle-des-Bois est un village situé dans une vallée du Haut-Jura, proche de la frontière suisse. Le jardin du presbytère est masqué de la rue par l'habitation se trouvant toutefois ouvert au nord-ouest sur le paysage rural. L'ancien presbytère et son jardin représentent un ensemble architectural et paysager au cœur du bourg.

VI. Analyse de la composition :

Le jardin qui se dessine au nord-ouest de l'ancien presbytère est encore fermé par ses murs en pierre de taille. La composition est toutefois réduite à une simple pelouse, encore ornée de deux lilas (*Syringa vulgaris*) et de groseilliers, rappelant les anciennes plantations du prêtre.

VII. Etat de conservation / Entretien :

- **De conservation :** faible. Le clos a conservé ses murs, mais a complètement perdu sa composition (allées, plantations et ornements).
- **D'entretien :** moyen, réduit à la tonte des pelouses.

VIII. Enquêteur :

8.1. Nom et prénom de l'enquêteur : PARISOT Emmanuel.

8.2. Qualité : Historien-Paysagiste et gérant du cabinet *Parcelle d'Histoire*, spécialisé en restauration de parcs et jardins.

8.3. Date de l'enquête : août 2013.

IX. Photographies actuelles :

Doubs - Chapelle-des-Bois - Jardin de l'ancien presbytère.



Vue du jardin depuis l'est.



Vue du jardin depuis l'ouest.

Clichés de *Parcelle d'Histoire*, août 2013.

I. Situation du jardin :

- 1.1. **Nom d'usage du jardin :** jardin du presbytère de Chapelle-d'Huin.
- 1.2. **Adresse du jardin :** 3, rue de la Mairie, 25 270 Chapelle-d'Huin.
- 1.3. **Commune :** Chapelle-d'Huin.
- 1.4. **Département / Région :** Doubs ; Franche-Comté.
- 1.5. **Propriétaire :** mairie de Chapelle-d'Huin.
- 1.6. **Accès principal du jardin :** place de l'École.

II. Fonction et intérêt du jardin :

- 2.1. **Fonction d'origine :** jardin de curé.
- 2.2. **Fonctions successives et actuelles :** jardin d'agrément des locataires.
- 2.3. **Intérêt principal du jardin :**
 - 2.3.1. Valeur historique : oui.
 - 2.3.2. Valeur paysagère : faible.
 - 2.3.3. Valeur botanique : faible.
 - 2.3.4. Mise en valeur d'un lieu : oui, jardin de l'ancien presbytère.
 - 2.3.5. Eléments remarquables : aucun.
- 2.4. **Typologie du jardin :** jardin de presbytère.

III. Situation juridique et économique :

- 3.1. **Statut :** public.
- 3.2. **Droit du sol :**
 - 3.2.1. Environnement Monument Historique ou Site : non.
 - 3.2.2. Monument historique : non.
 - 3.2.3. Site : non.
- 3.3. **Ouverture au public :** fermé.

IV. Historique :

XIXe siècle (datation supposée en fonction du bâti).

V. Site / Environnement :

Le village de Chapelle-d'Huin se localise sur le plateau du Haut-Doubs dans un paysage rural. L'ancien presbytère et son jardin représentent un ensemble architectural et paysager au cœur du bourg. Malgré la présence d'un muret, le jardin est ouvert sur la place du village et se trouve largement visible depuis celle-ci.

VI. Analyse de la composition :

La limite du jardin est matérialisée par un muret, percé d'un portail, cadré par deux imposants piliers en pierres de taille. Depuis l'habitation, deux portes offrent un accès au jardin. Une allée,

longeant la demeure, permet de desservir deux autres allées rectilignes dessinées dans l'axe des ouvertures.

Les trois carrés, formés par le réseau de circulations, sont délimités par une bordure en béton. Autrefois cultivés, ils sont aujourd'hui en pelouse. Seules des roses trémières et une plate-bande de gazon fleuri, ornent l'ensemble.

VII. Etat de conservation / Entretien :

- **De conservation :** faible. Malgré la conservation des murs de clôture, les anciens carrés de culture sont devenus de simples pelouses, offrant un jardin à vivre pour les locataires.

- **D'entretien :** moyen, réduit à la tonte des pelouses.

VIII. Enquêteur :

8.1. Nom et prénom de l'enquêteur : PARISOT Emmanuel.

8.2. Qualité : Historien-Paysagiste et gérant du cabinet *Parcelle d'Histoire*, spécialisé en restauration de parcs et jardins.

8.3. Date de l'enquête : août 2013.

IX. Photographies actuelles :

Doubs – Chapelle d'Huin - Jardin de l'ancien presbytère.



Vue du jardin depuis la place du village.



Carrés de gazon au sud de l'ancien presbytère.

Clichés de *Parcelle d'Histoire*, août 2013.

I. Situation du jardin :

- 1.1. **Nom d'usage du jardin :** jardin du presbytère de Charmauvillers.
- 1.2. **Adresse du jardin :** 3, rue de l'Église, 25 470 Charmauvillers.
- 1.3. **Commune :** Charmauvillers.
- 1.4. **Département / Région :** Doubs ; Franche-Comté.
- 1.5. **Propriétaire :** mairie de Charmauvillers.
- 1.6. **Accès principal du jardin :** rue de l'Église.

II. Fonction et intérêt du jardin :

- 2.1. **Fonction d'origine :** jardin de curé.
- 2.2. **Fonctions successives et actuelles :** jardin d'agrément des locataires.
- 2.3. **Intérêt principal du jardin :**
 - 2.3.1. Valeur historique : oui.
 - 2.3.2. Valeur paysagère : faible.
 - 2.3.3. Valeur botanique : faible. Subsistent des tilleuls argentés le long de la rue de l'Église et quelques fruitiers dans le jardin.
 - 2.3.4. Mise en valeur d'un lieu : oui, jardin de l'ancien presbytère.
 - 2.3.5. Éléments remarquables : murs des terrasses, grille en fer forgé.
- 2.4. **Typologie du jardin :** jardin de presbytère.

III. Situation juridique et économique :

- 3.1. **Statut :** public.
- 3.2. **Droit du sol :**
 - 3.2.1. Environnement Monument Historique ou Site : non.
 - 3.2.2. Monument historique : non.
 - 3.2.3. Site : non.
- 3.3. **Ouverture au public :** fermé.

IV. Historique :

Seconde moitié du XVIIIe siècle. (Sur une pierre du presbytère est inscrite la date de 1066. Toutefois, l'habitation actuelle semble dater de la seconde moitié du XVIIIe siècle).

V. Site / Environnement :

Le village de Charmauvillers se situe à flanc de montagne, au-dessus des Gorges du Doubs. L'ancien presbytère et son jardin font partie intégrante du cœur historique du bourg. Le jardin est largement ouvert sur le paysage rural et se trouve masqué de la rue grâce à l'habitation.

VI. Analyse de la composition :

Le long de la rue de l'Église, quatre tilleuls argentés (*Tilia tomentosa*), plus que centenaires, masquent en partie l'habitation. Le jardin comprend un vaste clos à l'est, à l'ouest et au sud de l'ancien presbytère. Aménagé en terrasses, il est fermé par un mur en pierres sèches rehaussé de

cadettes²⁹ en pierres de taille. Côté rue, un portillon en fer forgé, orné d'une croix, rappelle l'ancienne résidence du prêtre. Les terrasses ne sont plus cultivées et sont recouvertes d'une prairie fauchée deux à trois fois par an. Subsistent de l'ancienne composition, plusieurs arbustes à fleurs, des buis et des arbres fruitiers sénescents (pommiers et pruniers).

VII. Etat de conservation / Entretien :

- **De conservation :** moyen. Le jardin a conservé ses éléments maçonnés (murs de clôture, grille et terrasses), toutefois il ne reste plus rien des anciennes cultures. En prairie, il a conservé quelques fruitiers (pommiers et pruniers) et des arbustes. Quatre majestueux tilleuls argentés, bordent la propriété le long de la rue de l'Église.

- **D'entretien :** faible. L'entretien du jardin est aujourd'hui très sommaire, laissant le site dans un état de « friche ».

VIII. Enquêteur :

8.1. **Nom et prénom de l'enquêteur :** PARISOT Emmanuel.

8.2. **Qualité :** Historien-Paysagiste et gérant du cabinet *Parcelle d'Histoire*, spécialisé en restauration de parcs et jardins.

8.3. **Date de l'enquête :** août 2013.

IX. Photographies actuelles :

Doubs - Charmauvillers - Jardin de l'ancien presbytère.



Terrasses du jardin.



Portillon d'entrée.



Tilleuls au nord de la propriété.

Clichés de *Parcelle d'Histoire*, août 2013.

²⁹ Cadette : terme local désignant un mur de quelques dizaines de centimètres délimitant une propriété de la voie publique.

I. Situation du jardin :

- 1.1. **Nom d'usage du jardin :** jardin du presbytère de Courtefontaine.
- 1.2. **Adresse du jardin :** rue de la Rasse, 25 470 Courtefontaine.
- 1.3. **Commune :** Courtefontaine.
- 1.4. **Département / Région :** Doubs ; Franche-Comté.
- 1.5. **Propriétaire :** mairie de Courtefontaine.
- 1.6. **Accès principal du jardin :** depuis la rue de la Rasse, le visiteur doit remonter en direction du parvis de l'église, depuis lequel on accède au jardin et à la cure.

II. Fonction et intérêt du jardin :

- 2.1. **Fonction d'origine :** jardin de curé.
- 2.2. **Fonctions successives et actuelles :** jardin d'agrément de la nouvelle mairie.
- 2.3. **Intérêt principal du jardin :**
 - 2.3.1. Valeur historique : oui.
 - 2.3.2. Valeur paysagère : moyenne.
 - 2.3.3. Valeur botanique : faible.
 - 2.3.4. Mise en valeur d'un lieu : oui, jardin d'agrément de la future mairie.
 - 2.3.5. Eléments remarquables : murs de clôture, portail, terrasses.
- 2.4. **Typologie du jardin :** jardin de presbytère.

III. Situation juridique et économique :

- 3.1. **Statut :** public.
- 3.2. **Droit du sol :**
 - 3.2.1. Environnement Monument Historique ou Site : non.
 - 3.2.2. Monument historique : non.
 - 3.2.3. Site : non.
- 3.3. **Ouverture au public :** fermé.

IV. Historique :

XIXe siècle (datation supposée en fonction du bâti).

V. Site / Environnement :

Le presbytère de Courtefontaine, localisé sur le plateau du Haut-Doubs, a été édifié dans la partie haute du village. La cure et son jardin représentent un ensemble architectural et paysager au cœur du centre historique. Malgré la présence d'un mur de clôture, le jardin se trouve largement ouvert sur le grand paysage. Sa position en hauteur rend le jardin peu visible depuis la rue.

VI. Analyse de la composition :

L'intérêt du jardin de Courtefontaine réside dans ses éléments maçonnés particulièrement bien conservés. Le jardin est fermé par un mur en pierres de taille. Un portail, ouvert sur le parvis de l'église, donne accès à la cure, en traversant le jardin par l'est. Dans cette partie du clos, trois terrasses structurent l'espace et sont desservies par un escalier en pierres de taille, longeant l'habitation. Une haie vive, composée de cognassier du Japon, lilas et forsythia, ferme la

composition à l'est. La terrasse supérieure est encore ornée de trois *hibiscus syriacus* alors que la terrasse inférieure a conservé, en son centre, un prunus (*Prunus cerasifera Pissardii*).

La terrasse inférieure se prolonge au sud de la cure, offrant un découvert à l'habitation avec une vue remarquable sur le village. Un perron, aménagé au centre de la façade, permet de descendre au jardin. La composition sud comprend deux anciens massifs de fleurs disposés de chaque côté de l'allée du perron. Les plates-bandes sont encore délimitées par des bordures en pierres mais les plantations ne sont plus renouvelées.

VII. Etat de conservation / Entretien :

- **De conservation :** bon. Les éléments maçonnés ont été particulièrement bien conservés. Malgré la disparition des plantations, il subsiste toutefois quelques arbustes issus de l'ancienne composition. Dans le cadre de la réhabilitation des locaux, ce jardin demanderait à faire l'objet d'un projet de restauration et de réhabilitation, tenant compte des nouveaux usages du site.

- **D'entretien :** faible. Les locaux sont aujourd'hui en travaux pour y installer la mairie. Les jardins ont été délaissés durant cette période.

VIII. Enquêteur :

8.1. Nom et prénom de l'enquêteur : PARISOT Emmanuel.

8.2. Qualité : Historien-Paysagiste et gérant du cabinet *Parcelle d'Histoire*, spécialisé en restauration de parcs et jardins.

8.3. Date de l'enquête : août 2013.

IX. Photographies actuelles :

Doubs - Courtefontaine - Jardin de l'ancien presbytère.



Portail d'entrée du jardin.



Terrasses à l'est du clos.



Terrasse inférieure.

Clichés de *Parcelle d'Histoire*, août 2013.

I. Situation du jardin :

- 1.1. **Nom d'usage du jardin :** jardin du presbytère de Courvières.
- 1.2. **Adresse du jardin :** Centre d'Accueil de Courvières. 1, route de Salins, 25 560 Courvières.
- 1.3. **Commune :** Courvières.
- 1.4. **Département / Région :** Doubs ; Franche-Comté.
- 1.5. **Propriétaire :** mairie de Courvières.
- 1.6. **Accès principal du jardin :** route de Salins.

II. Fonction et intérêt du jardin :

- 2.1. **Fonction d'origine :** jardin de curé.
- 2.2. **Fonctions successives et actuelles :** jardin d'agrément du Centre d'Accueil.
- 2.3. **Intérêt principal du jardin :**
 - 2.3.1. Valeur historique : oui.
 - 2.3.2. Valeur paysagère : moyenne.
 - 2.3.3. Valeur botanique : faible.
 - 2.3.4. Mise en valeur d'un lieu : oui, jardin de l'ancien presbytère.
 - 2.3.5. Eléments remarquables : murs de clôture, banc en pierre, vases Médicis.
- 2.4. **Typologie du jardin :** jardin de presbytère.

III. Situation juridique et économique :

- 3.1. **Statut :** public.
- 3.2. **Droit du sol :**
 - 3.2.1. Environnement Monument Historique ou Site : non.
 - 3.2.2. Monument historique : non.
 - 3.2.3. Site : non.
- 3.3. **Ouverture au public :** fermé.

IV. Historique :

XIXe siècle (datation supposée en fonction du bâti, le presbytère a été construit en 1854).

V. Site / Environnement :

Le village de Courvières se localise sur le plateau du Haut-Doubs dans un paysage rural. L'ancien presbytère et son jardin représentent un ensemble architectural et paysager au cœur du bourg. Le mur de clôture masque l'ensemble depuis la rue. Seule une grille et un portail aménagés dans l'angle sud-est du clos laissent passer en partie le regard. Depuis le jardin, il est permis d'apprécier le clocher de l'église, la croix de mission et le monument aux morts, alors que les habitations voisines se trouvent en partie masquées.

VI. Analyse de la composition :

Le clos de l'ancien presbytère de Courvières est fermé d'un imposant mur en pierres de taille. Il comprend au nord, une cour en enrobé et un jardin d'agrément au sud. On accède à la cour grâce à un portail percé dans le mur est, longeant la route de Salins. Une grille en fer forgé, supportée par deux piliers en pierres de taille ornés de deux vases Médicis, matérialise l'entrée. Des massifs arbustifs ont été récemment plantés au pied de la façade nord ainsi que le long du mur est.

L'accès au jardin se fait en longeant l'habitation par l'est et l'ouest ou alors depuis la rue, grâce à un portillon aménagé dans l'angle sud-est. Au niveau de ce portail, trois piliers en pierres de taille sont également ornés de vases Médicis en fonte. L'ancien jardin vivrier du prêtre a fait place à une composition paysagère aux allées courbes et à des pelouses. En effet, deux allées sablées, partant des angles de l'habitation, se rejoignent au sud du jardin formant ainsi une allée de ceinture. Au sud, un banc en pierre, adossé au mur de clôture représente le point focal de la composition tout en offrant un espace de repos, ombragé par des buissons (cépée de sycomores (*Acer pseudoplatanus*) et deux lilas (*Syringa vulgaris*)). Partant de l'allée de ceinture, une allée secondaire dessert la partie ouest du jardin. Deux bancs, de facture contemporaine, ont été installés dans cette partie du clos, ombragée par un frêne (*Fraxinus excelsior*), centenaire. A l'est, deux lilas cadrent une imposante croix de mission élevée à l'extérieur du clos.

VII. Etat de conservation / Entretien :

- **De conservation :** bon. Malgré la disparition de la composition ordonnancée, le jardin présente aujourd'hui un ensemble de qualité en lien avec ses murs et son nouveau tracé. Le jardin de curé n'est évoqué qu'à travers quelques arbustes et un frêne, conservés en périphérie.
- **D'entretien :** bon. L'entretien, particulièrement soigné, permet de proposer un jardin d'agrément pour le Centre d'Accueil qui occupe aujourd'hui les locaux.

VIII. Enquêteur :

8.1. Nom et prénom de l'enquêteur : PARISOT Emmanuel.

8.2. Qualité : Historien-Paysagiste et gérant du cabinet *Parcelle d'Histoire*, spécialisé en restauration de parcs et jardins.

8.3. Date de l'enquête : août 2013.

IX. Photographies actuelles :

Doubs - Courvières - Jardin de l'ancien presbytère.



Jardin au sud de l'ancien presbytère.



Partie ouest du jardin.

Clichés de *Parcelle d'Histoire*, août 2013.

I. Situation du jardin :

- 1.1. **Nom d'usage du jardin :** jardin du presbytère de Dompierre-les-Tilleuls.
- 1.2. **Adresse du jardin :** 33, Grande Rue, 25 560 Dompierre-les-Tilleuls.
- 1.3. **Commune :** Dompierre-les-Tilleuls.
- 1.4. **Département / Région :** Doubs ; Franche-Comté.
- 1.5. **Propriétaire :** mairie de Dompierre-les-Tilleuls.
- 1.6. **Accès principal du jardin :** 33, Grande Rue.

II. Fonction et intérêt du jardin :

- 2.1. **Fonction d'origine :** jardin de curé.
- 2.2. **Fonctions successives et actuelles :** jardin d'agrément des locataires.
- 2.3. **Intérêt principal du jardin :**
 - 2.3.1. Valeur historique : oui.
 - 2.3.2. Valeur paysagère : faible.
 - 2.3.3. Valeur botanique : faible.
 - 2.3.4. Mise en valeur d'un lieu : oui, jardin de l'ancien presbytère.
 - 2.3.5. Eléments remarquables : mur de clôture.
- 2.4. **Typologie du jardin :** jardin de presbytère.

III. Situation juridique et économique :

- 3.1. **Statut :** public.
- 3.2. **Droit du sol :**
 - 3.2.1. Environnement Monument Historique ou Site : non.
 - 3.2.2. Monument historique : non.
 - 3.2.3. Site : non.
- 3.3. **Ouverture au public :** fermé.

IV. Historique :

XIXe siècle (datation supposée en fonction du bâti).

V. Site / Environnement :

Le village de Dompierre-les-Tilleuls se situe sur le plateau du Haut-Doubs dans la vallée du Dugeon, au cœur d'un environnement rural. Le jardin est imperceptible depuis la rue grâce à un imposant mur de clôture. Depuis le jardin, le clocher du village représente le seul point d'intérêt visible.

VI. Analyse de la composition :

Depuis la transformation du presbytère en appartements, l'ancien jardin du prêtre est divisé en deux par une claustra de bois qui dénature profondément le site. Accessible depuis la rue, grâce à un imposant portail en fer, le jardin est traversé par une allée principale en dalles gravillonnées, permettant de desservir les logements. Des allées secondaires

en enrobé, partant de l'allée centrale, délimitent des carrés de gazon qui étaient autrefois plantés. Une allée périphérique contourne l'ensemble. La composition est aujourd'hui considérablement appauvrie puisqu'elle ne compte plus que deux cépées de frêne (*Fraxinus excelsior*) et un bouleau (*Betula pendula*) à l'est, alors qu'à l'ouest, on relève un jeune tilleul argenté (*Tilia tomentosa*) et un cerisier. Au pied de la façade, une haie de charmes (*Carpinus betulus*) permet de fermer une terrasse privée.

VII. Etat de conservation / Entretien :

- **De conservation :** faible. Le mur de clôture a été bien conservé, alors que les allées du jardin d'origine semblent avoir été préservées. Toutefois, la diversité des revêtements ainsi que la claustra au centre du jardin dénaturent le site tout en conduisant à un mitage de l'espace. La composition paysagère, se trouvant réduite à une simple pelouse.

- **D'entretien :** moyen. réduit à la tonte des pelouses.

VIII. Enquêteur :

8.1. **Nom et prénom de l'enquêteur :** PARISOT Emmanuel.

8.2. **Qualité :** Historien-Paysagiste et gérant du cabinet *Parcelle d'Histoire*, spécialisé en restauration de parcs et jardins.

8.3. **Date de l'enquête :** août 2013.

IX. Photographies actuelles :

Doubs - Dompierre-les-Tilleuls - Jardin de l'ancien presbytère.



Jardin de l'ancien presbytère.



Vue du jardin depuis la rue.

Clichés de *Parcelle d'Histoire*, août 2013.

I. Situation du jardin :

- 1.1. **Nom d'usage du jardin :** jardin du presbytère de Fournet-Blancheroche.
- 1.2. **Adresse du jardin :** place François Xavier Joubert, 25 140 Fournet-Blancheroche.
- 1.3. **Commune :** Fournet-Blancheroche.
- 1.4. **Département / Région :** Doubs ; Franche-Comté.
- 1.5. **Propriétaire :** mairie de Fournet-Blancheroche.
- 1.6. **Accès principal du jardin:** place François Xavier Joubert.

II. Fonction et intérêt du jardin :

- 2.1. **Fonction d'origine :** jardin de curé.
- 2.2. **Fonctions successives et actuelles :** jardin d'agrément des locataires.
- 2.3. **Intérêt principal du jardin :**
 - 2.3.1. Valeur historique : oui.
 - 2.3.2. Valeur paysagère : faible.
 - 2.3.3. Valeur botanique : faible.
 - 2.3.4. Mise en valeur d'un lieu : oui, jardin de l'ancien presbytère.
 - 2.3.5. Eléments remarquables : murs des terrasses.
- 2.4. **Typologie du jardin :** jardin de presbytère.

III. Situation juridique et économique :

- 3.1. **Statut :** public.
- 3.2. **Droit du sol :**
 - 3.2.1. Environnement Monument Historique ou Site : non.
 - 3.2.2. Monument historique : non.
 - 3.2.3. Site : non.
- 3.3. **Ouverture au public :** fermé.

IV. Historique :

XIXe siècle (datation supposée en fonction du bâti).

V. Site / Environnement :

Le village de Fournet-Blancheroche se localise au sommet de la crête séparant le plateau de Maïche des Gorges du Doubs, à environ un kilomètre à vol d'oiseau de la frontière suisse. Dans un environnement rural, le jardin reste masqué de la rue par l'habitation alors que la disparition du mur de clôture au sud, ouvre largement la composition sur le grand paysage. Dans cette partie du clos, les maisons voisines sont particulièrement visibles.

VI. Analyse de la composition :

Le jardin de l'ancien presbytère de Fournet-Blancheroche se trouve en contrebas de la place François Xavier Joubert. Un escalier d'une dizaine de marches permet d'y accéder en passant sous une galerie vitrée reliant la cure à une salle paroissiale.

Le jardin est fermé par un mur de clôture qui a toutefois disparu au sud de la propriété. Il comprend à l'ouest de l'habitation, une cour dominée par deux terrasses. La terrasse inférieure est entièrement recouverte en enrobé, alors que la terrasse supérieure est en gazon. Au sud de l'habitation, s'étend une vaste pelouse correspondant à l'ancien potager du prêtre. De cette composition, il ne reste aujourd'hui qu'un arbre fruitier à l'ouest et un buis, à l'est. Un massif d'arbustes, plantés récemment le long de la façade sud, apporte un point d'intérêt à ce jardin d'agrément.

VII. Etat de conservation / Entretien :

- **De conservation :** moyen. Une partie des murs ont été supprimés alors que les terrasses ont été bien préservées. Le jardin de curé a aujourd'hui fait place à une simple pelouse.
- **D'entretien :** moyen, réduit à la tonte des pelouses.

VIII. Enquêteur :

8.1. **Nom et prénom de l'enquêteur :** PARISOT Emmanuel.

8.2. **Qualité :** Historien-Paysagiste et gérant du cabinet *Parcelle d'Histoire*, spécialisé en restauration de parcs et jardins.

8.3. **Date de l'enquête :** août 2013.

IX. Photographies actuelles :

Doubs - Fournet-Blancheroche - Jardin de l'ancien presbytère.



Jardin sud.



Cour et terrasses à l'ouest.

Clichés de *Parcelle d'Histoire*, août 2013.

I. Situation du jardin :

- 1.1. **Nom d'usage du jardin :** jardin du presbytère de Goux-les-Usiers.
- 1.2. **Adresse du jardin :** 17, Grande Rue, 25 520 Goux-les-Usiers.
- 1.3. **Commune :** Goux-les-Usiers.
- 1.4. **Département / Région :** Doubs ; Franche-Comté.
- 1.5. **Propriétaire :** mairie de Goux-les-Usiers.
- 1.6. **Accès principal du jardin :** 17, Grande Rue.

II. Fonction et intérêt du jardin :

- 2.1. **Fonction d'origine :** jardin de curé.
- 2.2. **Fonctions successives et actuelles :** jardin d'agrément et verger du prêtre de Goux-les-Usiers.
- 2.3. **Intérêt principal du jardin :**
 - 2.3.1. Valeur historique : oui.
 - 2.3.2. Valeur paysagère : moyenne.
 - 2.3.3. Valeur botanique : moyenne. Plusieurs fruitiers en port libre ont été conservés.
 - 2.3.4. Mise en valeur d'un lieu : oui, jardin d'agrément du presbytère.
 - 2.3.5. Eléments remarquables : murs et degré.
- 2.4. **Typologie du jardin :** jardin de presbytère.

III. Situation juridique et économique :

- 3.1. **Statut :** public.
- 3.2. **Droit du sol :**
 - 3.2.1. Environnement Monument Historique ou Site : La protection Monument Historique de l'église Saint-Valère protège aujourd'hui le jardin au titre des abords.
 - 3.2.2. Monument historique : non.
 - 3.2.3. Site : non.
- 3.3. **Ouverture au public :** fermé.

IV. Historique :

XIXe siècle (datation supposée en fonction du bâti).

V. Site / Environnement :

Le village de Goux-les-Usiers se localise au cœur du Val d'Usiers, sur le plateau du Doubs dans un environnement rural. Le jardin aménagé à l'ouest du presbytère est masqué de la rue par l'habitation et par son haut mur de clôture. Depuis le jardin, une vue imprenable s'offre sur le clocher du village et au-delà, sur celui de Bians-les-Usiers.

VI. Analyse de la composition :

Le jardin est clos par un imposant mur en pierres de taille. Au nord et à l'ouest le mur est doublé d'une haie champêtre qui forme un écrin de verdure à la composition. L'accès principal se fait depuis la cour d'honneur, à l'est, alors qu'un petit portillon permet un accès direct à l'église, située au sud. Une allée dallée en pierre de taille, débutant au niveau de Grande Rue, contourne

l'habitation par le sud, pour se prolonger à l'ouest au centre d'une étroite terrasse dominant légèrement le jardin. Un degré de quatre marches permet d'y descendre.

In situ, plusieurs vestiges permettent encore de deviner la composition passée. En effet, le jardin comprenait un potager au nord et un verger au sud. Un léger talus, encore perceptible, séparait les deux unités paysagères. Le potager est aujourd'hui en herbe seule a été conservée l'allée dallée qui le traverse, d'est en ouest. On relève également la présence d'un ancien buis (*Buxus sempervirens*), de rosiers (*Rosa rugosa*) et de pivoines (*Paeonia*). Le verger a en revanche conservé plusieurs fruitiers en port libre (pommiers et pruniers).

VII. Etat de conservation / Entretien :

- **De conservation :** bon. Les éléments maçonnés ont été particulièrement bien conservés, notamment les murs et le réseau d'allées recouvertes de dalles en pierre. En revanche, la composition est considérablement appauvrie par l'absence de cultures depuis plus de 50 ans.

- **D'entretien :** bon. L'entretien est relativement soigné du fait de la présence d'un prêtre à demeure.

VIII. Enquêteur :

8.1. **Nom et prénom de l'enquêteur :** PARISOT Emmanuel.

8.2. **Qualité :** Historien-Paysagiste et gérant du cabinet *Parcelle d'Histoire*, spécialisé en restauration de parcs et jardins.

8.3. **Date de l'enquête :** août 2013.

IX. Photographies actuelles :

Doubs - Goux-les-Usiers - Jardin du presbytère.



Verger du presbytère.



Ancien potager.



Allée dallée et degré de la terrasse.

Clichés de *Parcelle d'Histoire*, août 2013.

I. Situation du jardin :

- 1.1. **Nom d'usage du jardin :** jardin du presbytère des Hôpitaux-Neufs.
- 1.2. **Adresse du jardin :** 1, route des Pistes, 25 370 Les Hôpitaux-Neufs.
- 1.3. **Commune :** Les Hôpitaux-Neufs.
- 1.4. **Département / Région :** Doubs ; Franche-Comté.
- 1.5. **Propriétaire :** mairie des Hôpitaux-Neufs.
- 1.6. **Accès principal du jardin :** 1, route des Pistes.

II. Fonction et intérêt du jardin :

- 2.1. **Fonction d'origine :** jardin de curé.
- 2.2. **Fonctions successives et actuelles :** jardin d'agrément du prêtre des Hôpitaux-Neufs et jardin vivrier d'un habitant du bourg.
- 2.3. **Intérêt principal du jardin :**
 - 2.3.1. Valeur historique : oui.
 - 2.3.2. Valeur paysagère : moyenne.
 - 2.3.3. Valeur botanique : faible.
 - 2.3.4. Mise en valeur d'un lieu : oui, jardin du presbytère.
 - 2.3.5. Éléments remarquables : édicule.
- 2.4. **Typologie du jardin :** jardin de presbytère.

III. Situation juridique et économique :

- 3.1. **Statut :** public.
- 3.2. **Droit du sol :**
 - 3.2.1. Environnement Monument Historique ou Site : La protection Monument Historique de l'église Sainte-Catherine protège aujourd'hui le jardin au titre des abords.
 - 3.2.2. Monument historique : non.
 - 3.2.3. Site : non.
- 3.3. **Ouverture au public :** fermé.

IV. Historique :

Début XXe siècle (datation supposée en fonction du bâti).

V. Site / Environnement :

Le village des Hôpitaux-Neufs se situe dans un paysage montagnard au cœur d'un environnement rural. Toutefois, l'augmentation démographique du bourg en lien avec la frontière suisse, toute proche, engendre des modifications du centre historique avec la construction d'immeuble, tel que celui édifié à l'ouest du jardin. Celui-ci, largement visible, nuit à la qualité paysagère du site. Le jardin du presbytère est particulièrement visible depuis la rue, car aménagé en contrebas de celle-ci.

VI. Analyse de la composition :

La limite du jardin est matérialisée par un mur qui ne permet toutefois pas de masquer la composition. Un édicule, servant aujourd'hui d'abri de jardin a été conservé le long du mur nord.

Les vues aériennes récentes de l'IGN attestent que la composition se structurait autour de huit carrés. Aujourd'hui, elle tend à se simplifier du fait de la disparition des allées, actuellement recouvertes en gazon. Les six anciens carrés de culture, au sud-ouest du clos, sont pour moitié en pelouse, les autres étant encore plantés de légumes. Les deux carrés, au pied de l'habitation sont réservés à l'agrément. En effet, dans le prolongement de l'habitation, un carré de gazon forme un découvert à la demeure, alors que celui plus nord, forme un couvert apportant de l'ombrage. Ce dernier comprend un épicéa commun (*Picea abies*), des lilas (*Syringa vulgaris*), un sumac de Virginie (*Rhus typhina*) et un pommier (*Malus x*).

VII. Etat de conservation / Entretien :

- **De conservation :** moyen. Le jardin a conservé ses murs et son édicule. Toutefois, ces éléments maçonnés demanderaient aujourd'hui à faire l'objet d'une restauration. Les allées tendent à disparaître et la composition paysagère se réduit à trois carrés de culture et à un bosquet, le reste étant en gazon.

- **D'entretien :** moyen. L'entretien du jardin est effectué par un habitant du bourg, voisin de la cure. Il semble que durant ces dernières années, le jardin a été en partie délaissé, les cultures ayant été réduite de moitié.

VIII. Enquêteur :

8.1. Nom et prénom de l'enquêteur : PARISOT Emmanuel.

8.2. Qualité : Historien-Paysagiste et gérant du cabinet *Parcelle d'Histoire*, spécialisé en restauration de parcs et jardins.

8.3. Date de l'enquête : août 2013.

IX. Photographies actuelles :

Doubs - Les Hôpitaux-Neufs - Jardin du presbytère.



Bosquet et carrés de culture.



Vue du jardin depuis la rue, avec son édicule.

Clichés de *Parcelle d'Histoire*, août 2013.

I. Situation du jardin :

- 1.1. **Nom d'usage du jardin :** jardin du presbytère d'Indevillers.
- 1.2. **Adresse du jardin :** rue de l'Église, 25 470 Indevillers.
- 1.3. **Commune :** Indevillers.
- 1.4. **Département / Région :** Doubs ; Franche-Comté.
- 1.5. **Propriétaire :** mairie d'Indevillers.
- 1.6. **Accès principal du jardin :** parvis de l'église, à l'est du presbytère.

II. Fonction et intérêt du jardin :

- 2.1. **Fonction d'origine :** jardin de curé.
- 2.2. **Fonctions successives et actuelles :** jardin vivrier d'un habitant du village et jardin d'agrément de la mairie.
- 2.3. **Intérêt principal du jardin :**
 - 2.3.1. Valeur historique : oui.
 - 2.3.2. Valeur paysagère : faible.
 - 2.3.3. Valeur botanique : faible.
 - 2.3.4. Mise en valeur d'un lieu : oui, jardin de l'actuelle mairie.
 - 2.3.5. Éléments remarquables : les terrasses.
- 2.4. **Typologie du jardin :** jardin de presbytère.

III. Situation juridique et économique :

- 3.1. **Statut :** public.
- 3.2. **Droit du sol :**
 - 3.2.1. Environnement Monument Historique ou Site : non.
 - 3.2.2. Monument historique : non.
 - 3.2.3. Site : non.
- 3.3. **Ouverture au public :** fermé.

IV. Historique :

XIXe siècle (datation supposée en fonction du bâti).

V. Site / Environnement :

Le village d'Indevillers est un village niché dans un vallon du plateau du Doubs au cœur d'un environnement rural. L'ancien presbytère et son jardin se localisent au centre du village sur la pente naturelle du terrain. Le jardin en terrasse domine le village et se trouve largement ouvert sur celui-ci du fait de la suppression du mur de clôture sud.

VI. Analyse de la composition :

Le jardin comprend deux terrasses reliées entre elles par un escalier d'une dizaine de marches aménagé dans l'axe du perron de la façade sud. Seuls les murs de soutènement, à l'est du jardin, ont été conservés.

La terrasse supérieure est séparée de la cour de l'actuelle mairie par une haie vive. Cette première terrasse n'est aujourd'hui plus cultivée et se voit recouverte d'une simple prairie. La terrasse inférieure est en revanche toujours plantée, servant de jardin vivrier à un habitant du village.

VII. Etat de conservation / Entretien :

- **De conservation :** faible. Une grande partie des murs ont été supprimés et les éléments maçonnés restant demanderaient à être repris. La composition de la terrasse supérieure a entièrement disparu et le jardin vivrier se concentre aujourd'hui, en partie basse.
- **D'entretien :** faible. Le jardin est entretenu à *minima* : tonte de la terrasse supérieure et renouvellement des cultures de la terrasse inférieure.

VIII. Enquêteur :

8.1. Nom et prénom de l'enquêteur : PARISOT Emmanuel.

8.2. Qualité : Historien-Paysagiste et gérant du cabinet *Parcelle d'Histoire*, spécialisé en restauration de parcs et jardins.

8.3. Date de l'enquête : août 2013.

IX. Photographies actuelles :

Doubs - Indevillers - Jardin de l'ancien presbytère.



Terrasses du jardin de l'ancien presbytère.



Terrasse supérieure.

Clichés de *Parcelle d'Histoire*, août 2013.

I. Situation du jardin :

- 1.1. **Nom d'usage du jardin :** jardin du presbytère de Jougne.
- 1.2. **Adresse du jardin :** 8, route de l'Église, 25 370 Jougne.
- 1.3. **Commune :** Jougne.
- 1.4. **Département / Région :** Doubs ; Franche-Comté.
- 1.5. **Propriétaire :** mairie de Jougne.
- 1.6. **Accès principal du jardin :** rue des Remparts, longeant le jardin par l'est.

II. Fonction et intérêt du jardin :

- 2.1. **Fonction d'origine :** jardin de curé.
- 2.2. **Fonctions successives et actuelles :** jardin d'agrément des locataires.
- 2.3. **Intérêt principal du jardin :**
 - 2.3.1. Valeur historique : oui.
 - 2.3.2. Valeur paysagère : moyenne.
 - 2.3.3. Valeur botanique : moyenne. On été conservés, plusieurs arbres fruitiers ainsi qu'un frêne pleureur, et un *Thuja plicata*, plus que centenaires.
 - 2.3.4. Mise en valeur d'un lieu : oui, jardin de l'ancien presbytère.
 - 2.3.5. Eléments remarquables : murs de clôture, terrasses, vases Médicis.
- 2.4. **Typologie du jardin :** jardin de presbytère.

III. Situation juridique et économique :

- 3.1. **Statut :** public.
- 3.2. **Droit du sol :**
 - 3.2.1. Environnement Monument Historique ou Site : non.
 - 3.2.2. Monument historique : non.
 - 3.2.3. Site : non.
- 3.3. **Ouverture au public :** fermé.

IV. Historique :

Seconde moitié du XIXe siècle (datation supposée en fonction du bâti, l'ancien presbytère a été construit dans les années 1880).

V. Site / Environnement :

Le village de Jougne se localise sur un étroit plateau dominant la vallée de *La Jougnena*, à la limite du canton de Vaud, en Suisse et au débouché de la *cluse de Jougne*. Il est l'un des rares cols permettant le franchissement du Jura entre la France et la Suisse. Le presbytère a été édifié dans la partie haute du village, dite 'Jougne-le-Haut', au cœur du centre historique. Le clos, à l'ouest de la rue des Remparts est dissimulé derrière de hauts murs masquant toutes vues depuis la rue alors que les terrasses, au sud de l'habitation, sont aujourd'hui largement ouvertes sur celle-ci.

VI. Analyse de la composition :

La particularité de l'ancien presbytère de Jougne est de comprendre deux jardins séparés par la rue des Remparts.

Le premier correspond à un jardin d'agrément aménagé en terrasses à l'est et au sud de l'habitation. Cette première composition est délimitée par un muret en pierre de taille, ouvert sur la rue des Remparts grâce à un imposant portail, dont les piliers sont encore ornés de vases Médicis. Aujourd'hui, ce jardin a en partie conservé son caractère ornemental puisqu'il comprend des plates-bandes fleuries (heuchères, rosiers, potentilles...) accompagnant les éléments maçonnés. La terrasse inférieure sert actuellement de parking, alors que la terrasse supérieure est en gazon et se voit ombragée par un frêne pleureur (*Fraxinus excelsior 'Pendula'*) et un *Thuja plicata*. Le long de la façade sud, un ancien fruitier, mené en espalier a été conservé.

Le second jardin correspond à un clos, à l'est de la rue des Remparts, autrefois utilisé par le prêtre comme jardin vivrier. Les anciennes cultures ont disparu et ont été remplacées par une pelouse. Toutefois, une haie de buis (*Buxus sempervirens*) a été conservée en fond de jardin, ainsi que plusieurs lilas et un imposant *Thuja plicata*. Le clos est aujourd'hui largement ouvert, dans sa partie est, offrant un panorama à 180° sur la vallée de *la Jougnena* et au-delà, sur les montagnes suisses.

VII. Etat de conservation / Entretien :

- **De conservation :** bon. Tous les éléments maçonnés et une partie des ornements ont été conservés. Si la composition du clos est réduite à une simple pelouse, il reste toutefois de beaux vestiges des anciennes plantations. Les terrasses de la cour sont encore ornées de sujets plus que centenaires et de plantations ornementales.

- **D'entretien :** bon. L'entretien, reste relativement soigné, permettant de conserver un jardin d'agrément aux appartements occupant les locaux. Le clos à l'ouest de la route est également bien entretenu par la municipalité qui l'utilise en été pour des manifestations.

VIII. Enquêteur :

8.1. Nom et prénom de l'enquêteur : PARISOT Emmanuel.

8.2. Qualité : Historien-Paysagiste et gérant du cabinet *Parcelle d'Histoire*, spécialisé en restauration de parcs et jardins.

8.3. Date de l'enquête : août 2013.

IX. Photographies actuelles :

Doubs - Jougne - Jardin de l'ancien presbytère.



Vue des terrasses du presbytère depuis la rue.



Terrasse supérieure.



Clos à l'est de la rue des Remparts, dépendant autrefois du presbytère.

Clichés de Parcelle d'Histoire, août 2013.

I. Situation du jardin :

- 1.1. **Nom d'usage du jardin :** jardin du presbytère du Russey.
- 1.2. **Adresse du jardin :** place de l'Hôtel de Ville, 25 210 Le Russey.
- 1.3. **Commune :** Le Russey.
- 1.4. **Département / Région :** Doubs ; Franche-Comté.
- 1.5. **Propriétaire :** mairie du Russey.
- 1.6. **Accès principal du jardin :** place de l'Hôtel de Ville.

II. Fonction et intérêt du jardin :

- 2.1. **Fonction d'origine :** jardin de curé.
- 2.2. **Fonctions successives et actuelles :** jardin d'agrément du prêtre du Russey.
- 2.3. **Intérêt principal du jardin :**
 - 2.3.1. Valeur historique : oui.
 - 2.3.2. Valeur paysagère : moyenne.
 - 2.3.3. Valeur botanique : moyenne. Deux poiriers menés en espalier ont été conservés le long de l'église ainsi qu'un tilleul et un frêne, plus que centenaires.
 - 2.3.4. Mise en valeur d'un lieu : oui, jardin du presbytère.
 - 2.3.5. Éléments remarquables : portail, murs de soutènement, degré.
- 2.4. **Typologie du jardin :** jardin de presbytère.

III. Situation juridique et économique :

- 3.1. **Statut :** public.
- 3.2. **Droit du sol :**
 - 3.2.1. Environnement Monument Historique :
La protection Monument Historique de la mairie protège aujourd'hui le jardin au titre des abords.
 - 3.2.2. Monument historique : non.
 - 3.2.3. Site : non.
- 3.3. **Ouverture au public :** fermé.

IV. Historique :

XIXe siècle (datation supposée en fonction du bâti).

V. Site / Environnement :

Le Russey se situe sur un plateau du Haut-Doubs dans un paysage rural. Le presbytère et son jardin représentent un ensemble architectural et paysager au cœur du centre historique du bourg. Malgré la présence d'un mur délimitant l'espace, le jardin se trouve largement ouvert sur la place de l'Hôtel de Ville, tout en étant largement visible depuis celle-ci.

VI. Analyse de la composition :

On accède au presbytère du Russey en passant un imposant portail, orné d'une grille en fer forgé richement décorée. On arrive à la cure en remontant une allée d'arrivée aujourd'hui recouverte d'un enrobé bitumeux. Un tilleul (*Tilia platyphyllos*), cadre l'allée et semble représenter le dernier témoin d'un ancien alignement. De gros bacs en bois, de facture récente, ont été disposés le long du cheminement, accompagnant ainsi le visiteur jusqu'au perron.

Au pied de la façade sud, se dessine un ancien parterre dont la composition est aujourd'hui réduite à une pelouse et à une cour en enrobé. Deux bacs, identiques à ceux de l'allée, apportent toutefois de la couleur à l'ensemble grâce aux fleurs renouvelées chaque année. Deux plates-bandes fleuries, disposées de chaque côté de la porte d'entrée, ornent également la façade.

En contrebas de l'allée d'arrivée, un vaste rectangle orienté nord-sud, occupe toute la partie méridionale du clos. Accessible depuis un degré de cinq marches, partant du parterre, ce jardin semble correspondre à l'ancien potager du prêtre. La composition est aujourd'hui réduite à une simple pelouse, alors que par le passé, des allées rectilignes devaient structurer l'espace. Les cultures semblaient être admirées depuis l'allée d'arrivée, formant des séquences visuelles cadrées par les fûts dégarnis des tilleuls. Seuls deux poiriers (*Pyrus x*), menés en espalier le long du mur de l'église, rappellent les anciennes cultures. Un imposant frêne (*Fraxinus excelsior*), plus que centenaire a également été conservé au sud du jardin.

VII. Etat de conservation / Entretien :

- **De conservation :** moyen. Les éléments maçonnés ont été particulièrement bien conservés. Des espaliers et deux arbres centenaires sont les derniers témoins de l'ancienne composition, aujourd'hui réduite à des pelouses.
- **D'entretien :** bon. La présence du prêtre dans la cure, permet de maintenir un entretien, relativement soigné par la municipalité. L'entretien du jardin passe par la tonte et le fleurissement régulier du jardin.

VIII. Enquêteur :

8.1. Nom et prénom de l'enquêteur : PARISOT Emmanuel.

8.2. Qualité : Historien-Paysagiste et gérant du cabinet *Parcelle d'Histoire*, spécialisé en restauration de parcs et jardins.

8.3. Date de l'enquête : août 2013.

IX. Photographies actuelles :

Doubs – Le Russey - Jardin du presbytère.



Ancien jardin vivrier du prêtre.



Allée d'arrivée.



Poiriers menés en espalier contre l'église.

Clichés de *Parcelle d'Histoire*, août 2013.

I. Situation du jardin :

- 1.1. **Nom d'usage du jardin :** jardin du presbytère des Plains-et-Grands-Essarts.
- 1.2. **Adresse du jardin :** Grande Rue, 25 470 Les Plains-et-Grands-Essarts.
- 1.3. **Commune :** Les Plains-et-Grands-Essarts.
- 1.4. **Département / Région :** Doubs ; Franche-Comté.
- 1.5. **Propriétaire :** mairie des Plains-et-Grands-Essarts.
- 1.6. **Accès principal du jardin :** Grande Rue.

II. Fonction et intérêt du jardin :

- 2.1. **Fonction d'origine :** jardin de curé.
- 2.2. **Fonctions successives et actuelles :** jardin d'agrément de la mairie des Plains-et-Grands-Essarts.
- 2.3. **Intérêt principal du jardin :**
 - 2.3.1. Valeur historique : oui.
 - 2.3.2. Valeur paysagère : faible.
 - 2.3.3. Valeur botanique : faible.
 - 2.3.4. Mise en valeur d'un lieu : oui, jardin d'agrément de la mairie.
 - 2.3.5. Eléments remarquables : les murets et portiques en pierres de taille.
- 2.4. **Typologie du jardin :** jardin de presbytère.

III. Situation juridique et économique :

- 3.1. **Statut :** public.
- 3.2. **Droit du sol :**
 - 3.2.1. Environnement Monument Historique ou Site : non.
 - 3.2.2. Monument historique : non.
 - 3.2.3. Site : non.
- 3.3. **Ouverture au public :** ouvert.

IV. Historique :

Seconde moitié du XVIIIe siècle (datation supposée en fonction du bâti).

V. Site / Environnement :

Le village des Plains-et-Grands-Essarts se situe sur le plateau du Haut-Doubs. L'ancien presbytère et son jardin sont au cœur du village, jouant aujourd'hui un rôle central pour la communauté depuis l'installation de la mairie dans les locaux. Le muret de clôture, ne permet pas de masquer les vues sur le jardin, ouvrant également la composition sur la rue principale.

VI. Analyse de la composition :

L'ancien presbytère des Plains-et-Grands-Essarts avait son jardin vivrier au pied de la façade sud. Encore clos par un muret en pierres sèches, la composition est aujourd'hui réduite à une pelouse. Deux carrés, délimités par des bordures en béton, encadrent l'allée centrale qui relie la

rue à une étroite cour. Les entrées du jardin sont matérialisées par des pierres de taille, posées verticalement, qui au nord, sont ornées de sphères en pierre. Au sud, un portillon en fer forgé, rehaussé d'une croix, ferme l'entrée depuis la rue. Une allée gravillonnée, orientée est-ouest, borde ce jardin, au nord. Le long de cette dernière, des plates-bandes de rosiers roses, apportent de la couleur à ce jardin qui reste très minéral.

Au nord, un muret ferme le clos, séparant le jardin d'une étroite cour, prenant la forme d'un promenoir le long de la façade. De part et d'autre de celui-ci, d'imposants portiques en pierres de taille matérialisent le passage.

VII. Etat de conservation / Entretien :

- **De conservation :** moyen. Les murets, les ornements et le tracé des allées ont été bien conservés. Toutefois, il ne reste rien des anciennes cultures, remplacées par des pelouses.
- **D'entretien :** bon. L'entretien est soigné puisque ce jardin sert aujourd'hui de jardin d'agrément à la mairie du village.

VIII. Enquêteur :

8.1. Nom et prénom de l'enquêteur : PARISOT Emmanuel.

8.2. Qualité : Historien-Paysagiste et gérant du cabinet *Parcelle d'Histoire*, spécialisé en restauration de parcs et jardins.

8.3. Date de l'enquête : août 2013.

IX. Photographies actuelles :

Doubs - Les Plains-et-Grands-Essarts - Jardin de l'ancien presbytère.



Ancien carrés de culture.



Allée nord et promenoir.

Clichés de *Parcelle d'Histoire*, août 2013.

I. Situation du jardin :

1.1. Nom d'usage du jardin : jardin du presbytère de Levier.

1.2. Adresse du jardin : 1, place de l'Église, 25 270 Levier.

1.3. Commune : Levier.

1.4. Département / Région : Doubs ; Franche-Comté.

1.5. Propriétaire : mairie de Levier.

1.6. Accès principal du jardin : 1, place de l'Église.

II. Fonction et intérêt du jardin :

2.1. Fonction d'origine : jardin de curé.

2.2. Fonctions successives et actuelles : jardin d'agrément du prêtre de Levier et jardin public.

2.3. Intérêt principal du jardin :

2.3.1. Valeur historique : oui.

2.3.2. Valeur paysagère : faible.

2.3.3. Valeur botanique : faible.

2.3.4. Mise en valeur d'un lieu : oui, jardin d'agrément du presbytère.

2.3.5. Éléments remarquables : aucun.

2.4. Typologie du jardin : jardin de presbytère.

III. Situation juridique et économique :

3.1. Statut : public.

3.2. Droit du sol :

3.2.1. Environnement Monument Historique ou Site : La protection Monument Historique de la mairie de Levier protège aujourd'hui le jardin au titre des abords.

3.2.2. Monument historique : non.

3.2.3. Site : non.

3.3. Ouverture au public : la partie nord du clos, reconvertie en jardin public est ouverte alors que le jardin du presbytère est fermé.

IV. Historique :

Milieu du XIXe siècle (datation supposée en fonction du bâti. Le presbytère a été construit en 1847 par l'architecte Maximin Painchaux).

V. Site / Environnement :

Levier, chef lieu de canton, reste un bourg important des moyennes montagnes du plateau du Haut-Doubs. Faisant face à l'église, le presbytère et son jardin représentent des éléments architecturaux et paysagers majeurs du cœur historique de Levier. La hauteur des murs de clôture ne permet pas de masquer le jardin au nord de la cure, alors que la composition sud est entièrement dissimulée par l'habitation. La vue depuis le jardin sud a été relativement bien préservée alors qu'au nord, le jardin public est largement visible depuis l'habitation et depuis le jardin du prêtre.

VI. Analyse de la composition :

Le presbytère de Levier, comprenait autrefois un vaste enclos, au centre duquel se trouvait l'habitation. Ces dernières années, un tiers du jardin a été amputé pour faire un jardin public, le long de la route menant à Pontarlier. Entre ce jardin et la cure, une bande de pelouse a été conservée, servant de découvert à l'habitation. Elle est séparée du jardin public par un simple grillage en treillis soudé.

Au sud du presbytère, le jardin a en revanche conservé son allée centrale, partant du perron, elle permettait autrefois de desservir les deux vastes carrés de culture encore délimités avec des bordures en pierres bouchardées. Ceux-ci ont fait place à une pelouse encore ornée de quelques rosiers et d'arbustes à fleurs disposés le long de l'habitation.

VII. Etat de conservation / Entretien :

- **De conservation :** faible. Le jardin de la cure a été amputé d'une partie de son emprise foncière. L'espace aujourd'hui attaché au presbytère présente une composition considérablement appauvrie. Le jardin a toutefois conservé ces murs et ses portails.

- **D'entretien :** faible. Entretien limité à la tonte.

VIII. Enquêteur :

8.1. Nom et prénom de l'enquêteur : PARISOT Emmanuel.

8.2. Qualité : Historien-Paysagiste et gérant du cabinet *Parcelle d'Histoire*, spécialisé en restauration de parcs et jardins.

8.3. Date de l'enquête : août 2013.

IX. Photographies actuelles :

Doubs – Levier - Jardin du presbytère.



Pelouse au nord du presbytère et jardin public.



Jardin au sud du presbytère.

Clichés de *Parcelle d'Histoire*, août 2013.

I. Situation du jardin :

- 1.1. **Nom d'usage du jardin :** jardin du presbytère de Lièvreumont.
- 1.2. **Adresse du jardin :** 6, rue de l'Église, 25 650 Lièvreumont.
- 1.3. **Commune :** Lièvreumont.
- 1.4. **Département / Région :** Doubs ; Franche-Comté.
- 1.5. **Propriétaire :** mairie de Lièvreumont.
- 1.6. **Accès principal du jardin :** 6, rue de l'Église.

II. Fonction et intérêt du jardin :

- 2.1. **Fonction d'origine :** jardin de curé.
- 2.2. **Fonctions successives et actuelles :** jardin d'agrément des locataires.
- 2.3. **Intérêt principal du jardin :**
 - 2.3.1. Valeur historique : oui.
 - 2.3.2. Valeur paysagère : moyenne.
 - 2.3.3. Valeur botanique : faible.
 - 2.3.4. Mise en valeur d'un lieu : oui, jardin de l'ancien presbytère.
 - 2.3.5. Eléments remarquables : statue de la Vierge.
- 2.4. **Typologie du jardin :** jardin de presbytère.

III. Situation juridique et économique :

- 3.1. **Statut :** public.
- 3.2. **Droit du sol :**
 - 3.2.1. Environnement Monument Historique ou Site : non.
 - 3.2.2. Monument historique : non.
 - 3.2.3. Site : non.
- 3.3. **Ouverture au public :** fermé.

IV. Historique :

XIXe siècle (datation supposée en fonction du bâti).

V. Site / Environnement :

La paroisse de Lièvreumont fait partie depuis 1974 de la commune de Maison-du-Bois-Lièvreumont. Elle se situe dans la haute vallée du Doubs, à flanc de coteau. Le presbytère et son jardin sont au cœur du village. La limite du jardin est matérialisée par un muret ne permettant pas de masquer le jardin depuis la rue de l'Église. La composition s'ouvre sur une prairie dominant la vallée du Doubs et bénéficie d'une vue remarquable sur l'église.

VI. Analyse de la composition :

Le jardin de Lièvreumont présente une composition ordonnancée, s'articulant autour d'une allée centrale partant de la cour, dans l'axe de la porte percée au centre de la façade est. Le jardin comprend deux niveaux séparés par un muret en béton d'une cinquantaine de centimètres de haut. Le niveau le plus bas se compose de deux carrés de pelouse ornés en leur centre d'un massif rond délimité par des bordures de tuf. Ceux-ci semblaient autrefois être garnis

de vivaces et d'annuelles. Le niveau supérieur, en gazon, est également orné de deux massifs délimités par des bordures en béton, dessinant des losanges. Sur un léger promontoire en tuf, élevé au sud du clos, se trouve une statue de la Vierge de Lourdes. La végétation se résume à quelques arbustes issus de la composition passée (Sumac de Virginie (*Rhus typhina*), noisetier pourpre (*Corylus avellana 'Purpurea'*), frêne (*Fraxinus excelsior*), sycomore (*Acer pseudoplatanus*)).

VII. Etat de conservation / Entretien :

- **De conservation :** moyen. Les éléments maçonnés ont été conservés ainsi qu'une partie des ornements. Quelques arbustes ont également été préservés, toutefois la dimension ornementale et vivrière du jardin à complètement disparu pour laisser place à une prairie.
- **D'entretien :** faible. Le jardin semble être fauché une fois par an. La statue de la Vierge tend à se trouver dissimulée sous la végétation.

VIII. Enquêteur :

8.1. **Nom et prénom de l'enquêteur :** PARISOT Emmanuel.

8.2. **Qualité :** Historien-Paysagiste et gérant du cabinet *Parcelle d'Histoire*, spécialisé en restauration de parcs et jardins.

8.3. **Date de l'enquête :** août 2013.

IX. Photographies actuelles :

Doubs - Lièvremont - Jardin de l'ancien presbytère.



Vue du jardin depuis la rue de l'Église.



Anciens carrés de culture.



Statue de la Vierge sur son promontoire en tuf.

Clichés de *Parcelle d'Histoire*, août 2013.

I. Situation du jardin :

- 1.1. **Nom d'usage du jardin :** jardin du presbytère de Maïche.
- 1.2. **Adresse du jardin :** 9, rue de la Batheuse, 25 120 Maïche.
- 1.3. **Commune :** Maïche.
- 1.4. **Département / Région :** Doubs ; Franche-Comté.
- 1.5. **Propriétaire :** mairie de Maïche.
- 1.6. **Accès principal du jardin :** 9, rue de la Batheuse.

II. Fonction et intérêt du jardin :

- 2.1. **Fonction d'origine :** jardin de curé.
- 2.2. **Fonctions successives et actuelles :** jardin d'agrément du prêtre de Maïche.
- 2.3. **Intérêt principal du jardin :**
 - 2.3.1. Valeur historique : oui.
 - 2.3.2. Valeur paysagère : moyenne.
 - 2.3.3. Valeur botanique : moyenne. Plusieurs arbres fruitiers ont été conservés.
 - 2.3.4. Mise en valeur d'un lieu : oui, jardin d'agrément du presbytère.
 - 2.3.5. Eléments remarquables : aucun.
- 2.4. **Typologie du jardin :** jardin de presbytère.

III. Situation juridique et économique :

- 3.1. **Statut :** public.
- 3.2. **Droit du sol :**
 - 3.2.1. Environnement Monument Historique ou Site : La protection Monument Historique du Château de Montalembert protège aujourd'hui le jardin au titre des abords.
 - 3.2.2. Monument historique : non.
 - 3.2.3. Site : ZPPAUP.
- 3.3. **Ouverture au public :** fermé.

IV. Historique :

XIXe siècle (datation supposée en fonction du bâti).

V. Site / Environnement :

Maïche, chef lieu de canton, est une ville située dans un vallonement du plateau du Haut-Doubs, dominée par le Mont Miroir. Son presbytère, à l'architecture bourgeoise fait partie du cœur historique de la ville. Le jardin est entièrement masqué de la rue par l'habitation et s'ouvre sur le parc paysager du *château du Désert*, aménagé au XIXe siècle, dont les houppliers de plusieurs sujets se devinent au dessus des murs.

VI. Analyse de la composition :

Le presbytère de Maîche présente une façade nord ouverte sur la rue, alors que la façade sud regarde sur un jardin, appelé « parc³⁰ ». Le jardin est clos par un haut mur percé, côté rue, d'un porche, offrant un accès direct au site.

Au pied de l'habitation se dessinait autrefois un parterre planté de légumes et de fleurs, aujourd'hui en gazon. Le tracé des allées a en partie été conservé, mais celles-ci ne sont aujourd'hui plus sablées. Quelques fruitiers rappellent encore les anciennes cultures.

VII. Etat de conservation / Entretien :

- **De conservation :** moyen. Les carrés de cultures et les fleurs ont disparu. Ne subsistent que quelques fruitiers de l'ancien verger. Les murs et une partie des allées ont en revanche été bien conservés.

- **D'entretien :** bon. Le presbytère est encore occupé par un prêtre, permettant de maintenir un entretien régulier du jardin.

VIII. Enquêteur :

8.1. Nom et prénom de l'enquêteur : PARISOT Emmanuel.

8.2. Qualité : Historien-Paysagiste et gérant du cabinet *Parcelle d'Histoire*, spécialisé en restauration de parcs et jardins.

8.3. Date de l'enquête : août 2013.

IX. Photographies actuelles :

Doubs - Maîche - Jardin du presbytère.



Presbytère de Maîche.
Cliché de *Parcelle d'Histoire*.



Vue aérienne du jardin.
Source : <http://www.leuropevueduciel.com>

³⁰ Appellation fournie par le prêtre actuel de Maîche.

I. Situation du jardin :

- 1.1. **Nom d'usage du jardin :** jardin du presbytère d'Ouhans.
- 1.2. **Adresse du jardin :** 4, Grande Rue, 25 520 Ouhans.
- 1.3. **Commune :** Ouhans.
- 1.4. **Département / Région :** Doubs ; Franche-Comté.
- 1.5. **Propriétaire :** mairie d'Ouhans.
- 1.6. **Accès principal du jardin :** 4, Grande Rue.

II. Fonction et intérêt du jardin :

- 2.1. **Fonction d'origine :** jardin de curé.
- 2.2. **Fonctions successives et actuelles :** jardin d'agrément de la mairie d'Ouhans.
- 2.3. **Intérêt principal du jardin :**
 - 2.3.1. Valeur historique : oui.
 - 2.3.2. Valeur paysagère : faible.
 - 2.3.3. Valeur botanique : faible.
 - 2.3.4. Mise en valeur d'un lieu : oui, jardin d'agrément de la mairie.
 - 2.3.5. Eléments remarquables : murs, statue de la Vierge et sa colonne en pierre, guérites.
- 2.4. **Typologie du jardin :** jardin de presbytère.

III. Situation juridique et économique :

- 3.1. **Statut :** public.
- 3.2. **Droit du sol :**
 - 3.2.1. Environnement Monument Historique ou Site : non.
 - 3.2.2. Monument historique : non.
 - 3.2.3. Site : non.
- 3.3. **Ouverture au public :** ouvert.

IV. Historique :

XIXe siècle (datation supposée en fonction du bâti. Le presbytère a été construit après 1834).

V. Site / Environnement :

Ouhans, se situe dans un vallon du plateau du Haut-Doubs, au dessus de la source de la Loue. Face à l'église, l'ancien presbytère reconverti en mairie se trouve au cœur du bourg. Surélevés de plusieurs mètres par rapport à rue, les jardins, aménagés sur une terrasse, sont en partie dissimulés. En revanche, ils bénéficient d'une vue imprenable sur le clocher de l'église et sur le bourg.

VI. Analyse de la composition :

Les éléments maçonnés prennent une place importante dans les jardins de l'ancienne cure d'Ouhans. En effet, les jardins sont accessibles depuis la rue, grâce à un escalier de près de quinze marches. Deux guérites ornent les angles sud-est et nord-est de cette terrasse. A l'est, une vaste esplanade en gravier roulé fait office de cour à la mairie. Une haie de buis (*Buxus sempervirens*) cadre le perron de dix marches conduisant à la porte d'entrée. Au sud, une

cour en pavés de ciment borde la façade. De celle-ci part une allée recouverte en ciment conduisant le visiteur à la guérite sud. De part et d'autre de cette allée, un gazon orné d'un massif d'annuelles et d'un noisetier (*Corylus avellana*) permet de végétaliser ce jardin devenu très minéral. Enfin, à l'ouest, un rectangle de gazon occupe l'espace entre l'habitation et le mur de clôture. Dans l'axe de la porte d'entrée, une colonne de pierre supportant une statue de la Vierge orne encore l'espace. On note également la présence d'un prunier et d'un pommier adossés au mur de clôture, derniers témoins des anciennes cultures.

VII. Etat de conservation / Entretien :

- **De conservation :** moyen. Les éléments maçonnés et les ornements ont été en partie conservés. Toutefois, l'hétérogénéité des revêtements de sol conduit à un certain mitage de l'espace. Le jardin, devenu très minéral, a perdu sa composition paysagère passée.
- **D'entretien :** moyen. L'entretien reste soigné, car l'ensemble sert aujourd'hui de jardin d'agrément de la mairie.

VIII. Enquêteur :

8.1. **Nom et prénom de l'enquêteur :** PARISOT Emmanuel.

8.2. **Qualité :** Historien-Paysagiste et gérant du cabinet *Parcelle d'Histoire*, spécialisé en restauration de parcs et jardins.

8.3. **Date de l'enquête :** août 2013.

IX. Photographies actuelles :

Doubs – Ouhans - Jardin de l'ancien presbytère.



Vue de la terrasse depuis la rue.



Massif d'annuelles au sud de la mairie.



Vierge sur colonne.



Guérite.

Clichés de *Parcelle d'Histoire*, août 2013.

I. Situation du jardin :

- 1.1. **Nom d'usage du jardin :** jardin du presbytère de Septfontaines.
- 1.2. **Adresse du jardin :** 2, rue Saint-Nicolas 25 270 Septfontaines.
- 1.3. **Commune :** Septfontaines.
- 1.4. **Département / Région :** Doubs ; Franche-Comté.
- 1.5. **Propriétaire :** mairie de Septfontaines.
- 1.6. **Accès principal du jardin :** 2, rue Saint-Nicolas.

II. Fonction et intérêt du jardin :

- 2.1. **Fonction d'origine :** jardin de curé.
- 2.2. **Fonctions successives et actuelles :** jardin d'agrément des locataires.
- 2.3. **Intérêt principal du jardin :**
 - 2.3.1. Valeur historique : oui.
 - 2.3.2. Valeur paysagère : faible.
 - 2.3.3. Valeur botanique : faible.
 - 2.3.4. Mise en valeur d'un lieu : oui, jardin de l'ancien presbytère.
 - 2.3.5. Eléments remarquables : aucun.
- 2.4. **Typologie du jardin :** jardin de presbytère.

III. Situation juridique et économique :

- 3.1. **Statut :** public.
- 3.2. **Droit du sol :**
 - 3.2.1. Environnement Monument Historique ou Site : non.
 - 3.2.2. Monument historique : non.
 - 3.2.3. Site : non.
- 3.3. **Ouverture au public :** fermé.

IV. Historique :

XIXe siècle (datation supposée en fonction du bâti).

V. Site / Environnement :

Septfontaines est un village des moyennes montagnes du Haut-Doubs implanté sur une butte du plateau de Levier. Le presbytère se situe en contrebas de l'église, se trouvant largement visible depuis le parvis ainsi que depuis la rue Saint-Nicolas. La composition reste ouverte sur le village et sur le paysage rural.

VI. Analyse de la composition :

Le jardin est clos d'un mur percé d'un portique en pierres de taille aménagé au sud du clos. Ce passage permettait autrefois au prêtre de regagner l'église distante d'une cinquantaine de mètres, plus au sud.

La composition comprend une vaste prairie, au sud de l'habitation. Cette dernière présente une pente ascendante vers le sud, conformément au terrain naturel. Le jardin domine donc la cour, aménagée en longueur, au pied de la façade sud. Les allées qui structuraient autrefois l'espace ont disparu, ainsi le portique, au sud du clos, n'est plus relié à la cour. Il ne subsiste des anciennes cultures que quelques arbres fruitiers en port libre (pommiers, poiriers et pruniers).

VII. Etat de conservation / Entretien :

- **De conservation :** faible. Le jardin a conservé ses murs de clôture, en revanche il ne reste plus qu'une prairie et quelques arbres fruitiers de l'ancien jardin du prêtre.
- **D'entretien :** moyen, réduit à la tonte des pelouses.

VIII. Enquêteur :

8.1. Nom et prénom de l'enquêteur : PARISOT Emmanuel.

8.2. Qualité : Historien-Paysagiste et gérant du cabinet *Parcelle d'Histoire*, spécialisé en restauration de parcs et jardins.

8.3. Date de l'enquête : août 2013.

IX. Photographies actuelles :

Doubs - Septfontaines - Jardin de l'ancien presbytère.



Vue du jardin depuis le sud.



Vue du jardin depuis la rue Saint-Nicolas.

Clichés de *Parcelle d'Histoire*, août 2013.

I. Situation du jardin :

- 1.1. **Nom d'usage du jardin :** jardin du presbytère de Villeneuve-d'Amont.
- 1.2. **Adresse du jardin :** 3, rue de la Vierge, 25 270 Villeneuve-d'Amont.
- 1.3. **Commune :** Villeneuve-d'Amont.
- 1.4. **Département / Région :** Doubs ; Franche-Comté.
- 1.5. **Propriétaire :** mairie de Villeneuve-d'Amont.
- 1.6. **Accès principal du jardin :** 3, rue de la Vierge.

II. Fonction et intérêt du jardin :

- 2.1. **Fonction d'origine :** jardin de curé.
- 2.2. **Fonctions successives et actuelles :** jardin d'agrément des locataires.
- 2.3. **Intérêt principal du jardin :**
 - 2.3.1. Valeur historique : oui.
 - 2.3.2. Valeur paysagère : faible.
 - 2.3.3. Valeur botanique : faible.
 - 2.3.4. Mise en valeur d'un lieu : oui, jardin de l'ancien presbytère.
 - 2.3.5. Eléments remarquables : aucun.
- 2.4. **Typologie du jardin :** jardin de presbytère.

III. Situation juridique et économique :

- 3.1. **Statut :** public.
- 3.2. **Droit du sol :**
 - 3.2.1. Environnement Monument Historique ou Site : non.
 - 3.2.2. Monument historique : non.
 - 3.2.3. Site : non.
- 3.3. **Ouverture au public :** fermé.

IV. Historique :

XIXe siècle (datation supposée en fonction du bâti).

V. Site / Environnement :

Le presbytère de Villeneuve-d'Amont, situé sur le plateau de Levier, est implanté au cœur du village. Le jardin, fermé par ses murs, est entièrement masqué de la rue. Depuis le jardin, la vue se trouve bloquée par les éléments maçonnés, n'ouvrant le jardin sur le grand paysage, qu'au nord-est.

VI. Analyse de la composition :

Le jardin est accessible par un portail percé dans le mur en pierres de taille qui longe la rue de la Vierge. Partant de ce portail, une allée rectiligne, recouverte d'un enrobé bitumeux, remonte le jardin jusqu'au perron aménagé au centre de la façade sud.

Il ne reste de l'ancien potager que deux rectangles de gazon encadrant l'allée d'arrivée. Le verger, qui existait autrefois au nord de la cure, a également disparu. Ce dernier est aujourd'hui remplacé par une simple prairie, fermée au nord par une haie champêtre et à l'ouest par une haie d'épicéas (*Picea abies*).

VII. Etat de conservation / Entretien :

- **De conservation :** faible. Seul les murs de clôture et l'allée d'arrivée ont été conservés. Ainsi, la composition paysagère a disparu et se voit réduite à des pelouses.
- **D'entretien :** moyen, réduit à la tonte des pelouses.

VIII. Enquêteur :

8.1. **Nom et prénom de l'enquêteur :** PARISOT Emmanuel.

8.2. **Qualité :** Historien-Paysagiste et gérant du cabinet *Parcelle d'Histoire*, spécialisé en restauration de parcs et jardins.

8.3. **Date de l'enquête :** août 2013.

IX. Photographies actuelles :

Doubs - Villeneuve-d'Amont - Jardin de l'ancien presbytère.



Vue du jardin depuis la rue.



Jardin au pied de la façade sud.

Clichés de *Parcelle d'Histoire*, août 2013.

3.2. Fiches détaillées, par ordre alphabétique.

Arçon	page 77
Bouverans	page 81
Fessevillers	page 85
La Rivière-Drugeon	page 89
Les Bréseux	page 93
Montbenoit	page 97
Montlebon	page 101
Remoray-Boujeons	page 105

I. Situation du jardin :

- 1.1. **Nom d'usage du jardin :** jardin du presbytère d'Arçon
- 1.2. **Adresse du jardin :** 4 rue des Tilleuls, 25 300 Arçon.
- 1.3. **Commune :** Arçon.
- 1.4. **Département / Région :** Doubs ; Franche-Comté.
- 1.5. **Propriétaire :** mairie d'Arçon.
- 1.6. **Gestionnaire :** Mme Minary Isabelle, locataire.
- 1.7. **Tél. de la mairie :** 03 81 46 27 21.
- 1.8. **Accès principal du jardin :** 4 rue des Tilleuls.
- 1.9. **Superficie :** environ 172 m².

II. Fonction et intérêt du jardin :

- 2.1. **Fonction d'origine :** jardin de curé.
- 2.2. **Fonctions successives et actuelles :** jardin d'agrément des locataires.
- 2.3. **Intérêt principal du jardin :**
 - 2.3.1. Valeur historique : oui.
 - 2.3.2. Valeur paysagère : moyenne.
 - 2.3.3. Valeur botanique : moyenne. Les cultures vivrières et horticoles ont été conservées.
 - 2.3.4. Mise en valeur d'un lieu : oui, jardin de l'ancien presbytère.
 - 2.3.5. Eléments remarquables : aucun.
- 2.4. **Typologie du jardin :** jardin de presbytère.

III. Situation juridique et économique :

- 3.1. **Statut :** public
- 3.2. **Droit du sol :**
 - 3.2.1. Environnement Monument Historique ou Site : non.
 - 3.2.2. Monument historique : non.
 - 3.2.3. Site : non.
- 3.3. **Ouverture au public :** fermé.

IV. Historique :

Première moitié du XIX^e siècle (l'église, contre laquelle est flanqué le presbytère, a été reconstruite entre 1830 et 1844).

Sur les vues aériennes de l'IGN, datées de 1968, le jardin du presbytère semble réduit à une étroite composition fermée de murs, au pied de façade sud.



Vue aérienne de l'IGN, 1968.

V. Site / Environnement :

Le village d'Arçon se situe dans la vallée du Doubs sur le plateau du Haut-Doubs, dans un environnement rural. Adossé à l'église, le presbytère et son jardin se trouvent au centre du village. Le muret, délimitant le jardin, laisse passer le regard depuis la rue, ouvrant également le jardin sur les habitations voisines.

VI. Analyse de la composition :

Le presbytère d'Arçon a été construit contre le mur ouest du clocher de l'église paroissiale. Conformément à la vue de 1968, le jardin est réduit à une étroite composition aménagée au pied de la façade sud, entre la rue et l'habitation. Il est fermé à l'est, à l'ouest et au sud par un muret rehaussé d'une grille en fer forgé, de facture récente. Le jardin se trouve largement appréciable depuis les fenêtres de l'habitation. Une porte, percée dans la façade, donne accès au jardin, alors qu'un portail, à l'ouest du clos, ouvre sur la rue.

Le centre du jardin comprend un potager, formant un vaste carré délimité par une bordure en pierres. Une allée périphérique, gravillonnée, contourne la composition. Un imposant juniperus (*Juniperus chinensis*) orne l'angle nord-est du carré. Des plates-bandes de fleurs, disposées le long du muret, servent de jardin fleuriste. On relève du lilas (*Syringas vulgaris*), des rosiers, des iris, des hémérocailles (*Hemerocallis* x), du rudbeckia (*Rudbeckia fulgida*). Trois rosiers grimpants ornent également la façade sud du presbytère.

VII. Nuisances :

Aucune.

VIII. Etat de conservation / Entretien :

- **De conservation :** bon. Les limites du jardin restent encore bien matérialisées par un muret. Les circulations ont également été particulièrement bien conservées. Le jardin ne comprend aucune structure végétale pérenne. Son renouvellement est assuré par des semis et des plantations annuels qui se sont perpétués jusqu'à aujourd'hui.

- **D'entretien :** bon. L'entretien, particulièrement soigné, permet de conserver le jardin vivrier qui prend également la forme d'un jardin d'agrément, au pied de la façade.

IX. Enquêteur :

9.1. Nom et prénom de l'enquêteur : PARISOT Emmanuel.

9.2. Qualité : Historien-Paysagiste et gérant du cabinet *Parcelle d'Histoire*, spécialisé en restauration de parcs et jardins.

9.3. Date de l'enquête : août 2013.

X. Documents accompagnant le dossier :

10.1. Photographies aériennes :



10.2. Photographies actuelles :

Doubs - Arçon - Jardin de l'ancien presbytère.



Vue du jardin depuis la rue.



Allée nord, le long de la façade.



Carré central du jardin.

Clichés de *Parcalle d'Histoire*, août 2013.

I. Situation du jardin :

- 1.1. **Nom d'usage du jardin :** jardin du presbytère de Bouverans.
- 1.2. **Adresse du jardin :** 1, Grande Rue, 25 560 Bouverans.
- 1.3. **Commune :** Bouverans.
- 1.4. **Département / Région :** Doubs ; Franche-Comté.
- 1.5. **Propriétaire :** mairie de Bouverans.
- 1.6. **Gestionnaire :** le jardin est laissé gratuitement à plusieurs habitants du village qui chaque année, entretiennent les carrés de culture.
- 1.7. **Tél. de la mairie :** 03 81 89 71 77.
- 1.8. **Accès principal du jardin :** depuis la cour d'honneur, donnant sur la Grande Rue.
- 1.9. **Superficie :** environ 13 ares.

II. Fonction et intérêt du jardin :

- 2.1. **Fonction d'origine :** jardin de curé.
- 2.2. **Fonctions successives et actuelles :** Jardin d'agrément de la mairie de Bouverans et jardin vivrier de plusieurs habitants du village.
- 2.3. **Intérêt principal du jardin :**
 - 2.3.1. Valeur historique : oui.
 - 2.3.2. Valeur paysagère : bonne.
 - 2.3.3. Valeur botanique : moyenne. Les cultures vivrières et florales se maintiennent.
 - 2.3.4. Mise en valeur d'un lieu : oui, jardin de l'ancien presbytère.
 - 2.3.5. Eléments remarquables : degré de jardin.
- 2.4. **Typologie du jardin :** jardin de presbytère.

III. Situation juridique et économique :

- 3.1. **Statut :** public
- 3.2. **Droit du sol :**
 - 3.2.1. Environnement Monument Historique ou Site : non.
 - 3.2.2. Monument historique : non.
 - 3.2.3. Site : Natura 2000 du bassin du Drugeon.
- 3.3. **Ouverture au public :** jardin fermé. Cour ouverte car donnant accès à la mairie.

IV. Historique :

XIXe siècle (datation supposée en fonction du bâti).

Sur les vues aériennes de 1968, le presbytère comprenait une cour d'honneur à l'ouest, fermée par les dépendances et un jardin ordonnancé, à l'est. Clos de murs, la composition comprenait six carrés de culture disposés de part et d'autre d'une large allée centrale. Le long des murs, une bande de pelouse encadrait l'ensemble.



Vue aérienne de l'IGN, 1968.

V. Site / Environnement :

Bouverans se situe dans la vallée du Drugeon, au cœur des tourbières de Frasne. Le presbytère construit au sud de l'église, fait partie intégrante du centre historique du village. Depuis la Grande Rue, le jardin est masqué par l'habitation, alors que depuis le chemin vicinal, au nord, il est largement visible, suite à la disparition des murs. Le jardin est ouvert sur le paysage rural et sur l'église.

VI. Analyse de la composition :

L'ancien presbytère de Bouverans présente une vaste cour d'honneur, fermée de la rue par des grilles en fer forgé. L'accès au jardin se fait par deux allées longeant la maison, une au nord et l'autre au sud. Le jardin occupe un vaste rectangle orienté est-ouest. Les murs de clôture ont aujourd'hui disparu, pour être remplacés par un muret en béton supportant un grillage.

Le jardin forme un vaste découvert au pied de la façade est. Il comprend tout d'abord une étroite terrasse longeant l'habitation et dominant le potager d'environ un mètre. Un degré, demi-circulaire, en pierres de taille donne accès au jardin depuis le centre de la terrasse.

Conformément au cliché de 1968, le potager est structuré autour d'une allée centrale, orientée est-ouest, dans l'axe du degré. Cette allée est coupée par trois allées perpendiculaires orientées nord-

sud. Toutes ces circulations ont été recouvertes d'un ciment, visant à faciliter leur entretien. Le réseau d'allées permet de dessiner six compartiments, délimités par une bordure en béton. Une allée périphérique permet de contourner la composition. Enfin, le pourtour du jardin se voit agrémenté d'une bande de gazon, longeant le grillage de clôture.

Les carrés de culture sont aujourd'hui entretenus par plusieurs habitants du village. Annuellement sont semés et plantés des plantes vivrières (haricots, poireaux, salades, tomates...). Les planches de légumes sont ornées de quelques fleurs : asters, rosiers, soucis, glaïeuls... Légumes et fleurs semblent être ici associés afin de former une symbiose visant à gérer les parasites.

VII. Nuisances :

Aucune.

VIII. Etat de conservation / Entretien :

- **De conservation :** bon. Malgré la disparition du mur de clôture, le jardin actuel a conservé le tracé des allées permettant de structurer la composition. Des éléments maçonnés, tel que l'escalier de la terrasse, ont été en revanche bien préservés.

- **D'entretien :** bon. L'entretien du jardin se fait dans le cadre d'une économie vivrière permettant de renouveler annuellement les plantations et les semis. L'aspect ornemental a été en partie délaissé pour se voir réduit à quelques fleurs. L'entretien est effectué par plusieurs habitants qui chaque printemps se répartissent, en accord avec la mairie, les différents carrés.

IX. Enquêteur :

9.1. Nom et prénom de l'enquêteur : PARISOT Emmanuel.

9.2. Qualité : Historien-Paysagiste et gérant du cabinet *Parcelle d'Histoire*, spécialisé en restauration de parcs et jardins.

9.3. Date de l'enquête : août 2013.

X. Documents accompagnant le dossier :

10.1. Photographies aériennes :



10.2. Photographies actuelles :

Doubs - Bouverans - Jardin de l'ancien presbytère.



Cour d'honneur du presbytère.



Carrés de culture.



Vue sur le jardin depuis le chemin vicinal.



Escalier de la terrasse.

Clichés de *Parcelle d'Histoire*, août 2013.

I. Situation du jardin :

- 1.1. **Nom d'usage du jardin :** jardin du presbytère de Fessevillers.
- 1.2. **Adresse du jardin :** 2, rue de l'Église, 25 470 Fessevillers.
- 1.3. **Commune :** Fessevillers.
- 1.4. **Département / Région :** Doubs ; Franche-Comté.
- 1.5. **Propriétaire :** mairie de Fessevillers.
- 1.6. **Gestionnaire :** gérant du gîte d'étape.
- 1.7. **Tél. de la mairie :** 03 81 44 44 24.
- 1.8. **Accès principal du jardin :** 2, rue de l'Église.
- 1.9. **Superficie :** environ 7 ares.

II. Fonction et intérêt du jardin :

- 2.1. **Fonction d'origine :** jardin de curé.
- 2.2. **Fonctions successives et actuelles :** jardin d'agrément des locataires.
- 2.3. **Intérêt principal du jardin :**
 - 2.3.1. Valeur historique : oui.
 - 2.3.2. Valeur paysagère : bonne.
 - 2.3.3. Valeur botanique : moyenne. Le jardin compte encore des cultures vivrières et florales.
 - 2.3.4. Mise en valeur d'un lieu : oui, jardin de l'ancien presbytère.
 - 2.3.5. Eléments remarquables : aucun.
- 2.4. **Typologie du jardin :** jardin de presbytère.

III. Situation juridique et économique :

- 3.1. **Statut :** public
- 3.2. **Droit du sol :**
 - 3.2.1. Environnement Monument Historique ou Site : La protection Monument Historique de l'église Saint-Maurice protège aujourd'hui le jardin au titre des abords.
 - 3.2.2. Monument historique : non.
 - 3.2.3. Site : non.
- 3.3. **Ouverture au public :** fermé.

IV. Historique :

XIXe siècle (datation supposée en fonction du bâti).

Le presbytère et son jardin étaient intégrés dans un vaste enclos, comprenant l'église et le cimetière. Au sud, une cour longeant la façade, séparait le jardin de l'habitation. Sur la vue aérienne de 1968, aucune allée n'est visible et la composition semble réduite à une pelouse.



Vue aérienne de l'IGN, 1968.

La maison curiale a été incendiée en 1978, puis rebâtie pour abriter aujourd'hui une salle paroissiale avec un bureau pour le prêtre desservant, ainsi qu'un logement et un gîte d'étape pour les randonneurs du G.R.5.

V. Site / Environnement :

Le village de Fessevillers se localise sur la crête séparant le plateau de Maîche des Gorges du Doubs, à proximité de la frontière suisse. Intégré au clos de l'église et du cimetière, le jardin fait partie intégrante du centre historique du village. La composition s'ouvre sur un paysage rural et sur les fermes voisines. La disparition du mur sud fait que le jardin est aujourd'hui largement visible depuis la D 437.

VI. Analyse de la composition :

Le presbytère de Fessevillers comprend une cour au pied de la façade ouest et un jardin au sud.

La cour est fermée par un mur en pierres sèches, dans lequel a été percé un portail fermé d'un portillon en fer forgé. Elle est ornée de plates-bandes de fleurs disposées le long des murs. Deux lilas, plantés de part et d'autre de la cour, cadrent la demeure, alors qu'un ancien buis a été conservé au nord.

La composition au sud de la maison comprend un jardin vivrier aménagé sur une légère terrasse, dominant une large allée sablée servant de promenoir le long de l'habitation. On accède au jardin grâce à un portail en bois ouvert sur la rue, à l'ouest du clos. Le mur de clôture, en pierres sèches, a été en partie conservé, tout en se voyant doublé d'un grillage.

Ce jardin a conservé son caractère vivrier et ornemental. Il comprend un vaste rectangle central occupé par des cultures vivrières et florales (marguerites, phlox, soucis, lupins, spirées...). Une allée périphérique, en gazon, contourne l'ensemble.

VII. Nuisances :

Aucune.

VIII. Etat de conservation / Entretien :

- **De conservation** : moyen. Le jardin du presbytère de Fessevillers semble avoir perdu une partie de ses éléments maçonnés ainsi que le tracé des allées, à une date inconnue. Toutefois, le jardin a su conserver son identité grâce au maintien et au renouvellement des cultures vivrières et florales encore observables aujourd'hui. Des arbustes issus de l'ancienne composition ont été conservés tels que les buis et les lilas.

- **D'entretien** : bon. Malgré une gestion assidue et régulière du jardin vivrier, l'entretien reste sommaire concernant la cour et le promenoir au pied de la façade sud.

IX. Enquêteur :

9.1. Nom et prénom de l'enquêteur : PARISOT Emmanuel.

9.2. Qualité : Historien-Paysagiste et gérant du cabinet *Parcelle d'Histoire*, spécialisé en restauration de parcs et jardins.

9.3. Date de l'enquête : août 2013.

X. Documents accompagnant le dossier :

10.1. Photographies aériennes :



10.2. Photographies actuelles :

Doubs - Fessevillers - Jardin de l'ancien presbytère.



Vue du jardin depuis la route D 437E.



Carrés de culture.



Mur de clôture et cour du presbytère.



Pelouse ouest.

Clichés de Parcelle d'Histoire, août 2013.

I. Situation du jardin :

- 1.1. **Nom d'usage du jardin :** jardin du presbytère de La Rivière-Drugeon.
- 1.2. **Adresse du jardin :** 8, rue Charles le Téméraire 25 560 La Rivière-Drugeon.
- 1.3. **Commune :** La Rivière-Drugeon.
- 1.4. **Département / Région :** Doubs ; Franche-Comté.
- 1.5. **Propriétaire :** mairie de La Rivière-Drugeon.
- 1.6. **Gestionnaire :** Association Culturelle de La Rivière-Drugeon.
- 1.7. **Tél. :** 03 81 39 40 72 (Mme Colette Maire, membre de l'association culturelle du village).
- 1.8. **Accès principal du jardin :** 8, rue Charles le Téméraire.
- 1.9. **Superficie :** environ 14 ares.

II. Fonction et intérêt du jardin :

- 2.1. **Fonction d'origine :** jardin de curé.
- 2.2. **Fonctions successives et actuelles :** jardin pédagogique et patrimonial.
- 2.3. **Intérêt principal du jardin :**
 - 2.3.1. Valeur historique : oui.
 - 2.3.2. Valeur paysagère : forte.
 - 2.3.3. Valeur botanique : forte. Plusieurs arbres fruitiers ont été conservés. Grande diversité dans la palette végétale en matière de plantes florales, vivrières, médicinales et aromatiques.
 - 2.3.4. Mise en valeur d'un lieu : oui, jardin de l'ancien presbytère.
 - 2.3.5. Eléments remarquables : murs, portail, statue de la Vierge, vases Médicis.
- 2.4. **Typologie du jardin :** jardin de presbytère.

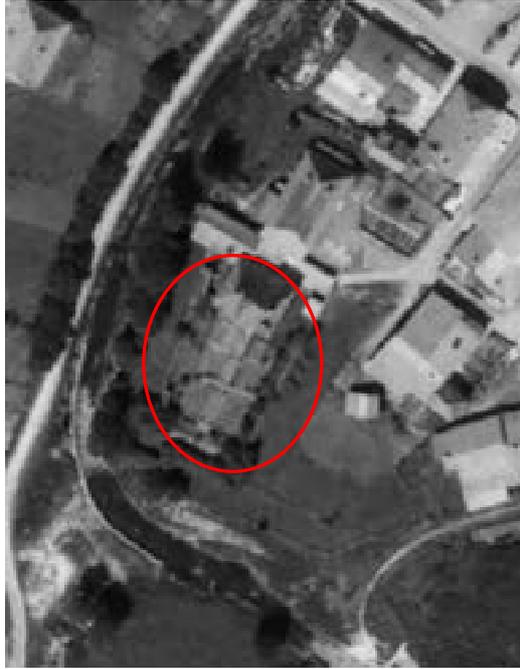
III. Situation juridique et économique :

- 3.1. **Statut :** public
- 3.2. **Droit du sol :**
 - 3.2.1. Environnement Monument Historique ou Site : non.
 - 3.2.2. Monument historique : non.
 - 3.2.3. Site : Natura 2000 du bassin du Drugeon.
- 3.3. **Ouverture au public :** ouvert au public. Entrée gratuite.

IV. Historique :

XVIII^e siècle (datation supposée en fonction du bâti). La cure a été construite au XVIII^e siècle et agrandie au XIX^e siècle. Elle est ceinturée par les anciens remparts du village.

La vue aérienne de l'IGN, datée de 1968, présente une composition ordonnancée, prolongement de l'architecture. Le jardin est clos de tous côtés par un mur et par l'habitation, au nord. Il se structure autour d'un réseau d'allées rectilignes, se coupant à angle droit, formant ainsi six carrés de culture de part et d'autre d'une allée centrale, orientée nord-sud. Un verger entourait la composition au sud à l'est et à l'ouest.



Vue aérienne de l'IGN, 1968.

Pendant une vingtaine d'années l'abbé Borne, curé de La Rivière-Drueon, cultive ce jardin. En 2004, au moment de son départ à la retraite, la commune de La Rivière-Drueon projette de réhabiliter le presbytère et les jardins attenants pour y accueillir le CPIE du Haut-Doubs et ainsi sauver ce patrimoine.

V. Site / Environnement :

La Rivière-Drueon est un village du Haut-Doubs situé au cœur de la vallée du Drueon. Le presbytère et son jardin se localisent dans le centre historique du village. Le jardin est entièrement masqué de la rue grâce à ses hauts murs. La vue depuis le jardin est particulièrement bien préservée. Le clocher est entièrement intégré à la composition car largement visible depuis le jardin, il représente un point d'intérêt majeur de l'ensemble.

VI. Analyse de la composition :

Le presbytère de La Rivière-Drueon est entouré d'un clos qui comprend au nord, une cour d'honneur et au sud, un vaste jardin. L'ensemble est fermé d'un haut mur dans lequel a été percé un portail dans l'angle nord-est. Deux imposants piliers en pierres de taille, ornés de vases Médicis en fonte, cadrent l'entrée de la propriété. On accède au jardin par un passage aménagé à l'est du presbytère, actuellement recouvert de pas japonais. Cinq espaliers plantés au centre d'un massif de fleurs, tapissent la façade est.

Le jardin au sud de l'habitation, forme un véritable parterre à la demeure. La composition ordonnancée s'articule autour d'une allée centrale en gazon, conformément à la vue aérienne de 1968. De part et d'autre de celle-ci, six carrés de culture sont aujourd'hui plantés de planches de légumes et de fruits rappelant les anciennes cultures vivrières du prêtre. La composition est ornée de nombreuses fleurs évoquant le bouquetier qui servait autrefois à orner les autels de l'église. Enfin, le jardin du presbytère de La Rivière-Drueon comprend de nombreuses plantes médicinales et aromatiques, dont les propriétés étaient autrefois connues du prêtre. Un étiquetage soigné de ces végétaux offre une dimension pédagogique à ce jardin.

Une allée périphérique, en gazon, encadre la composition tout en permettant de la contourner. Au pied des murs de clôture, des côtières ou plates-bandes de fleurs végétalisent en partie les murs, alors que des arbustes forment un écrin de verdure au jardin. Plusieurs fruitiers nains ou en port libre ont été conservés le long des allées ainsi que l'ancien buis que le prêtre utilisait pour asperger les fidèles, le jour des Rameaux.

Un puits a également été préservé. Il offrait autrefois un point d'eau pour arroser les cultures du potager. Enfin, une statue de la Sainte-Vierge rappelle que le jardin était un lieu de recueillement et de méditation pour le prêtre.

Tous ces éléments ont permis de conserver l'identité du jardin de curé, mais également de préserver un patrimoine paysager, résonnant avec son architecture.

VII. Nuisances :

Aucune.

VIII. Etat de conservation / Entretien :

- **De conservation :** Très bon. Le jardin a conservé tous ses éléments maçonnés, son réseau de circulations et ses ornements. Il a également conservé son identité de « jardin de curé » grâce à la poursuite des cultures vivrières, florales mais également des plantes médicinales et aromatiques.

- **D'entretien :** Très bon.

IX. Projets / Plan de gestion :

Le CPIE du Haut-Doubs fait de ce jardin un espace pédagogique : choix de modes de cultures écologiques, initiation et perfectionnement aux techniques de jardinage, animations et formations, mise en place d'une placette démonstrative de compostage. Le jardin prend également la forme d'un espace de rencontres et de partage : jardin ouvert à tous, lieu d'accueil, d'agrément, de promenade, de recueillement.

X. Enquêteur :

10.1. Nom et prénom de l'enquêteur : PARISOT Emmanuel.

10.2. Qualité : Historien-Paysagiste et gérant du cabinet *Parcelle d'Histoire*, spécialisé en restauration de parcs et jardins.

10.3. Date de l'enquête : août 2013.

XI. Documents accompagnant le dossier :

11.1. Photographies aériennes :



11.2. Photographies actuelles :

Doubs - La Rivière-Drueon - Jardin de l'ancien presbytère.



Portail d'entrée de la cour du presbytère.



Vue du jardin depuis le sud.



Fruitiers en espalier contre la façade est.



Allée centrale du jardin.
Clichés de *Parvèle d'Histoire*, août 2013.

I. Situation du jardin :

- 1.1. **Nom d'usage du jardin :** jardin du presbytère des Bréseux.
- 1.2. **Adresse du jardin :** rue Manessier, 25 120 Les Bréseux.
- 1.3. **Commune :** Les Bréseux.
- 1.4. **Département / Région :** Doubs ; Franche-Comté.
- 1.5. **Propriétaire :** mairie des Bréseux.
- 1.6. **Gestionnaire :** Madame Sylvie Poupely et Madame Sylvie Moine, locataires de l'ancien presbytère.
- 1.7. **Tél. de la mairie :** 03 81 64 13 23.
- 1.8. **Accès principal du jardin :** rue Manessier.
- 1.9. **Superficie :** environ 7 ares.

II. Fonction et intérêt du jardin :

- 2.1. **Fonction d'origine :** jardin de curé.
- 2.2. **Fonctions successives et actuelles :** jardin d'agrément des locataires.
- 2.3. **Intérêt principal du jardin :**
 - 2.3.1. Valeur historique : oui.
 - 2.3.2. Valeur paysagère : moyenne.
 - 2.3.3. Valeur botanique : moyenne. Ont été conservés, plusieurs arbres fruitiers ainsi qu'un frêne (*Fraxinus excelsior*), plus que centenaire. Le jardin est encore fleuri.
 - 2.3.4. Mise en valeur d'un lieu : oui, jardin de l'ancien presbytère.
 - 2.3.5. Eléments remarquables : murs de clôture.
- 2.4. **Typologie du jardin :** jardin de presbytère.

III. Situation juridique et économique :

- 3.1. **Statut :** public
- 3.2. **Droit du sol :**
 - 3.2.1. Environnement Monument Historique ou Site : non.
 - 3.2.2. Monument historique : non.
 - 3.2.3. Site : non.
- 3.3. **Ouverture au public :** fermé.

IV. Historique :

XVIIIe siècle. (datation supposée en fonction du bâti).

En 1967, le jardin comportait un potager ordonnancé formé de quatre carrés dessinés par un réseau d'allées en croix, dans le prolongement de l'habitation. Au sud et à l'est, un verger semblait encadrer la composition.



Vue aérienne de l'IGN, 1967.

V. Site / Environnement :

Au cœur d'un environnement rural, le village des Bréseux se situe dans un vallonnement du plateau de Maïche. L'église et le presbytère ont été construits en périphérie sud du village. Le jardin est largement visible depuis la rue, car le mur de clôture ne permet pas de masquer la composition. Depuis le jardin, une vue imprenable s'offre sur le clocher de l'église et sur le grand paysage.

VI. Analyse de la composition :

Le jardin forme un vaste découvert au sud de la maison, depuis laquelle on peut y accéder. Toutefois, l'accès principal se fait depuis la rue Manessier où a été aménagé un portillon contre la maison. Le jardin a conservé ses murs de clôture en pierres sèches ainsi qu'une imposante pierre de taille rehaussée d'une sphère, ornant l'angle sud-ouest du clos.

La composition paysagère est aujourd'hui considérablement simplifiée du fait de la disparition des allées en croix ainsi que des cultures vivrières, remplacées par une simple pelouse. Il reste toutefois plusieurs arbres fruitiers en port libre, en périphérie sud et est du jardin. Au sud, un imposant frêne (*Fraxinus excelsior*) a également été préservé. La composition est fermée, côté rue de Manessier, par une haie vive d'arbustes à fleurs (lilas (*Syringa vulgaris*), forsythia (*Forsythia x intermedia*), weigélia (*Weigelia florida*)...) permettant de conserver l'identité de l'ancien bouquetier du prêtre.

VII. Nuisances :

Aucune.

VIII. Etat de conservation / Entretien :

- **De conservation :** moyen. Les éléments maçonnés ont été particulièrement bien conservés, notamment les murs de clôture. En revanche, la composition est considérablement appauvrie, tant par la disparition des allées que par l'absence de cultures depuis plusieurs années. Plusieurs arbres fruitiers en port libre ont toutefois été préservés.
- **D'entretien :** bon. L'entretien reste soigné avec tonte et fleurissement.

IX. Enquêteur :

9.1. Nom et prénom de l'enquêteur : PARISOT Emmanuel.

9.2. Qualité : Historien-Paysagiste et gérant du cabinet *Parcelle d'Histoire*, spécialisé en restauration de parcs et jardins.

9.3. Date de l'enquête : août 2013.

X. Documents accompagnant le dossier :

10.1. Photographies aériennes :



10.2. Photographies actuelles :

Doubs – Les Bréseux - Jardin de l'ancien presbytère.



Mur de clôture et son ornement.
Cliché de *Parcelle d'Histoire*, août 2013.



Vue du jardin depuis la rue Manessier.
Source : <http://www.racinescomtoises.net>



Vue du jardin depuis le sud.
Cliché de *Parcelle d'Histoire*, août 2013.

I. Situation du jardin :

- 1.1. **Nom d'usage du jardin :** jardin du presbytère de Montbenoît.
- 1.2. **Adresse du jardin :** 6, rue Val Saugeais 25 650 Montbenoît.
- 1.3. **Commune :** Montbenoît.
- 1.4. **Département / Région :** Doubs ; Franche-Comté.
- 1.5. **Propriétaire :** mairie de Montbenoît.
- 1.6. **Gestionnaire :** abbé Bernard Monnin, prêtre en retraite à Montbenoît.
- 1.7. **Tél. de la mairie :** 03 81 38 12 94.
- 1.8. **Accès principal du jardin :** 6, rue du Val Saugeais.
- 1.9. **Superficie :** environ 3 ares.

II. Fonction et intérêt du jardin :

- 2.1. **Fonction d'origine :** jardin du curé.
- 2.2. **Fonctions successives et actuelles :** jardins d'agrément et potager du prêtre de Montbenoît.
- 2.3. **Intérêt principal du jardin :**
 - 2.3.1. Valeur historique : oui.
 - 2.3.2. Valeur paysagère : bonne.
 - 2.3.3. Valeur botanique : moyenne. Fleurissement annuel, anciens fruitiers en espalier et cultures potagères.
 - 2.3.4. Mise en valeur d'un lieu : oui, mise en valeur de l'abbaye.
 - 2.3.5. Eléments remarquables : non.
- 2.4. **Typologie du jardin :** jardin de presbytère.

III. Situation juridique et économique :

- 3.1. **Statut :** public
- 3.2. **Droit du sol :**
 - 3.2.1. Environnement Monument Historique ou Site : La protection Monument Historique de l'abbaye protège aujourd'hui les jardins au titre des abords.
 - 3.2.2. Monument historique : non.
 - 3.2.3. Site : non.
- 3.3. **Ouverture au public :** fermé.

IV. Historique :

Le presbytère de Montbenoît est intégré à l'ancien monastère bénédictin édifié du XI^e jusqu'au XX^e. Attachés à l'abbaye, des jardins ont sans doute existé très tôt sur ce site.

Sur les vues de l'IGN, le presbytère comprenait en 1968, un étroit jardin, orienté est-ouest, au pied de la façade sud. Il est difficile de déterminer sur ce cliché quelle était la nature des cultures. Un second jardin, au-delà de la route du Val Saugeais semblait servir de potager au prêtre.



Vue aérienne de l'IGN, 1968.

V. Site / Environnement :

Le village de Montbenoît se situe dans le Val du Sauget, sur un coteau exposé sud-est. Le presbytère de Montbenoît fait partie des bâtiments conventuels de l'ancienne abbaye bénédictine. Il se trouve au cœur du centre historique du village. Les jardins sont séparés par la rue du Val Saugeais et fermés par des grilles en fer forgé qui ouvrent largement la composition ornementale et vivrière sur cet axe routier très fréquenté.

VI. Analyse de la composition :

La façade sud de la cure donne sur un jardin d'agrément fermé au nord et à l'est par les bâtiments, alors qu'au sud et à l'ouest, la limite est matérialisée par un muret rehaussé d'une grille en fer forgé. On accède au jardin grâce à deux portails aménagés au sud et au nord du clos. Un perron et un escalier d'une quinzaine de marches offrent également un accès depuis l'habitation.

Le jardin d'agrément se présente sous la forme d'un parterre de fleurs comprenant une dizaine de plates-bandes délimitées par des tufs calcaires. Ces massifs sont plantés de rosiers ou d'annuelles (cœur de Marie, pois de senteur...) offrant un intérêt pour leurs couleurs vives. Des allées gravillonnées, au tracé courbe, serpentent entre ces différents massifs. Le long du mur de clôture, des plates-bandes rectilignes sont ornées de rosiers, alors que le long de l'habitation, des fruitiers menés en espalier tapissent encore la façade. Les espaliers sont âgés de plusieurs dizaines d'années car certains encadrent complètement les fenêtres du rez-de-chaussée surélevé.

Au-delà de la rue du Val Saugeais, un second jardin est encore entretenu par le prêtre. Egalement fermé par un muret rehaussé d'une grille en fer forgé identique au jardin précédent, il est accessible par un portail aménagé dans le mur nord. Servant de potager au prêtre, il a conservé sa composition vivrière, grâce à quatre carrés encore plantés de légumes et de fruits. Des fruitiers aux ports libres ont également été préservés.

VII. Nuisances :

La route D 437 ou rue du Val Saugeais, séparant les deux jardins, engendre une importante pollution sonore et visuelle.

VIII. Etat de conservation / Entretien :

- **De conservation :** bon. Les jardins ont conservés leurs éléments maçonnés. Le jardin d'ornement est toujours fleuri et sert toujours de parterre à l'habitation. Des fruitiers tapissent toujours la façade de la cure. Concernant le potager, au sud de la route D 437, il est toujours cultivé par le prêtre et comprend encore plusieurs fruitiers.

- **D'entretien :** bon. L'entretien, particulièrement soigné, permet de conserver les jardins d'agrément et vivrier du presbytère avec un désherbage régulier des allées et un renouvellement annuel des fleurs ainsi que des cultures potagères.

IX. Enquêteur :

9.1. Nom et prénom de l'enquêteur : PARISOT Emmanuel.

9.2. Qualité : Historien-Paysagiste et gérant du cabinet *Parcelle d'Histoire*, spécialisé en restauration de parcs et jardins.

9.3. Date de l'enquête : août 2013.

X. Documents accompagnant le dossier :

10.1. Photographies aériennes :



10.2. Photographies actuelles :

Doubs - Montbenoît - Jardins du presbytère.



Vue du jardin d'agrément depuis la route D 437.



Vue du jardin d'agrément depuis l'ouest



Espalier contre le mur sud.



Vue du potager depuis la route D437.

Clichés de *Parcelle d'Histoire*, août 2013.

I. Situation du jardin :

- 1.1. **Nom d'usage du jardin :** jardin du presbytère de Montlebon.
- 1.2. **Adresse du jardin :** 1, place des Minimes, 25 500 Montlebon.
- 1.3. **Commune :** Montlebon.
- 1.4. **Département / Région :** Doubs ; Franche-Comté.
- 1.5. **Propriétaire :** mairie de Montlebon.
- 1.6. **Gestionnaire :** l'association « Autour d'un jardin », l'école primaire de Montlebon et Madame Dominique Sanvido, habitante de Montlebon.
- 1.7. **Tél. de la mairie :** 03 81 67 01 85.
- 1.8. **Accès principal du jardin :** place des Minimes.
- 1.9. **Superficie :** environ 4 ares.

II. Fonction et intérêt du jardin :

- 2.1. **Fonction d'origine :** jardin du curé.
- 2.2. **Fonctions successives et actuelles :** jardin vivrier et d'agrément du prêtre de Montlebon.
- 2.3. **Intérêt principal du jardin :**
 - 2.3.1. Valeur historique : oui.
 - 2.3.2. Valeur paysagère : moyenne.
 - 2.3.3. Valeur botanique : moyenne.
 - 2.3.4. Mise en valeur d'un lieu : oui, mise en valeur de la façade sud de l'ancienne abbaye.
 - 2.3.5. Eléments remarquables : non.
- 2.4. **Typologie du jardin :** jardin de presbytère.

III. Situation juridique et économique :

- 3.1. **Statut :** public
- 3.2. **Droit du sol :**
 - 3.2.1. Environnement Monument Historique ou Site : La protection Monument Historique de l'ancien Couvent des Minimes protège aujourd'hui le jardin au titre des abords.
 - 3.2.2. Monument historique : non.
 - 3.2.3. Site : non.
- 3.3. **Ouverture au public :** fermé.

IV. Historique :

Le presbytère de Montlebon se trouvait dans les bâtiments de l'ancien couvent des Pères Minimes. De 1624 à 1792, les Révérends Pères occupent le site et semblent avoir dès cette époque cultivé leurs jardins, dont une partie sera reprise par le prêtre.

Sur la vue aérienne de l'IGN datée de 1947, des jardins existaient au sud des bâtiments conventuels et se prolongeaient à l'est. Ces derniers ont été aujourd'hui remplacés par un parking. De même, le couvert planté au chevet de l'église a aujourd'hui disparu et le jardin conservé au sud semblait autrefois beaucoup plus vaste.



Vue aérienne de l'IGN, 1947.

V. Site / Environnement :

Le village se localise dans la haute vallée du Doubs, à proximité de la frontière suisse. Aménagé au sud de l'ancien couvent des Révérends Pères Minimes le presbytère fait partie intégrante du cœur historique du bourg. La disparition des murs de clôture ouvre aujourd'hui le jardin sur la rue et sur le grand paysage, à l'est. La composition est particulièrement visible depuis la place du village.

VI. Analyse de la composition :

Le jardin de Montlebon n'est aujourd'hui qu'un reliquat des vastes jardins qui entouraient autrefois l'ancien monastère. Il a conservé une composition ordonnancée divisée en quatre compartiments inégaux. Il est accessible grâce à une allée en partie recouverte d'un enrobé bitumeux qui débute au niveau du chevet de l'église, longe la façade sud pour se terminer à l'est des bâtiments. Une allée périphérique contourne l'ensemble. Le jardin est délimité à l'est, à l'ouest et au sud par un simple grillage supporté par des piquets en bois. Des arbustes (lilas (*Syringa vulgaris*), hibiscus (*Hibiscus syriacus*)...), disposés en périphérie du jardin, masquent toutefois en partie la vue.

L'aspect ornemental domine largement la composition avec des carrés plantés et semés essentiellement de fleurs (rosiers, phlox (*Phlox paniculata*), marguerites, lis (*Lilium candidum*), pivoine (*Paeonia*), coquelicot (*Papaver rhoeas*)...). On relève également quelques planches de légumes, rappelant les anciennes cultures vivrières. Des buis, taillés au cordeau, bordent le carré est. La façade est tapissée par six imposants fruitiers menés en espalier ainsi que par deux rosiers

grimpants, disposés à l'est. Sur toute la longueur de la façade une plate-bande de fleurs orne l'allée d'arrivée.

Enfin, plus à l'est, un carré de pelouse est planté de deux pruniers, de framboisiers et de groseilliers ainsi que d'une cépée de noisetiers.

VII. Nuisances :

Aucune.

VIII. Etat de conservation / Entretien :

- **De conservation :** Bon. Malgré la disparition des jardins à l'est de l'ancien monastère, aujourd'hui remplacés par un parc de stationnement, le jardin sud a été en partie conservé et présente encore de beaux vestiges des anciennes plantations. En effet, le jardin a conservé son tracé d'origine ainsi que sa composante vivrière et ornementale.

- **D'entretien :** Bon. Les espaliers sont contenus et taillés régulièrement. Les carrés de culture sont encore travaillés annuellement, faisant alterner des cultures vivrières et florales. Ceci est possible grâce à la volonté d'une association, des projets scolaires et le dynamisme d'une habitante du bourg.

IX. Enquêteur :

9.1. Nom et prénom de l'enquêteur : PARISOT Emmanuel.

9.2. Qualité : Historien-Paysagiste et gérant du cabinet *Parcelle d'Histoire*, spécialisé en restauration de parcs et jardins.

9.3. Date de l'enquête : août 2013.

X. Documents accompagnant le dossier :

10.1. Photographies aériennes :



10.2. Photographies actuelles :

Doubs - Montlebon - Jardin du presbytère.



Vue du jardin depuis le sud.



Espaliers contre la façade.



Entrée du jardin.



Partie est du jardin.

Clichés de Parcelle d'Histoire, août 2013.

I. Situation du jardin :

- 1.1. **Nom d'usage du jardin :** jardin du presbytère de Remoray-Boujeons.
- 1.2. **Adresse du jardin :** 9, place de la Mairie, 25 160 Remoray-Boujeons.
- 1.3. **Commune :** Remoray-Boujeons.
- 1.4. **Département / Région :** Doubs ; Franche-Comté.
- 1.5. **Propriétaire :** mairie de Remoray-Boujeons.
- 1.6. **Gestionnaire :** Mme Marie-Madeleine Vuillaume, épouse du maire actuel.
- 1.7. **Tél. de Madame Vuillaume :** 03 81 69 35 07
- 1.8. **Accès principal du jardin :** 9, place de la Mairie.
- 1.9. **Superficie :** environ 4 ares.

II. Fonction et intérêt du jardin :

- 2.1. **Fonction d'origine :** jardin du curé.
- 2.2. **Fonctions successives et actuelles :** jardin conservatoire et pédagogique.
- 2.3. **Intérêt principal du jardin :**
 - 2.3.1. Valeur historique : oui.
 - 2.3.2. Valeur paysagère : forte.
 - 2.3.3. Valeur botanique : forte. Grande diversité dans la palette végétale en matière de plantes florales, vivrières, médicinales et aromatiques.
 - 2.3.4. Mise en valeur d'un lieu : oui, mise en valeur de la 'Maison du Patrimoine'.
 - 2.3.5. Eléments remarquables : murs de clôture et ses deux édicules.
- 2.4. **Typologie du jardin :** jardin de presbytère.

III. Situation juridique et économique :

- 3.1. **Statut :** public
- 3.2. **Droit du sol :**
 - 3.2.1. Environnement Monument Historique ou Site : oui, le jardin est dans les abords du presbytère protégé au titre des Monuments Historiques.
 - 3.2.2. Monument historique :

Par arrêté préfectoral du 19 juillet 2001 sont inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, le presbytère en totalité, y compris les décors immeubles par destination et le jardin avec ses édicules et son mur de clôture. Par arrêté préfectoral, en date du 21 mars 2002, sont classés au titre des monuments historiques, la chambre à l'angle sud de l'étage et ses papiers peints panoramique de 1830.
 - 3.2.3. Site : non.
- 3.3. **Ouverture au public :** Ouvert sur demande (s'adresser à la Mairie). Prix de l'entrée : gratuit.

IV. Historique :

Première moitié du XIXe siècle. Le presbytère a été restauré en 1835 par l'architecte Pompée. Il participe aux pratiques de construction dans de nombreux villages du Haut-Doubs à la fin du XVIIIe siècle et du XIXe siècle où les villages se dotèrent d'un centre, marqué par les bâtiments publics, civils et religieux.

En 1968, d'après les clichés de l'IGN, le jardin était ceint de murs, agrémentés de deux constructions à l'est du clos. Le jardin se dessinait au pied des façades est et sud. Ces photographies ne permettent pas de disposer de plus de détails concernant la composition passée.



Vue aérienne de l'IGN, 1968.

V. Site / Environnement :

Le village de Remoray-Boujeons se situe sur un plateau au dessus du lac de Remoray. Au cœur du village et au sud de l'église, le presbytère et son jardin font partie intégrante du centre historique. Les hauts murs de clôture masquent totalement la vue depuis la rue, préservant également le jardin de toutes nuisances extérieures.

VI. Analyse de la composition :

Le jardin du presbytère de Remoray-Boujeons dessine un L au pied des façades est et sud. Il est fermé de tous côtés par un haut mur de clôture, en pierres et par l'habitation. Une porte, percée dans le mur ouest, offre un accès direct depuis la rue alors qu'un perron, aménagé au centre de la façade est, permet de descendre au jardin. Deux édicules, adossés au mur est, servaient autrefois d'abri de jardin et de latrines. Aujourd'hui, ils sont largement ouverts sur le jardin et représentent de réels points d'intérêt dans la composition.

Le jardin à l'est s'articule autour des allées, dessinant une croix grecque, formant quatre carrés de culture au pied de la façade. Une allée périphérique permet de contourner l'ensemble, tout en donnant accès aux édicules. Au sud, la composition est réduite à deux vastes rectangles, le premier est adossé au mur de l'habitation alors que le second prolonge la composition est. Tous deux sont bordés dans leur partie méridionale par l'allée venant de la porte, ouvrant sur la rue.

Les six carrés sont délimités par une bordure de pierres. Ils présentent des cultures vivrières, médicinales (camomille, sauge, menthe, thym...) et florales, caractéristiques des « jardins de curé ». Un jeune pommier en espalier vient d'être planté récemment au pied de la façade est, rappelant ainsi les tailles « nobles » auxquelles s'adonnaient autrefois les prêtres.

VII. Nuisances :

Aucune.

VIII. Etat de conservation / Entretien :

- **De conservation :** très bon. Le jardin se décrit sous les mêmes formes que par le passé. Le mur de clôture, les édicules ainsi que les allées sont particulièrement bien conservés. Les carrés sont toujours plantés de légumes, de fleurs et de plantes médicinales, permettant de conserver l'identité de ce jardin.
- **D'entretien :** très bon.

IX. Projets :

L'ancien presbytère a été réhabilité en '*maison du patrimoine*' dans laquelle on peut admirer un papier peint panoramique représentant l'histoire de Saint-Joseph.

Dans le cadre de cette initiative le jardin joue un rôle central, résonant avec l'architecture et les décors intérieurs. Ainsi, le bâti et les jardins forment un ensemble cohérent. De ce fait, les jardins font l'objet de soins tout particulier, rappelant les thématiques habituelles du jardin de curé.

X. Enquêteur :

10.1. Nom et prénom de l'enquêteur : PARISOT Emmanuel.

10.2. Qualité : Historien-Paysagiste et gérant du cabinet *Parcelle d'Histoire*, spécialisé en restauration de parcs et jardins.

10.3. Date de l'enquête : août 2013.

XI. Documents accompagnant le dossier :

11.1. Photographies aériennes :



11.2. Photographies actuelles :

Doubs - Remoray-Boujeons - Jardin de l'ancien presbytère.



Jardin est et allées en croix.



Carré au pied de la façade sud.



Allée est-ouest et son édicule en fond de perspective.



Carré nord-ouest et son édicule.

Clichés de *Parville d'Histoire*, août 2013.

Conclusions.

Au vu de l'étendue de la zone d'étude, il a été envisagé une approche ponctuelle sur l'ensemble du diocèse alors qu'une vision systématique a été réalisée pour le Haut-Doubs. Cette région semble refléter l'état général de l'ensemble des jardins de curé encore présents dans le diocèse de Besançon.

Il ressort de cet inventaire que sur près de 140 jardins³¹ étudiés dans le Haut-Doubs, un quart ont été vendus à des particuliers. Malgré le devenir incertain des presbytères vendus, des initiatives privées peuvent quelquefois donner lieu à des restaurations de qualité, comme à Arc-sous-Montenot (25) ou à Cromary (70).

Concernant les presbytères restés propriété des communes, la moitié ne présente aujourd'hui plus aucun intérêt, seul le quart restant demande à être recensé³². Ceux-ci se voient affectés à de nouveaux usages, semblant largement influencer le devenir des abords. En effet, depuis la crise des vocations, les cures sont laissées vides, à la charge des mairies. Des choix politiques ont été faits concernant la reconversion des bâtiments. La mise à disposition des locaux pour des écoles a été particulièrement destructrice pour les jardins. Il en va de même pour les appartements locatifs qui nécessitent la présence d'un parc de stationnement important. Il faut toutefois souligner que des locataires ou des personnes voisines de l'ancienne cure, s'efforcent parfois encore de cultiver ces jardins et par voie de conséquence de conserver l'identité du lieu. Enfin, certaines municipalités semblent déjà avoir pris conscience de la qualité de ce patrimoine à l'image de celles qui ont fait de ces jardins « la façade » de leur nouvelle mairie.

Cette étude semble présenter plusieurs limites dont certains points demanderaient un éventuel approfondissement. Premièrement, cette région de montagne, au climat rigoureux, ne révèle peut-être pas toute la diversité et la richesse des compositions paysagères que l'on peut rencontrer dans le diocèse. En effet, il semble que dans les plaines et vallées les jardins étaient plus vastes, avec des compositions plus riches, que dans les montagnes du Haut-Doubs. Ainsi, une approche détaillée des autres doyennés du diocèse permettrait de compléter le travail déjà mené.

³¹ Voir en annexe 3, page 125, les cartes de répartition des jardins sur les deux doyennés du Haut-Doubs.

³² Voir en annexe 4, page 127, les cartes de la répartition des jardins dans les doyennés du Haut-Doubs forestier et horloger.

Une approche au cas par cas permettrait également d'enrichir certains éléments d'étude, notamment l'approche historique. Dans le cadre de la démarche d'inventaire qui vient d'être menée, il est difficile d'approfondir ces points au vue de la dispersion d'éventuelles archives. Toutefois, des pistes de recherche ont été proposées à travers le cas d'Ornans.

La diversité d'entretien et de conservation de ces jardins témoignent à la fois de la fragilité de ces compositions mais également de la difficulté pour les communes à gérer ces biens, voir de leur désintéressement face à ce patrimoine. Toutefois, des initiatives heureuses, comme celles menées à Saint-Bresson ou à Remoray-Bougeons permettent de conserver un patrimoine végétal, reflet non seulement de l'esprit des jardins de curé mais également de l'identité même d'un village. Il semble donc important, dans un premier temps, de sensibiliser les élus à ce patrimoine fragile qui résonne avec l'ensemble du patrimoine de leur village, telles que les églises ou la mairie. Cette démarche demanderait à se faire en deux temps :

- Dans un premier temps : conserver l'emprise foncière du jardin en évitant son morcellement. Le risque est de voir son assiette se diviser ou réaménagée en parking, comme cela est le cas dans beaucoup de paroisses. Il faut également préserver et restaurer les éléments maçonnés et les circulations, structures pérennes, qui sont aujourd'hui relativement épargnées dans les jardins ayant fait l'objet d'une fiche de renseignement.

- Dans un second temps, se pose la question du végétal, par nature plus délicat. Les jardins qui nous sont parvenus ont généralement perdu leurs plantations, seuls subsistent quelques végétaux issus de la composition passée, demandant à être préservés. Le reste des plantations (vivrières, florales, plantes médicinales ou aromatiques), définissant le jardin de curé, demandent des soins réguliers et un renouvellement annuel. On ne peut donc espérer retrouver une telle diversité que par la volonté et l'action de personnes investies dans un tel projet. Sur les 30 jardins décrits, une restauration serait envisageable avec un projet de replantation et de mise en culture, ayant pour ambition de redonner une identité à ces compositions. Pour cela, il serait important d'engager un dialogue impliquant plusieurs acteurs, à la fois les propriétaires (les communes) ainsi que les usagers (prêtre ou locataires). Mais seule une volonté commune, généralement appuyée par le dynamisme d'une association permettrait de préserver ce patrimoine.

Le travail de conservation et de restauration mené à La Rivière-Druegon, basé sur un travail d'équipe, pourrait servir de modèle dans les futures actions à mener. Figure en annexe 3 la liste des lieux exceptionnels et les lieux menacés nécessitant une intervention d'urgence.

Bibliographie.

- Jérôme Goutier, *L'herbier Des Jardins De Curé*, Paris, La Maison Rustique, 2009.
- Ferret, Philippe, Mangold Claudie, *Jardin de curé, jardin d'antan*, Paris, Flammarion, 2013.
- Florent Quellier. *Histoire du jardin potager*, Paris, Armand Colin, 2012.
- Florent Quellier, *Les fruits de la civilisation française : l'engouement des élites du XVIIe siècle pour les jardins fruitier-potager*, Revue Polia, N°8, automne 2007.
- L'abbé Raoul, *Manuel pratique d'arboriculture*, Ed. Besançon et Tubergue, 1859.
- L'abbé Schabol, *La pratique du jardinage*, imprimerie Robert et Gauthier, Lyon, 1770.
- Michel Tournier et Georges Herscher, *Jardins De Curé*, Paris, Actes sud, 2002.

Sources.

Pour réaliser cet inventaire, ont été consultés :

- L'archevêché de Besançon et le centre des Archives Diocésaines de Besançon.
- Les prêtres du doyenné du Haut-Doubs Forestier :
 - Jean-Marie Cheney, doyen.
 - François Boiteux, curé à Pontarlier.
 - Pierre Bergier, curé de Goux-les-Usiers.
 - Jean-Jacques Courty, curé de Frasné.
 - Michel Duquet, curé de Mouthe.
 - Jean-Marie Guichard, délégué pastoral à Levier.
- Les prêtres du doyenné du Haut-Doubs Horloger :
 - Bruno Doucet, doyen.
 - Jean-Pierre Michel, curé de Morteau.
 - Philippe Nguyen-Barthony, prêtre au Russey.
- Les secrétariats des mairies, pour lesquelles les jardins de l'ancien presbytère présentent encore un intérêt.
- Les habitants des paroisses et voisins de l'ancien presbytère.
- Monsieur Claude Dole, architecte et représentant des VMF³³ du Doubs et de la Haute-Saône.

³³ VMF : Vieilles Maisons Françaises.

Archives.

- Dans le cadre de cet inventaire, seules les vues aériennes anciennes de l'IGN ont été consultées pour les huit jardins demandant une fiche descriptive.
- Une étude historique plus approfondie de ces jardins demanderait à être menée, à l'image de celle qui a été faite pour le presbytère d'Ornans. A ce titre, ont été consultées : les Archives Municipales, les Archives Départementales du Doubs, les Archives Diocésaines de Besançon, des Archives Privées telles que celles de l'association : *les Amis d'Ornans*. Ces centres d'archives sont autant de pistes qui demanderaient à être explorées dans le cas d'une éventuelle approche historique des jardins du diocèse de Besançon.

Financement.

L'inventaire des jardins de presbytère du diocèse de Besançon a été financé par la DRAC de Franche-Comté et par l'association ACANTHE, présidée par Madame Marie-Claude Mary.

Annexe 1 : Relevés sommaires de terrain suite aux visites des différents jardins du Haut-Doubs.

Paroisses visitées en août 2013.	Statut de la propriété	Usage actuel	Etat de l'emprise au sol	Etat des murs	Etat du sol	Allées	Fruitiers	Cultures
<u>Pays de Pontarlier</u>								
Chaffois	Vendu	Habitation						
Cluse-et-Mijoux	Propriété de la commune	Ecole	Intacte	Rabaissés + ajout d'un grillage	Goudronné	Non	Non	Non
Dommartin	Propriété de la commune	Logements collectifs	Intacte	Murs + haies de charmes	Pelouse devant + parking derrière	Non	Non	Non
Doubs	Propriété de la commune			En partie	Goudronné	Non	Non	Non
Granges-Narboz	Vendu	Habitation	Intacte	Complets	Pelouse + Cultures	Oui	Oui	Fleurs
Houtaud								
La Planée	Propriété de la commune	Logements collectifs	Intacte	En partie	Pelouse derrière + parking devant	Oui	1 seul	Non
Les Alliés	Vendu	Habitation	Intacte	Oui	Pelouse	Oui	Oui	Oui
Les Etraches	Hameau, pas vu d'église in situ							
Les Fourgs	Propriété de la commune	Bibliothèque municipale	Intacte	Pas de mur	Pelouse derrière + cour goudronnée devant	Non	Non	Non
Malpas	Vendu	Habitation	Intacte	Complets	Pelouse	Non	Non	Non
Oye-et-Pallet	Propriété de la commune	Salle de réunion + logement	Intacte	Murs refaits	Pelouse	Non	Oui	Non
Sainte Benigne-Pontarlier	Pas de jardin							
Sainte-Colombe	Propriété de la commune	Bibliothèque municipale + 1 logement			Parking ouvert + jardin privé + pelouse	Non	Non	Non
Saint-Pierre-la-Cluse	Pas de jardin							
Saint Pierre-Pontarlier	Pas de jardin							
Verrières-de-Joux	Vendu	Habitation	Intacte	En partie	Friche	Non	Non	Non
Vuillecin	Vendu							

Levier								
Arc-sous-Montenot	Vendu							
Boujailles	En vente							
Chapelle-d'Huin	Propriété de la commune	Habitation	Intacte	Complets	Pelouse	Oui	Non	Non
Crouzet-Migette	Propriété de la commune	Mairie + logement	Intacte					
Evillers	Vendu							
Gevresin	Propriété de la commune	Mairie + logement	Intacte	oui, +ajout de grillage	Pelouse	Oui	Non	Non
Labergement-du-Navois	Vendu	Habitation	Intacte	oui	Pelouse	Non	Oui	Non
Levier	Propriété de la commune	Logement du prête	Modifié: parc public préfabriqué	Oui	Pelouse + enrobé	Oui	1	Non
Sainte-Anne								
Septfontaines	Propriété de la commune	Logements collectifs	Intacte	En partie, mauvais état	Pelouse	Oui		
Villeneuve-d'Amont	Propriété de la commune	Habitation	Intacte	Oui	Pelouse	Oui	Oui	Non
Villers-sous-Chalamont	Propriété de la commune	Logements collectifs	Modifié: parc public + parking des logements	En partie.	Parc public récent + parking + pelouse	Non	Quelques uns	Non
Frasne								
Bannans	Vendu	Habitation	Intacte	Oui	Pelouse	Non	Quelques uns	Non
Bonnevaux	Vendu							
Bouverans	Propriété de la commune	Mairie	Intacte	En partie (devant)	cour devant, culture derrière	Oui	Oui	Oui
Bulle	Propriété de la commune	Logement	Intacte	Non	Parking	Non	Non	Non
Courvières	Propriété de la commune	Centre d'accueil	Intacte	Oui	Pelouse + parking	Oui	Non	Non
Dompierre-les-Tilleuls	Propriété de la commune	Logement social	Intacte	Oui	Pelouse	Oui	1 cerisier	Fleurs

Frasne	Propriété de la commune	Logement du prêtre	Modifié: partie en jardin public	En partie	Cour devant, rien derrière	Non	2 pommiers	Buissons à fleurs dans partie publique
La Rivière-Drugeon	Propriété de la commune	Mairie	Intacte	oui	Cultures + pelouses	Oui	Oui	Oui
<u>Val d'Usiers</u>								
Arc-sous-Cicon	Propriété de la commune	Mairie	Intacte	Oui	Enrobé + pelouse	oui	Oui, espaliers	buissons à fleurs
Aubonne	Vendu							
Bians-les-Usiers	Propriété de la commune	Logements	Intacte	Oui	Enrobé + pelouse	Non	1 pommier, 1 noyer, 7 pruniers	Non
Goux-les-Usiers	Propriété de la commune	Mairie	Intacte	Oui	Pelouse + culture	Oui	3 pommiers	Rosiers et pivoines
HautePierre-le-Châtelet	Propriété de la commune	Mairie	Intacte	Non	Enrobé (parking) + pelouse	Non	Replantés récemment	Aménagement décoratif récent
Ouhans	Propriété de la commune	Mairie	Intacte	Oui	Pelouse + culture	oui	1 pommier 2 poiriers	Plate-bande fleurie
Renédale	Hameau, pas vu d'église in situ							
Saint-Gorgon-Main	Vendu							
Sombacour	Propriété de la commune	Mairie	Intacte	Oui	Enrobé (parking)	Non	Non	Non
<u>Montbenoit</u>								
Arçon	Propriété de la commune	Logement	Intacte	Oui	potager	Oui, gravilonnées	Non	Potager + fleurs
Bugny	Propriété de la commune							
La Chaux de Gilley	Propriété de la commune	Logement		En partie	Pelouse + enrobé	Non	1 tilleul + 1 frêne	Non
Gilley	Propriété de la commune	Ecole maternelle	Intacte	En partie	Enrobé + plate bande de fleurs	Non	Non	1 plate-bande de fleurs
Lièvreumont	Propriété de la commune	Logement	Intacte	Oui	Pelouse	Oui	Non	Lilas

Montbenoît	Propriété de la commune	Logement du prêtre	Intacte	Oui, avec grilles	Plates-bandes	Oui, bordure en rocaille	Espaliers contre mur	Roses et fleurs
Mouthe								
Brey-et-Maison-du-Bois	Hameau, pas vu d'église in situ							
Boujeons	Vendu							
Chapelle-des-Bois	Propriété de la commune	Logements collectifs	Intacte	Oui	Pelouse	Non	2 lilas + 3 groseilliers	Non
Châtelblanc	Vendu	Logements collectifs						
Chaux-Neuve	Vendu							
Fourcatier-et-Maison-Neuve	Hameau, pas vu d'église in situ							
Gellin	Vendu							
Granges-Sainte-Marie	Hameau, pas vu d'église in situ							
Jougne	Propriété de la commune	Logements collectifs + Espace vert	Intacte	Oui	Cour + fleurs + Pelouse	Non	Pommiers	Buis
Labergement-Sainte-Marie	En vente							
Longevilles-Mont-D'Or	Vendu	Habitation	Intacte	Oui	Enrobé et pelouse	Non		Non
Malbuisson	Propriété de la commune	Logement du prêtre		Non	Pelouse	Non	Non	Fleurs devant la façade
Métabief	Propriété de la commune	Mairie + école	Intacte	Non	Enrobé + aménagements contemporains	Non	Non	Non
Montperreux	Propriété de la commune	Association Familiale et Rurale	Intacte	En partie	Tout venant	Non	Non	Non
Mouthe	Propriété de la commune	Logement du prêtre	Intacte	Oui	Pelouse	en enrobé	1 Tilleul	Non
Petite-Chaux	Hameau, pas vu d'église in situ							
Reculfoz	Hameau, pas vu d'église in situ							

Remoray-Boujeons	Propriété de la commune	Mairie + musée	Intacte	Oui	Cultivé	Oui	1 pommier en espalier	Oui
Rochejean	Vendu							
Rondefontaine	Hameau, pas vu d'église in situ							
Saint-Antoine	Vendu							
Saint-Point-Lac	Vendu							
Sarrageois	Vendu							
Touillon-et-Loutelet	Hameau, pas vu d'église in situ							
Vaux-et-Chantegrue	Vendu							
Les Crouzet	Hameau, pas vu d'église in situ							
Les Grangettes	Vendu	Vendu						
Hôpitaux-Neufs	Propriété de la commune	Logement du prêtre	Intacte	Oui	Cultures + pelouses	Oui, plan en croix	1 pommier + 1 lilas	Oui
Hôpitaux-Vieux	Plus de jardin							
Les Pontets	Vendu	Vendu						
Les Villedieu	Propriété de la commune	Logements collectifs	Ajout d'un garage	Oui	Enrobé et pelouse	Non	Non	Non
<u>Maiche</u>								
Belfays	Hameau, pas vu d'église in situ							
Burnevillers	Hameau, pas vu d'église in situ							
Cernay-l'Église	Propriété de la commune	Logements collectifs	Intacte	Conservés	Cultivé	Oui	Non	Buis + arbustes à fleurs
Charmavillers	Propriété de la commune	Habitation	Intacte	Oui, + portail	Pelouse	Non	Pommiers et pruniers + Tilleul	Buis + arbustes à fleurs
Charquemont	Vendu							
Courtefontaine	Propriété de la commune	Mairie + Logement	Intacte	Oui	Pelouse non tondue	Oui, sablées	Non	Arbustes décoratifs
Damprichard	Propriété de la commune	Relais paroissial	Intacte	En petite partie	Pelouse non tondue	Non	1pommier, 2 pruniers	Carrés de potager

Ferrières-le-Lac	Juste une chapelle, pas de curé							
Fessevillers	Propriété de la commune	Gîte rural + salle des fêtes	Intacte	Oui, + portail	Cultivé	Oui		Carrés de potager + fleurs
Fournet-Blancheroche	Propriété de la commune	Mairie + école	Intacte	En partie	Pelouse + Aménagements récents	En partie	1	1 buis + vivaces: lavande, spirée
Frambouhans	Propriété de la commune	Mairie ou salle des fêtes		Absents	Pelouse + parking	Non	Non	Massifs récents
Friolais	Hameau, pas d'église							
Goumois	HLM du Doubs	Logements collectifs	Intacte		Pelouse + talus en friche	Non	Quelques uns	Non
Indevillers	Propriété de la commune	Mairie	Intacte	Oui	Cour + Potager + Verger + Pelouse	Oui, avec escaliers	pommier et cerisier	Rosiers + potager
Les Bréseux				Oui	Pelouse			
Les Ecorces	Propriété de la commune	Ecole	Intacte	Oui, + haie de charmes	Pelouse + enrobé	Non	2 Tilleuls + 1 Marronnier	Non
Les Plains-et-Grands-Essarts	Propriété de la commune	Mairie	Intacte	Oui, pierres sèches + 2 Portail	Pelouse	Oui, béton + promenoir	Non	Rangée de rosiers
Maîche	Propriété de la commune	Logement du prêtre	Intacte	Oui	Pelouse	En partie	oui, fruitier	
Mancenans-Lizerne	Hameau, pas vu d'église in situ							
Mont-de-Vougey	Hameau, pas d'église							
Montandon	Hameau, pas d'église							
Saint Pierre	Hameau, pas d'église							
Thiébouhans	Hameau, pas vu d'église in situ							
Trévillers	Propriété de la commune	Mairie	Intacte	Oui	Pelouse + parking	Non	Quelques uns	Massifs récents
Urtière	Juste une chapelle, pas de curé							
<u>Morteau</u>								
Combe-La-Motte	Plus rien							

Derrière-le-Mont	Vendu	Vendu						
Grand'Combe-Châteleu	Propriété de la commune	Mairie + Ecole	Intacte	En partie	Pelouse + Cultures	Non	Quelques uns	Potager
Les Fins	Propriété de la commune	Logements collectifs	Intacte	Oui, mais restaurés	Pelouse	Non	Quelques uns	Non
Les Fotenottes	Propriété de la commune	Mairie	Encore cultivé	oui	oui	oui		
Les Gras	Propriété de la commune	Habitation	Intacte	Oui, terrasses	Pelouse + 1 Massif fleuri	Oui	Non	Quelques fleurs
Le Chauffaud		Mairie						
Le Pissoux	Hameau, pas vu d'église in situ							
Montlebon	Propriété de la commune	Logement du curé	Intacte	En partie	Pelouse + Cultures	Oui	Espaliers sur façade	Potager
Morteau	Propriété de la commune	Mairie	Intacte	Non	Pelouse + Massifs fleuris devant	Non	Non	Non
Remonot	Vendu							
Villers-le-Lac	Propriété de la commune	Relais paroissial + Cantine scolaire		Non	Pelouse	Non	Non	Non
<u>Le Russey</u>								
Bonnétage	Vendu	Habitation	Intacte					
Cerneux-Monnot	Vendu	Habitation	Intacte	Oui	Pelouse + potager	non	Espalier contre mur	Potager + Fleurs
Grand'Combe-des-Bois	Propriété de la commune	Multiple		Non	Pelouse	non	Non	Non
Le Barboux	Propriété de la commune	Logements	Intacte	Oui, pierre sèches + bornes aux angles	Pelouse	Oui, bordure ciment	Non	Non
Le Bélieu	Vendu							
La Chenalotte	Propriété de la commune	Mairie	Intacte	Oui, pierre sèches + bornes aux angles	Pelouse + parking	Non	Non	Non

Le Bizot	Vendu							
Le Luhier	Vendu	Habitation	Intacte	Oui + haie de charmes	pelouse	Non	Non	non
Le Mémont	Vendu	Habitation						
La Motte / La Bosse	Hameau, pas vu d'église in situ							
Laval-Le-Prieuré	Vendu							
Le Russey	Propriété de la commune	Logement du prêtre	Intacte	Oui	Pelouse + caisses de fleurs	Oui	Espalier contre mur	Non
Les Fontenelles	Vendu	Logements						
Mont-de-Laval	Propriété de la commune	Logement + Mairie	Intacte	En partie	Cour + Pelouse	Non	Quelques uns	Non
Montbéliardot	Hameau, pas vu d'église in situ							
Narbief	Hameau, pas vu d'église in situ							
Noël-Cerneux	Propriété de la commune	Mairie	Intacte	Non	Pelouse + Aménagements récents devant	Non	2 Tilleuls	Non
Plaimbois-du-Miroir	Propriété de la commune	Logement + Mairie	Intacte	En partie (rabaissés)	Pétanque + parking	Non	Non	Haies d'ornement
Saint-Julien-lès-Russey	Vendu							

Annexe 2 : Statut foncier des presbytères du Haut-Doubs.

<u>Presbytères du Haut-Doubs vendus : 38</u>
<u>Pays de Pontarlier</u>
Granges-Narboz
Les Alliés
Malpas
Verrières-de-Joux
Vuillecin
<u>Levier</u>
Arc-sous-Montenot
Boujailles
Evillers
Labergement-du-Navois
<u>Frasne</u>
Bannans
Bonnevaux
<u>Val d'Usiers</u>
Aubonne
Saint-Gorgon-Main
<u>Mouthe</u>
Boujeons
Châtelblanc
Chaux-Neuve
Gellin
Labergement-Sainte-Marie
Longevilles-Mont-D'Or
Rochejean
Saint-Antoine
Saint-Point-Lac
Sarrageois

Vaux-et-Chantegrue
Les Grangettes
Les Pontets
<u>Maiche</u>
Charquemont
<u>Morteau</u>
Derrière-le-Mont
Remonot
<u>Le Russey</u>
Bonnétage
Cerneux-Monnot
Le Bélieu
Le Bizot
Le Luhier
Le Mémont
Laval-Le-Prieuré
Les Fontenelles
Saint-Julien-lès-Russey

Hors de la zone d'étude :
Confracourt (70), en vente.
Cromary (70)
Pont-sur-l'ognon (70).
Vy-les-Lure (70).

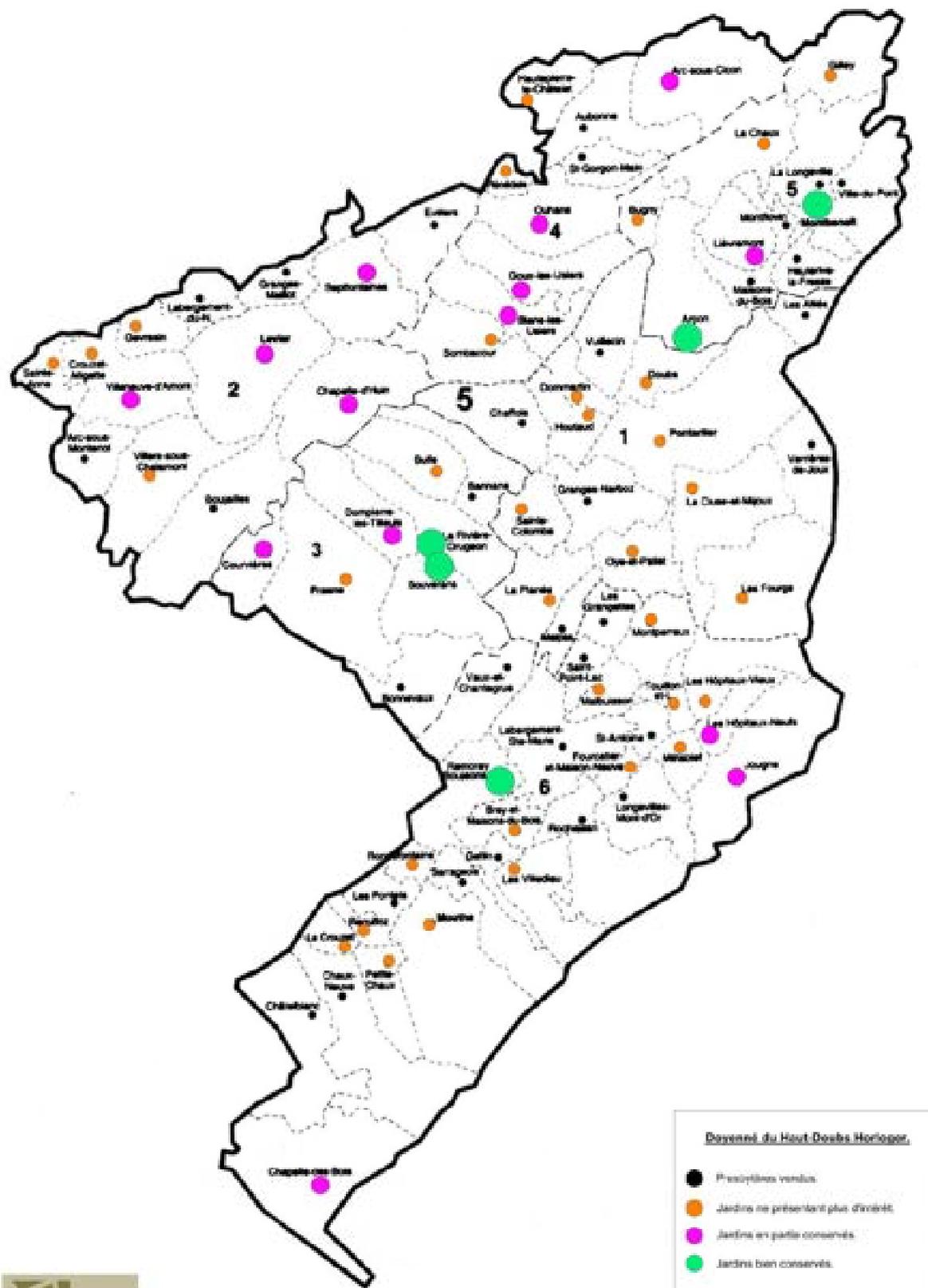
<u>Jardins ne demandant aucune fiche : 71</u>
<u>Pays de Pontarlier</u>
Cluse-et-Mijoux
Dommartin
Doubs
Houtaud
La Planée
Les Etraches
Les Fourgs
Oye-et-Pellet
Sainte Benigne-Pontarlier
Sainte-Colombe
Saint-Pierre-la-Cluse
Saint Pierre-Pontarlier
<u>Levier</u>
Crouzet-Migette
Gevresin
Sainte-Anne
Villers-sous-Chalamont
<u>Frasne</u>
Bulle
Frasne
<u>Val d'Usiers</u>
HautePierre-le-Châtelet
Renédale
Sombacour
<u>Montbenoit</u>
Bugny
La Chau de Gilley
Gilley
<u>Mouthe</u>
Brey-et-Maison-du-Bois
Fourcatier-et-Maison-Neuve
Granges-Sainte-Marie
Malbuisson
Métabief
Montperreux
Mouthe
Petite-Chaux
Reculfoz
Rondefontaine
Touillon-et-Loutelet

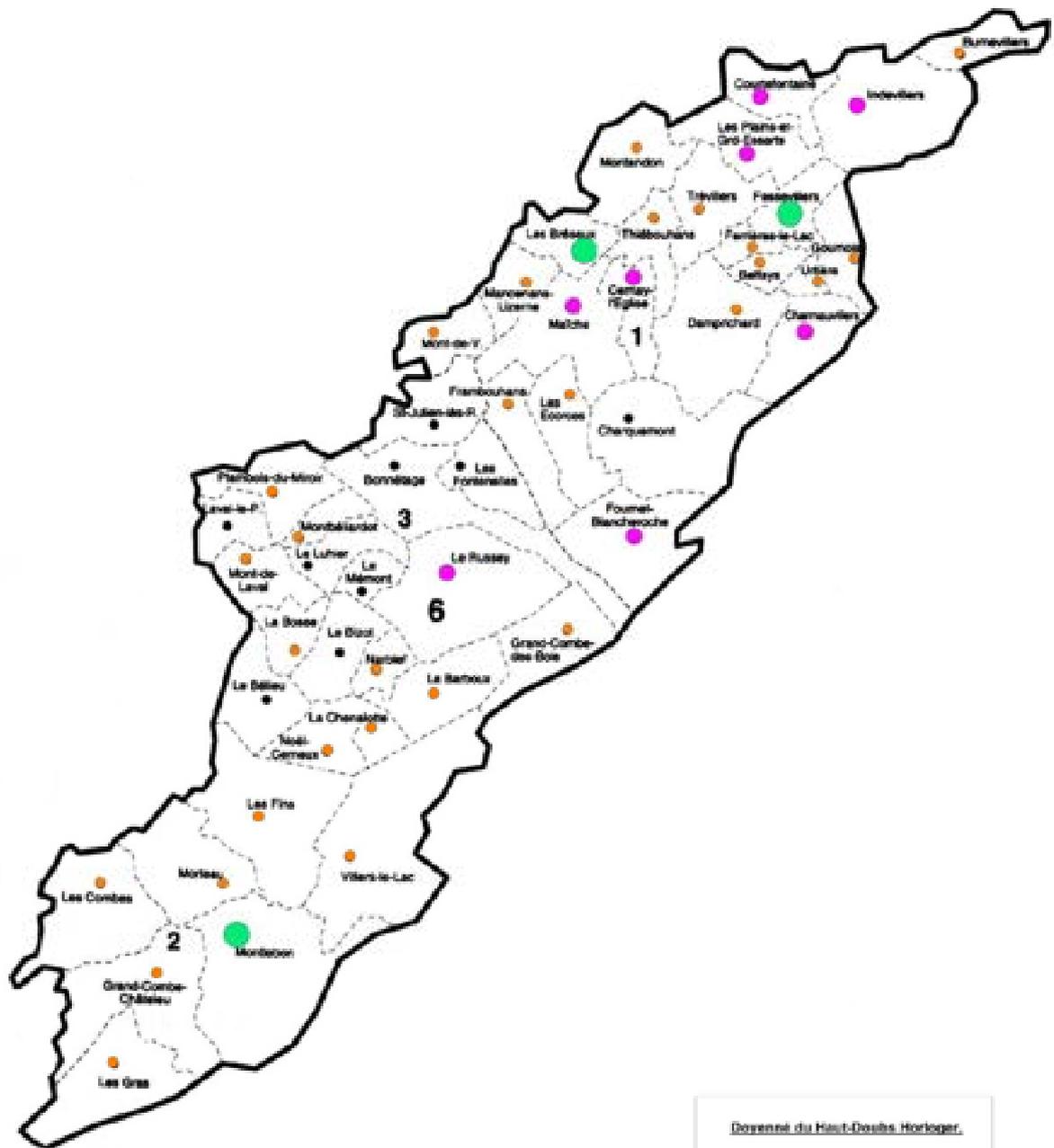
Les Crouzet
Hôpitaux-Vieux
Les Villedieu
<u>Maiche</u>
Belfays
Burnevillers
Damprichard
Ferrières-le-Lac
Frambouhans
Friolais
Goumois
Les Ecorces
Mancenans-Lizerne
Mont-de-Vougney
Montandon
Saint Pierre
Thiébouhans
Trévillers
Urtière
<u>Morteau</u>
Combe-La-Motte
Grand'Combe-Châteleu
Les Fins
Les Fotenottes
Les Gras
Le Chauffaud
Le Pissoux
Morteau
Villers-le-Lac
<u>Le Russey</u>
Grand'Combe-des-Bois
Le Barbois
La Chenalotte
La Motte / La Bosse
Mont-de-Laval
Montbéliardot
Narbief
Noël-Cerneux
Plaimbois-du-Miroir

Jardins demandant une fiche signalétique : 22	Page de la fiche signalétique.
<u>Levier</u>	
Chapelle-d'Huin	page 38
Levier	page 64
Septfontaines	page 72
Villeneuve-d'Amont	page 74
<u>Frasne</u>	
Courvières	page 44
Dompierre-les-Tilleuls	page 46
<u>Val d'Usiers</u>	
Arc-sous-Cicon	page 30
Bians-les-Usiers	page 32
Goux-les-Usiers	page 50
Ouhans	page 70
<u>Montbenoit</u>	
Lièvreumont	page 66
<u>Mouthe</u>	
Chapelle-des-Bois	page 36
Jougne	page 56
Hôpitaux-Neufs	page 52
<u>Maiche</u>	
Cernay-l'Église	page 34
Charmauvillers	page 40
Courtefontaine	page 42
Fournet-Blancheroche	page 48
Indevillers	page 54
Les Plains-et-Grands-Essarts	page 62
Maîche	page 68
<u>Le Russey</u>	
Le Russey	page 59

<u>Jardins demandant une fiche descriptive : 8</u>	<u>Page de la fiche descriptive.</u>
<u>Frasne</u>	
Bouverans	page 81
La Rivière-Drugeon	page 89
<u>Montbenoit</u>	
Arçon	page 77
Montbenoît	page 97
<u>Mouthe</u>	
Remoray-Boujeons	page 105
<u>Maiche</u>	
Fessevillers	page 85
Les Bréseux	page 93
<u>Morteau</u>	
Montlebon	page 101

Annexe 3 : Cartes de répartition des jardins des doyennés du Haut-Doubs.





Doreenne du Haut-Doisins Hortogère.

- Prosbyticos vendus.
- Jardins ne présentant plus d'intérêt.
- Jardins en partie conservés.
- Jardins bien conservés.



Annexe 4 : Potentielles interventions sur ces jardins.

<u>Les lieux exceptionnels.</u>
Arçon : bel ensemble associant l'église, le presbytère et son jardin ainsi que le cimetière.
Bouverans : demanderait à être valorisé.
Fessevillers : jardin menacé car entretenu par un locataire pouvant être amené à partir.
La Rivière-Drueon : déjà protégé.
Les Bréseux : jardin menacé car entretenu par un locataire pouvant être amené à partir.
Montbenoit : Bel ensemble comprenant l'ancienne abbaye bénédictine, le presbytère et ses jardins.
Montlebon : Bel ensemble comprenant l'ancien monastère des Révérends Pères Minimes, le presbytère et son jardin.
Remoray-Boujeons : déjà protégé.

Les lieux menacés nécessitant une intervention d'urgence.

Arc-sous-Cicon : demanderait à être valorisé.

Bians-les-Usiers : jardin menacé car bâtiments en travaux. Une intervention d'urgence s'impose.

Cernay-L'Église : trop tard. La composition a disparu. Seuls les éléments maçonnés sont à préserver.

Chapelle-des-Bois : trop tard. La composition a disparu. Seuls les éléments maçonnés sont à préserver.

Chapelle-d'Huin : trop tard. La composition a disparu. Seuls les éléments maçonnés sont à préserver.

Charmauvillers : trop tard. La composition a disparu. Seuls les éléments maçonnés sont à préserver.

Courtefontaine : jardin menacé car bâtiments en travaux. Une intervention d'urgence s'impose.

Courvières : demanderait à être valorisé.

Dompierre-les-Tilleuls : trop tard. La composition a disparu. Seuls les éléments maçonnés sont à préserver.

Fournet-Blancheroche : trop tard. La composition a disparu. Seuls les éléments maçonnés sont à préserver.

Goux-les-Usiers : jardin menacé. Le jardin est conservé grâce à la présence du prêtre.

Hopitiaux-Neufs : jardin menacé. Le jardin est conservé grâce à la présence du prêtre.

Indevillers : trop tard. La composition a disparu. Seuls les éléments maçonnés sont à préserver.

Jougne : demanderait à être valorisé.

Le Russey : jardin menacé. Le jardin est conservé grâce à la présence du prêtre.

Les-Plains-et-Grands-Essarts : demanderait à être valorisé.

Levier : trop tard. La composition a disparu. Seuls les éléments maçonnés sont à préserver.

Lièvreumont : demanderait à être valorisé.

Maïche : jardin menacé. Le jardin est conservé grâce à la présence du prêtre.

Ouhans : demanderait à être valorisé.

Septfontaines : trop tard. La composition a disparu. Seuls les éléments maçonnés sont à préserver.

Villeneuve d'Amont : Trop tard. La composition a disparu. Seuls les éléments maçonnés sont à préserver.